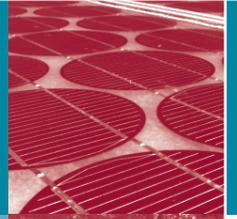


Les chiffres-clés de la

# Wallonie

ANNUUEL  
N°7 • FÉVRIER 2007



#### Éditeur responsable

---

Daniel DEFAYS

#### Remerciements

---

Nous remercions les services suivants de l'administration wallonne, qui nous ont fourni les données relevant de leurs domaines de compétence respectifs repris dans cette publication : AWEX-OFI, AWIPH, AWT, DGASS, DGEE, DGPL, DGRNE, DGTRE, DIRCOM - SG - MRW, MET, OWT, SRWT.  
Nous prions d'excuser tout oubli - bien involontaire - de notre part.

#### Mise en page et impression

---

IPM PRINTING - Bruxelles

#### IWEPS

---

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

---

Dépôt légal : D/2007/10158/1

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert : 0800 1 /1901 et dans les centres d'information et d'accueil (CIA)

Photos © MRW-DIRCOM-Jean-Louis CARPENTIER

N° 51, 88, 343, 410, 607, 1118, 1394, 1564, 1980, 1991, 2224.

# Les chiffres-clés de la Wallonie

## Préface



Cette nouvelle édition des chiffres-clés de la Wallonie présente un certain nombre de particularités.

Premièrement, il a été décidé de ne plus y inclure le chapitre «Conjoncture» ; les données qui s'y trouvaient sont reprises dans une autre publication semestrielle de l'IWEPS «Tendances Economiques». Ce choix a le mérite de mettre en évidence le caractère structurel des chiffres-clés et de permettre une distribution plus claire des publications de l'IWEPS en documents conjoncturels dont la périodicité doit être infra-annuelle et en publications ayant vocation à donner des images de la Wallonie plus stables et moins circonstancielles.

Deuxièmement, et ceci est une conséquence du premier point, les chiffres-clés seront dorénavant publiés annuellement et mis à jour régulièrement sur le site : <http://iweeps.wallonie.be/>. Nous envisageons également d'apporter dans les versions suivantes un certain nombre d'améliorations en reconsidérant le choix de certains indicateurs et en remodelant certains chapitres.

Enfin, pour que cet ouvrage puisse donner un panorama aussi complet que possible de la Wallonie, certains tableaux qui contenaient des données qui n'ont pas été mises à jour ont été conservés. Ceci évitera au lecteur de devoir consulter des versions antérieures de la publication s'il cherche des données de cadrage, des informations sur des ordres de grandeur de phénomènes dont il est raisonnable de supposer qu'ils n'évoluent pas de manière rapide.

Les données réunies ici sont issues de différentes sources et ont été mises à disposition par des organismes que nous tenons à remercier. Il n'est pas possible de les citer dans cette préface mais les références figurent dans les tables qui composent les différents chapitres de cet ouvrage.

Cette publication a été réalisée à l'IWEPS par les personnes suivantes :

---

Caroline ALBESSART  
 Olivier BIERNAUX  
 Marc DEBUISSON  
 Anne DEPREZ  
 Jean-Paul DUPREZ  
 Laurence DUSSART  
 Anne-Catherine GUIO  
 Didier HENRY  
 Evelyne ISTACE  
 Julien JUPRELLE  
 Martine LEFEVRE  
 Olivier LOHEST  
 Christine MAINGUET  
 Béatrice VAN HAEPEREN  
 Juanita VAN STRAETEN  
 Françoise VANDERKELEN

Puisse cet ouvrage donner au lecteur intéressé par la Wallonie quelques repères utiles.



# Les chiffres-clés de la Wallonie

## Sommaire



Chapitre 1	<b>Société</b>	<b>9</b>
	Démographie	10
	Santé et action sociale	16
	Formation	23
	Logement	29
Chapitre 2	<b>Economie</b>	<b>33</b>
	Produit intérieur brut	34
	Revenu des ménages	36
	Emploi	39
	Création d'entreprises	53
	Parcs d'activités économiques	57
	Recherche et développement	59
	Investissements étrangers	61
	Qualité	64
	Tourisme	69
Chapitre 3	<b>Environnement</b>	<b>73</b>
	Sites d'activités économiques désaffectés	74
	Utilisation du sol	75
	Déchets	77
	Air	79
	Eau	81
Chapitre 4	<b>Mobilité</b>	<b>83</b>
	Réseau routier	84
	Réseau ferroviaire	87
	Réseau fluvial	88
	Répartition modale du transport	89
	Trafic aérien	90
	Transport aérien	91
Chapitre 5	<b>Citoyenneté</b>	<b>93</b>
	Sentiment d'appartenance institutionnelle	94
	Participation sociale et associative	96
	Aide sociale	97
	Entraide et bénévolat	98
	Confiance et sentiment de sécurité	99
	Participation sportive	101
	Infrastructures sportives	102
	Culture	103
	Technologies de l'information et de la communication	105
Chapitre 6	<b>Gouvernance</b>	<b>107</b>
	Budget des pouvoirs publics	108
	Services publics de proximité	114
	Médiateur de la Région wallonne	116
	E-Government	119
	Satisfaction des usagers de l'administration wallonne	121
Annexes		<b>123</b>
	Les communes wallonnes	125
	Abréviations	130
	Liste des indicateurs	131



## Chapitre 1 : Société

# Chapitre 1 Société



## Chapitre 1 : Société

### Démographie

**La Wallonie représente 32,5% de la population belge, qui compte 10 511 382 habitants en 2006. Au cours de ces dernières années, la population wallonne augmente en grande partie en raison des migrations (indicateur 1).**

#### → 1. Evolution de la population en Belgique et dans ses régions

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Registre national -  
Calculs : IWEPS.

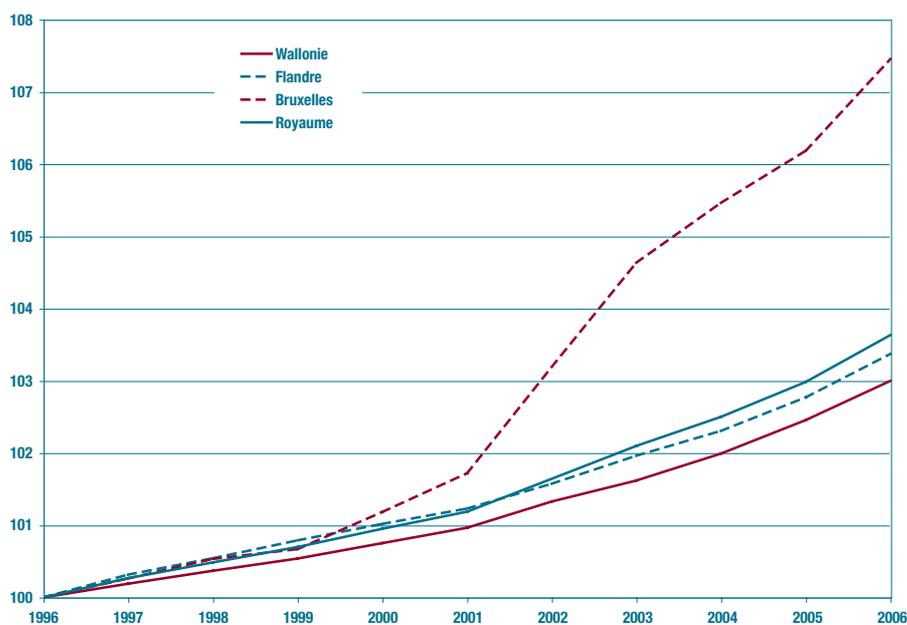
Note - Données au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Royaume
<b>1996</b>	3 314 568	5 880 357	948 122	10 143 047
<b>2000</b>	3 339 516	5 940 251	959 318	10 239 085
<b>2001</b>	3 346 457	5 952 552	964 405	10 263 414
<b>2002</b>	3 358 560	5 972 781	978 384	10 309 725
<b>2003</b>	3 368 250	5 995 553	992 041	10 355 844
<b>2004</b>	3 380 498	6 016 024	999 899	10 396 421
<b>2005</b>	3 395 942	6 043 161	1 006 749	10 445 852
<b>2006</b>	3 413 978	6 078 600	1 018 804	10 511 382
<b>Variation 1996-2006 (en %)</b>	<b>3,0</b>	<b>3,4</b>	<b>7,5</b>	<b>3,6</b>
<b>Répartition en 2006 (en %)</b>	<b>32,5</b>	<b>57,8</b>	<b>9,7</b>	<b>100</b>

#### → 2. Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996=100)

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Registre national -  
Calculs : IWEPS.

Note - Données au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

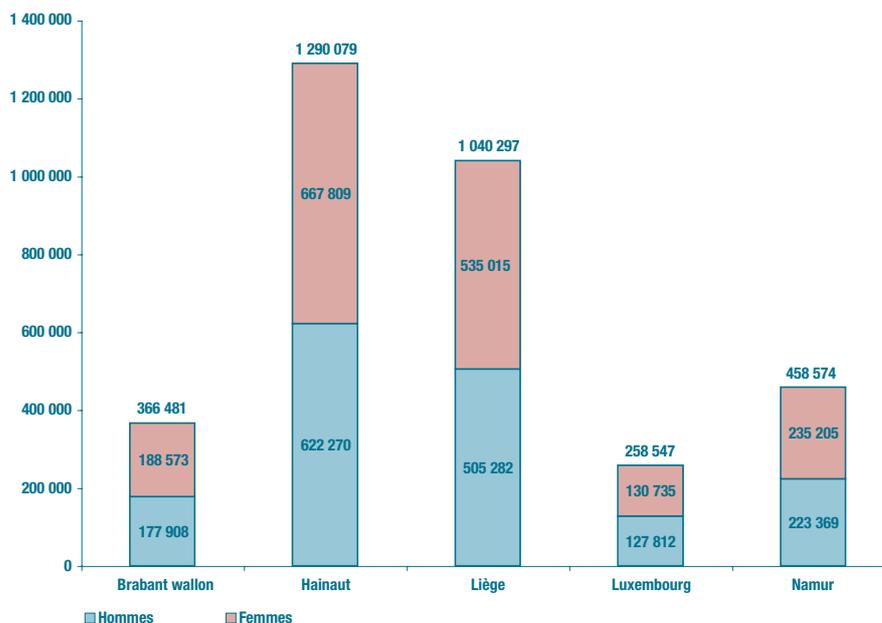


## Chapitre 1 : Société

### Démographie

#### → 3. La population wallonne par province en 2006

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Registre national -  
 Calculs : IWEPS.  
 Note - Données au 1<sup>er</sup> janvier.



#### → 4. Mouvements de population en Wallonie

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Registre national -  
 Calculs : IWEPS.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Nombre</b>							
Naissances (a)	38 497	39 380	39 014	37 571	37 517	38 071	38 604
Décès (b)	36 919	37 188	36 750	37 423	37 786	35 901	36 691
<b>Solde naturel (c=a-b)</b>	<b>1 578</b>	<b>2 192</b>	<b>2 264</b>	<b>148</b>	<b>-269</b>	<b>2 170</b>	<b>1 913</b>
Solde migratoire (d)	3 887	4 849	9 783	8 975	11 947	12 840	15 280
Ajustement statistique (e)	772	-100	56	567	570	434	843
<b>Total (c+d+e)</b>	<b>6 237</b>	<b>6 941</b>	<b>12 103</b>	<b>9 690</b>	<b>12 248</b>	<b>15 444</b>	<b>18 036</b>
<b>Pour 1 000 hab.</b>							
Naissances (a)	11,6	11,8	11,6	11,2	11,1	11,2	11,3
Décès (b)	11,1	11,1	11,0	11,1	11,2	10,6	10,8
<b>Solde naturel (c=a-b)</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
Solde migratoire (d)	1,2	1,5	2,9	2,7	3,5	3,8	4,5
Ajustement statistique (e)	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,2
<b>Total (c+d+e)</b>	<b>1,9</b>	<b>2,2</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>3,6</b>	<b>4,6</b>	<b>5,3</b>

# Chapitre 1 : Société

## Démographie

### → 5. Répartition de la population selon la nationalité par province en 2006 (en nombre d'habitants)

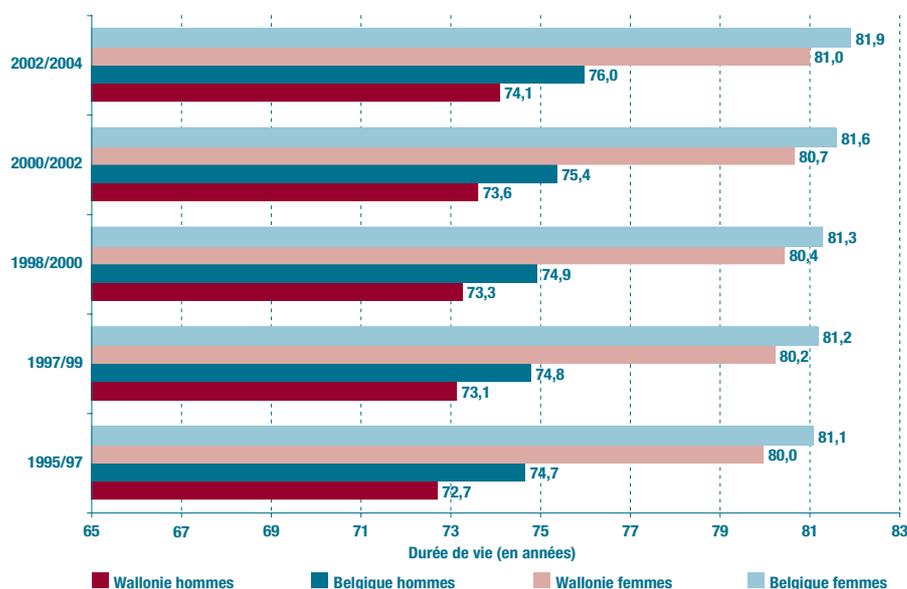
Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs : IWEPS.  
Note - Données au 1<sup>er</sup> janvier.

Pays d'origine	Belgique	Région wallonne	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Allemagne	37 007	16 937	904	1 433	14 108	230	262
Espagne	42 907	13 102	1 848	3 530	6 760	194	770
France	120 600	60 802	6 669	35 765	8 225	5 167	4 976
Italie	175 498	125 668	5 997	70 895	41 758	1 133	5 885
Luxembourg	4 295	2 545	292	120	562	1 419	152
Pays-Bas	110 492	7 570	1 036	615	4 478	962	479
Pologne	18 026	2 488	375	950	879	110	174
Portugal	27 975	5 461	1 220	1 197	1 277	1 158	609
Royaume-Uni	25 697	4 664	2 484	1 169	551	215	245
Autres UE	40 886	7 741	2 121	3 138	1 975	154	353
<b>Europe des 25</b>	<b>603 383</b>	<b>246 978</b>	<b>22 946</b>	<b>118 812</b>	<b>80 573</b>	<b>10 742</b>	<b>13 905</b>
Turquie	39 664	9 743	109	5 298	3 778	213	345
Autres Europe	37 473	8 541	1 114	2 071	3 821	588	947
<b>Europe Total</b>	<b>680 520</b>	<b>265 262</b>	<b>24 169</b>	<b>126 181</b>	<b>88 172</b>	<b>11 543</b>	<b>15 197</b>
Algérie	7 481	4 185	119	3 129	744	71	122
Congo-Kinshasa	13 454	3 902	789	1 052	1 621	91	349
Maroc	80 602	13 500	1 151	5 067	6 339	250	693
Autres pays d'Afrique	28 376	6 964	898	1 826	2 934	367	939
<b>Afrique</b>	<b>129 913</b>	<b>28 551</b>	<b>2 957</b>	<b>11 074</b>	<b>11 638</b>	<b>779</b>	<b>2 103</b>
<b>Autres</b>	<b>90 040</b>	<b>18 765</b>	<b>3 302</b>	<b>6 325</b>	<b>6 729</b>	<b>765</b>	<b>1 644</b>
<b>Tous pays</b>	<b>900 473</b>	<b>312 578</b>	<b>30 428</b>	<b>143 580</b>	<b>106 539</b>	<b>13 087</b>	<b>18 944</b>
Part de la population étrangère dans la population totale (%)							
	8,6	9,2	8,3	11,1	10,2	5,1	4,1

### → 6. Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Registre national - Calculs : IWEPS.

Note - L'espérance de vie à la naissance est la durée de vie moyenne d'une génération qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge observées au moment de sa naissance.



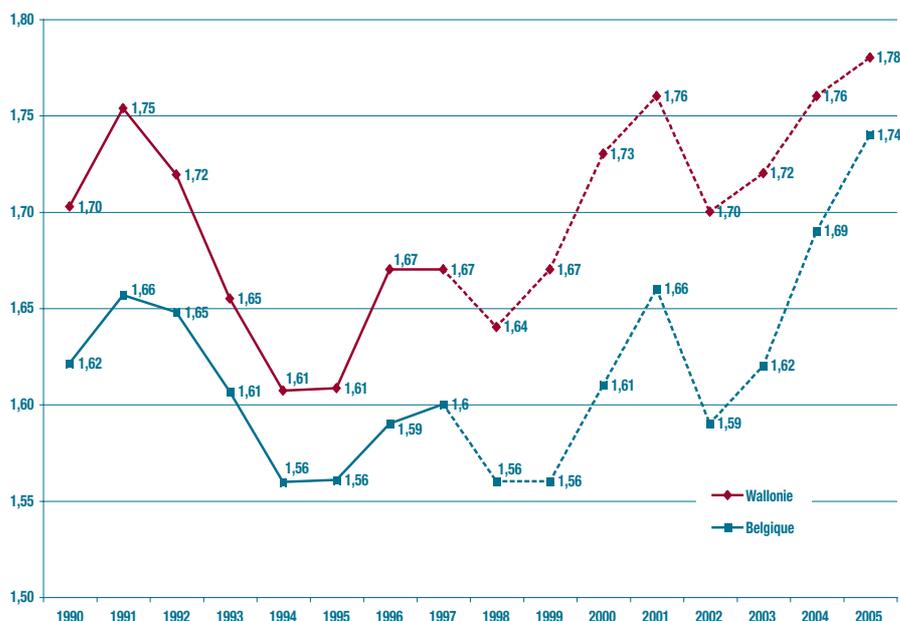
# Chapitre 1 : Société

## Démographie

### → 7. Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie–Belgique

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (1990 à 1997) et ADRASS (estimations 1998 à 2005).

Note - L'indice synthétique de fécondité donne le nombre moyen d'enfants par femme.



### → 8. Indice de vieillissement de la population wallonne

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Registre national et Bureau fédéral du Plan.

Note - L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Il est construit sur la base des données au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Wallonie</b>	86,5	87,1	86,6	86,2	86,1	86,4	86,6
<b>Flandre</b>	89,8	97,6	98,5	99,6	101,1	102,6	103,6
<b>Bruxelles</b>	96,1	89,2	86,6	84,6	83,4	82,3	80,3
<b>Belgique</b>	89,2	93,2	93,3	93,6	94,2	95,0	95,4

### → 9. Indice de dépendance démographique de la population wallonne

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Registre national et Bureau fédéral du Plan.

Note - L'indice de dépendance représente le rapport entre la population de moins de 20 ans et de 60 ans et plus et la population dont l'âge est compris entre 20 et 59 ans. Il est construit sur la base des données au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

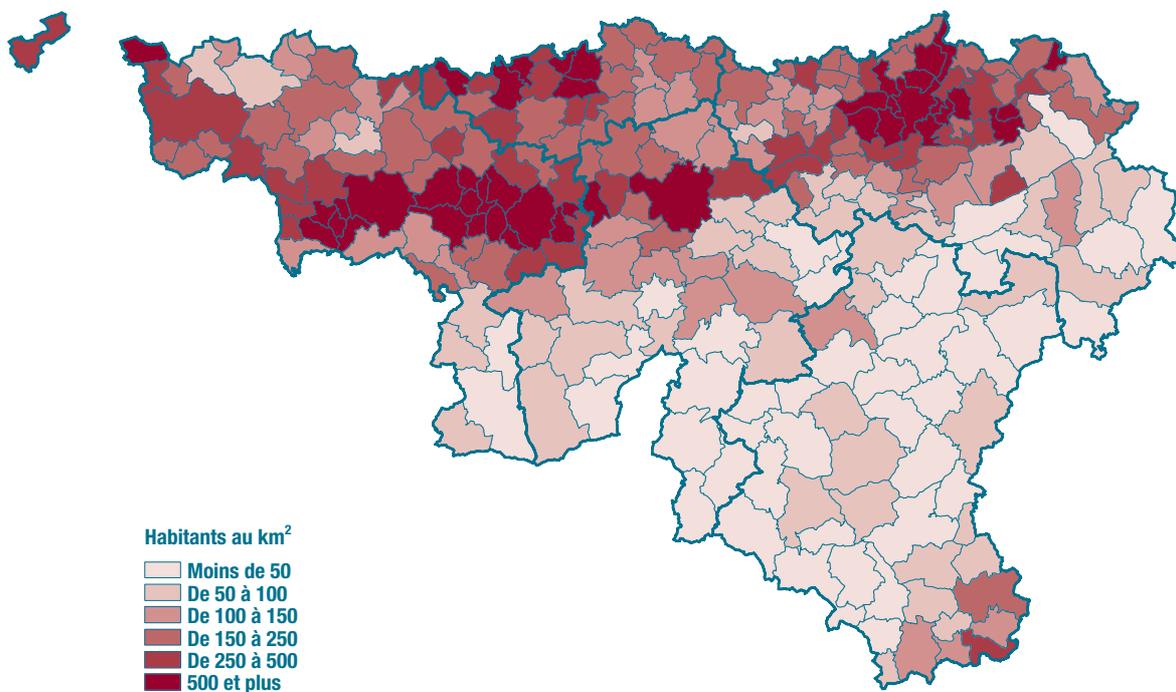
	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Wallonie</b>	86,5	85,9	85,0	84,4	84,0	84,0	83,9
<b>Flandre</b>	81,5	82,2	81,6	81,2	81,3	81,9	82,4
<b>Bruxelles</b>	83,0	79,9	78,4	77,1	76,8	76,7	76,4
<b>Belgique</b>	83,3	83,2	82,4	81,8	81,8	82,0	82,3

## Chapitre 1 : Société

### Démographie

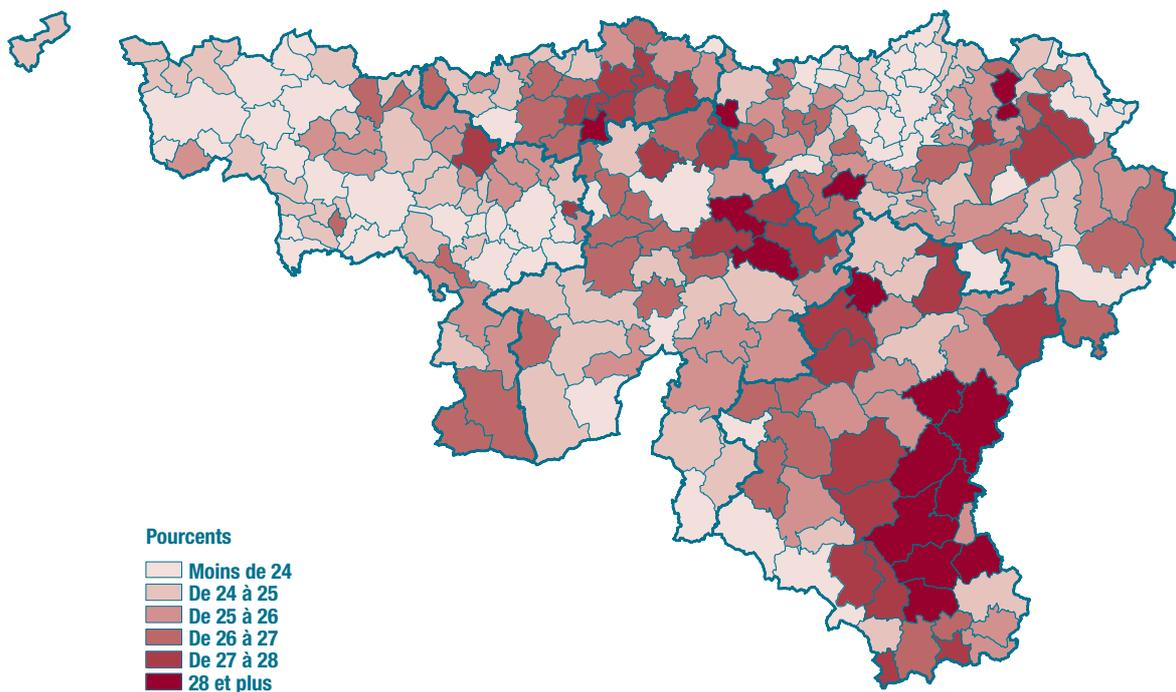
→ **10. Densité de population dans les communes wallonnes en 2006**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs : IWEPS.  
 Note - Données au 1<sup>er</sup> janvier.



→ **11. Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes en 2006**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs : IWEPS.  
 Note - Données au 1<sup>er</sup> janvier.

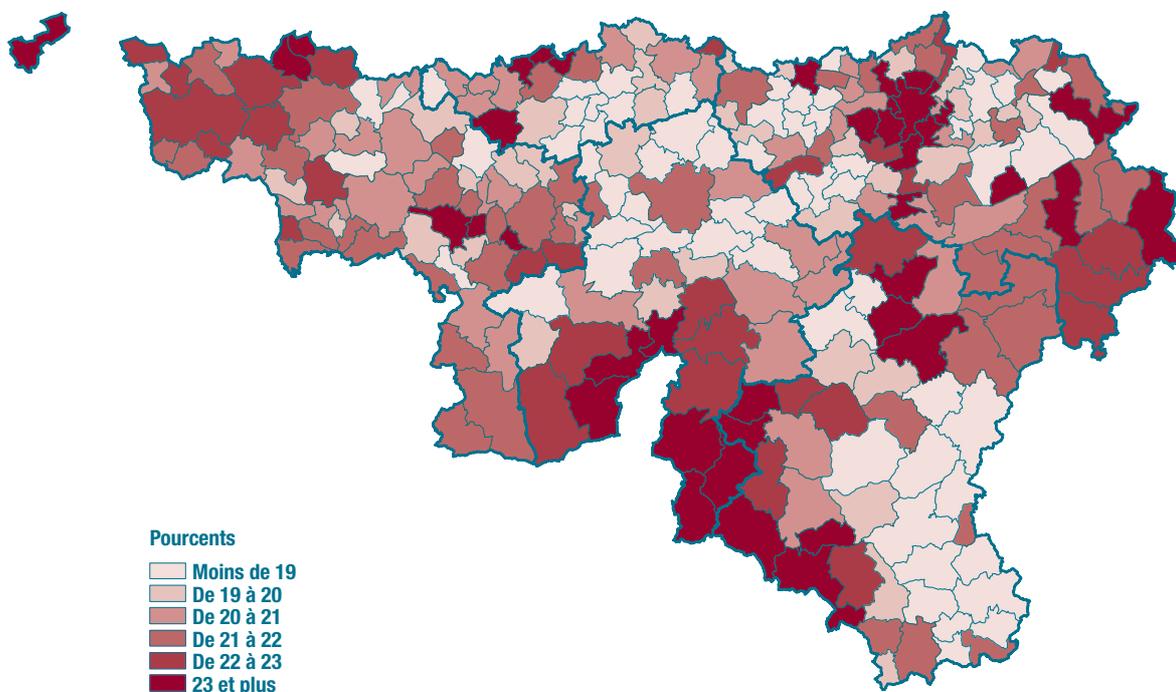


## Chapitre 1 : Société

### Démographie

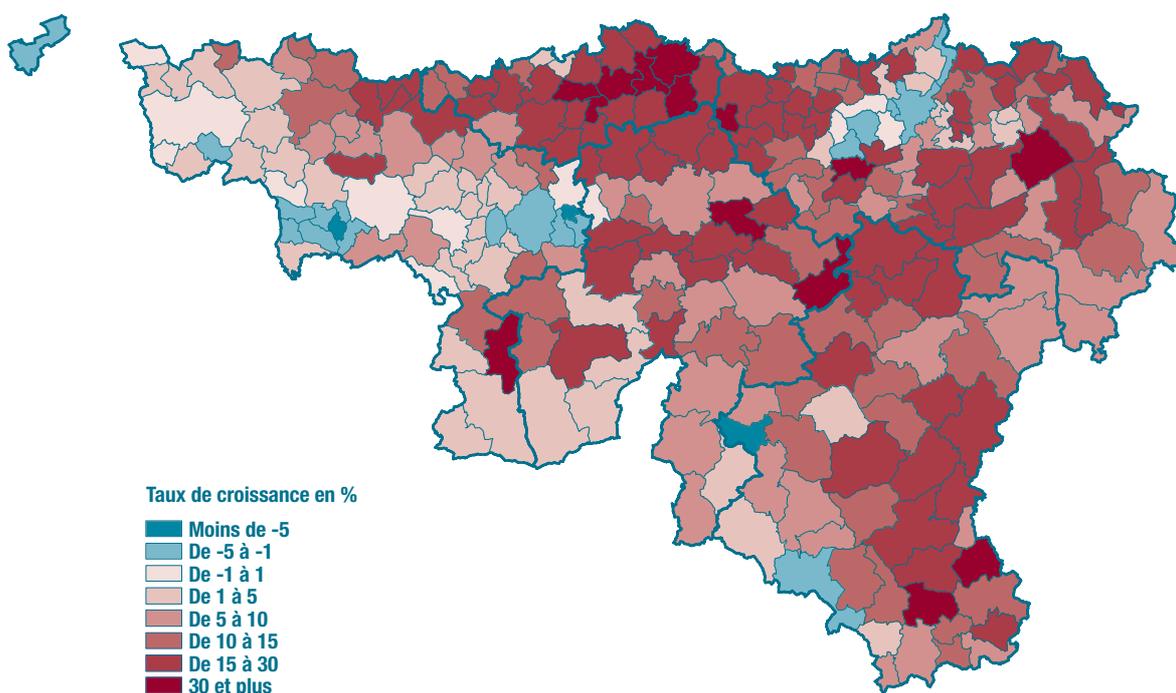
→ **12. Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes en 2006**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs : IWEPS.  
 Note - Données au 1<sup>er</sup> janvier.



→ **13. Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2006**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs : IWEPS.  
 Note - Données au 1<sup>er</sup> janvier.



## Chapitre 1 : Société

### Santé et action sociale

Sur la période 1996-2005, ce sont les infirmières et les pharmaciens qui ont vu leur nombre augmenter le plus (taux de croissance annuels moyens respectifs de 3,3% et 2,1%). La croissance du nombre de médecins, dentistes et kinésithérapeutes a été plus modeste (1,3%, 1,1% et 0,8% respectivement). Pour ces derniers, cette évolution s'explique notamment par une baisse importante entre 2004 et 2005 (-12%). La densité de dispensateurs de soins par habitant est similaire en Wallonie et en Belgique; mais la densité par superficie est largement inférieure en Wallonie (densité inférieure au minimum de 35%). L'évolution des densités (par habitant et par superficie) de dispensateurs est généralement positive d'une année à l'autre. Notons toutefois le cas des kinésithérapeutes pour lesquels les densités par habitant et par superficie ont fortement diminué en 2005 (indicateurs 14, 15 et 16).

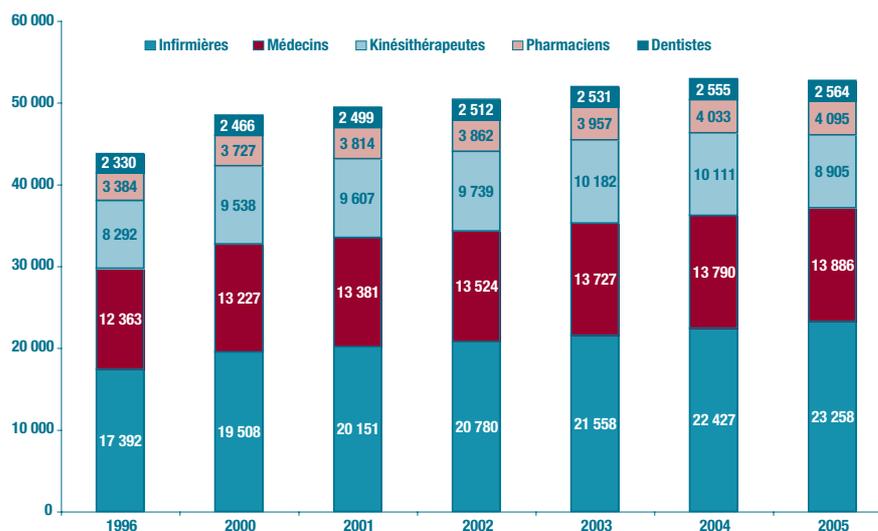
#### → 14. Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie

Source : INAMI.

Notes –

1. Données au 1<sup>er</sup> décembre de chaque année.

2. Parmi les dispensateurs de soins, n'ont été reprises ici que les professions les plus représentées, à savoir, les infirmières (y compris les accoucheuses), les médecins, les kinésithérapeutes, les pharmaciens et les dentistes.



#### → 15. Nombre de dispensateurs de soins pour 10 000 habitants

Sources : INAMI et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs : IWEPS.

Note – Le nombre de dispensateurs de soins est répertorié au 31 décembre de l'année t et rapporté au nombre d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année t+1.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Wallonie</b>							
<b>Infirmières</b>	52	58	60	62	64	66	68
<b>Médecins</b>	37	40	40	40	41	41	41
<b>Kinésithérapeutes</b>	25	29	29	29	30	30	26
<b>Pharmaciens</b>	10	11	11	11	12	12	12
<b>Dentistes</b>	7	7	7	7	7	8	8
<b>Belgique</b>							
<b>Infirmières</b>	54	58	60	61	63	65	66
<b>Médecins</b>	36	39	39	39	40	40	40
<b>Kinésithérapeutes</b>	24	26	27	27	27	27	24
<b>Pharmaciens</b>	10	10	11	11	11	11	11
<b>Dentistes</b>	8	8	8	8	8	8	8

## Chapitre 1 : Société

## Santé et action sociale

En 2004, la proportion de personnes de 60 ans et plus hébergées en maison de repos était de 5,9% en Wallonie (soit une proportion plus élevée que la proportion belge (5,0%)). Quelle que soit l'année considérée, la ventilation par tranche d'âge indique que la part de la population hébergée en maison de repos augmente fortement avec l'âge (indicateur 17).

→ 16. Nombre de dispensateurs de soins pour 100 km<sup>2</sup>

Sources : INAMI et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs : IWEPS.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Wallonie</b>							
<b>Infirmières</b>	103	116	120	123	128	133	138
<b>Médecins</b>	73	79	79	80	81	82	82
<b>Kinésithérapeutes</b>	49	57	57	58	60	60	53
<b>Pharmaciens</b>	20	22	23	23	23	24	24
<b>Dentistes</b>	14	15	15	15	15	15	15
<b>Belgique</b>							
<b>Infirmières</b>	179	196	202	206	213	220	228
<b>Médecins</b>	120	129	132	134	136	137	138
<b>Kinésithérapeutes</b>	80	89	90	90	92	93	82
<b>Pharmaciens</b>	32	35	36	37	37	38	39
<b>Dentistes</b>	26	28	28	28	28	28	28

## → 17. Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos - ventilation par catégorie d'âge

Sources : INAMI et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs : IWEPS.

Note – Les maisons de repos comprennent les maisons de repos pour personnes âgées (MRPA) et les maisons de repos et de soins (MRS).

	1997	2003	2004
<b>Wallonie</b>			
En % de la population concernée			
<b>60-74 ans</b>	1,5	1,2	1,3
<b>75-79 ans</b>	5,2	4,9	5,2
<b>80-84 ans</b>	15,3	12,9	12,5
<b>85-89 ans</b>	24,8	25,3	25,9
<b>90-94 ans (90 ans et + en 1997)</b>	30,4	51,0	44,1
<b>95 ans et +</b>		84,0	70,3
<b>Total</b>	<b>5,2</b>	<b>5,8</b>	<b>5,9</b>
<b>Nombre total</b>	<b>36 862</b>	<b>41 482</b>	<b>42 229</b>
<b>Belgique</b>			
En % de la population concernée			
<b>60-74 ans</b>	1,1	0,9	1,0
<b>75-79 ans</b>	4,7	4,0	4,3
<b>80-84 ans</b>	13,8	11,2	10,9
<b>85-89 ans</b>	22,8	23,2	23,8
<b>90-94 ans (90 ans et + en 1997)</b>	30,1	48,1	41,7
<b>95 ans et +</b>		80,9	66,5
<b>Total</b>	<b>4,7</b>	<b>5,1</b>	<b>5,0</b>
<b>Nombre total</b>	<b>102 323</b>	<b>114 227</b>	<b>115 540</b>

## Chapitre 1 : Société

## Santé et action sociale

## → 18. Pensions : nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile en 2005

Source : Office national des pensions («Statistiques annuelles des bénéficiaires de prestation») - Calculs : IWEPS.  
Notes – Données au 1<sup>er</sup> janvier.

Trois régimes de pension principaux doivent être distingués : celui des travailleurs salariés (y compris les contractuels du secteur public), celui des indépendants et celui du secteur public. A côté de ceux-ci, il existe des régimes de pension particuliers tels que le régime de l'OSSOM (Office de sécurité sociale d'outre-mer) et les régimes résiduels de protection sociale (dont le revenu garanti aux personnes âgées (GRAPA)).

1. Les pensions «pures» du secteur public ne sont pas reprises dans ce tableau.
2. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2001, le revenu garanti aux personnes âgées (RGPA) est remplacé par la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA). S'il s'avère cependant que le revenu garanti est plus avantageux que la garantie de revenus, le droit acquis à un revenu garanti est maintenu. Ceci implique qu'il subsiste encore des bénéficiaires d'un revenu garanti aux personnes âgées.
3. Les statistiques relatives aux bénéficiaires de GRAPA et RGPA comprennent des doubles comptages avec les bénéficiaires de pensions (sur le nombre total de bénéficiaires belges d'une GRAPA, seuls 18% bénéficient uniquement de la GRAPA, les autres bénéficient d'une GRAPA en combinaison avec d'autres pensions (GRAPA + pension de salarié, GRAPA + pension d'indépendant, etc.)). Il n'est donc pas pertinent de sommer ces bénéficiaires avec le nombre total de bénéficiaires de pensions.

	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Belgique
<b>Bénéficiaires de pensions<sup>1</sup></b>				
Carrière pure de salarié	524 965	284 470	80 169	889 604
Carrière pure d'indépendant	79 519	32 137	4 136	115 792
Carrière mixte (salarié + indépendant)	202 603	96 003	26 081	324 687
Carrière mixte (salarié + secteur public)	110 061	65 602	18 158	193 821
Carrière mixte (indépendant + secteur public)	4 655	3 069	599	8 323
Carrière mixte (salarié + indépendant + secteur public)	13 335	10 326	2 700	26 361
<b>Nombre total de bénéficiaires de pensions</b>	<b>935 138</b>	<b>491 607</b>	<b>131 843</b>	<b>1 558 588</b>
<b>Taux de croissance par rapport à 2004 (en %)</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>-1,5</b>	<b>0,4</b>
<b>Bénéficiaires de prestations autres que pensions<sup>2,3</sup></b>				
<b>Garantie de revenus aux personnes âgées</b>	40 184	19 020	9 048	68 252
<b>Revenu garanti aux personnes âgées</b>	n.d.	n.d.	n.d.	21 823

## → 19. Pourcentage de la population ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu - Ventilation par genre et âge

Source : ISSP (Enquête de Santé par Interview 1997, 2001 et 2004) - Calculs : IWEPS.

Note – Les données sont présentées en pourcentage du nombre de personnes dans les catégories considérées.

	1997	2001	2004
Hommes	12,0	12,5	9,2
Femmes	10,2	9,5	5,8
Total	11,1	11,0	7,4
0-14 ans	2,0	2,4	0,8
15-24 ans	3,1	3,2	1,9
25-34 ans	6,6	4,8	3,5
35-44 ans	12,3	11,3	8,0
45-54 ans	11,0	13,2	9,9
55-64 ans	25,4	20,7	13,7
65-74 ans	24,1	20,3	16,1
75 ans et plus	34,6	26,7	15,6
Total	11,1	11,0	7,4
<b>Nombre total</b>	<b>295 574</b>	<b>334 640</b>	<b>228 664</b>

## Chapitre 1 : Société

## Santé et action sociale

→ **20. Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH : évolution de la capacité subventionnée par type de service**

Source : AWIPH.

Note – Situation au 31 décembre de chaque année.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Court séjour	10	12	12	0	0	0
Placement familial	135	135	135	135	135	135
Service d'aide à l'intégration	217	310	341	584	605	632
Service d'accueil de jour pour adultes	1 614	1 649	1 674	1 816	1 816	1 816
Service d'accueil de jour pour jeunes	1 475	1 247	1 116	621	582	544
Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables	264	288	293	300	300	300
Service résidentiel pour adultes	3 228	3 258	3 356	3 419	3 429	3 448
Service résidentiel pour jeunes	2 440	2 427	2 338	2 297	2 290	2 141
Service résidentiel de nuit pour adultes	434	434	458	473	487	515
Service résidentiel de transition	97	101	119	157	157	172
<b>Total</b>	<b>9 914</b>	<b>9 861</b>	<b>9 842</b>	<b>9 802</b>	<b>9 801</b>	<b>9 703</b>

→ **21. Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie**

Source : AWIPH.

Note – En ce qui concerne les aides à l'emploi en milieu ordinaire, seules les mesures les plus importantes en termes financiers ont été retenues.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Nombre de bénéficiaires d'aides à l'emploi en milieu ordinaire</b>						
Prime à l'intégration	220	224	241	257	255	297
Prime de compensation et CCT n° 26	1 488	1 586	1 581	1 655	1 824	2 001
<b>Nombre de bénéficiaires d'un emploi dans le secteur protégé (entreprises de travail adapté - ETA)</b>						
	5 425	5 453	5 496	5 538	5 654	5 647

## Chapitre 1 : Société

### Santé et action sociale

En matière d'accueil de l'enfance, l'Union européenne attend de chaque pays membre d'offrir en 2010 un taux de couverture (nombre de places par rapport au nombre d'enfants) de 33%. Pour atteindre cet objectif, le Plan Cigogne a été lancé en 2003 par le Gouvernement de la Communauté française (obligation d'ouverture de 10 000 places à l'horizon 2010). Outre l'objectif d'augmentation du nombre de places d'accueil des enfants, ce plan vise également à harmoniser l'offre subrégionale (réduction des écarts de taux de couverture observés entre provinces grâce à une répartition adaptée des places nouvellement créées). La progression observée des taux de couverture entre 2000 et 2004 s'explique notamment par les effets du Plan Cigogne. En 2006, une nouvelle version de ce Plan (Plan «Cigogne II») a été adoptée : il prévoit notamment la création de 8 000 nouvelles places d'ici 2009 (indicateurs 22 et 23).

#### → 22. Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française<sup>1</sup>

Source : ONE - Rapports annuels.

Notes –

1. Jusqu'en 2000, pour le secteur subventionné, les capacités reprises sont des capacités théoriques (nombre d'accueillantes multiplié par 3, MCAE limitées aux 12 places subventionnées par l'ONE, places strictement subventionnées par l'ONE). Depuis 2002, au niveau de l'accueil en collectivité, les places assimilées à des places subventionnées (places agréées ou en voie d'agrément par l'ONE mais non subventionnées, places Orbem et SEMA (Synergies Employeurs et Milieux d'Accueil), places subventionnées par le Fonds de Solidarité (Volet 2)) sont intégrées aux places strictement subventionnées et au niveau de l'accueil familial, c'est la capacité réelle autorisée des accueillantes subventionnées qui est comptabilisée. Ceci explique la nette hausse des places en MCAE et la forte baisse chez les accueillantes de 2000 à 2002.

2. FDS2 = Fonds de Solidarité Volet 2.

3. Non comprises les places dans les maisons d'enfants sous tutelle du Service d'aide à la jeunesse (SAJ) ou du Service de protection de la jeunesse (SPJ) ; y compris les places en collectivité au sein des écoles.

	1996	2000	2002	2004	2005
Crèches	9 022	9 202	9 671	9 782	10 020
Prégardiennats	932	906	882	872	796
Maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE)	960	1 092	1 788	1 845	1 948
Crèches parentales				14	14
Maisons d'enfants et Haltes-garderies subventionnées par FDS2 <sup>2</sup>			369	369	380
Accueillantes conventionnées	9 261	9 381	7 375	7 874	8 789
Total subventionné et assimilé	20 175	20 581	20 085	20 756	21 947
Maisons d'enfants <sup>3</sup>	3 782	4 503	4 891	5 700	5 737
Accueillantes autonomes	2 418	2 293	2 237	2 102	2 121
Total non subventionné	6 200	6 796	7 128	7 802	7 858
<b>Total général</b>	<b>26 375</b>	<b>27 377</b>	<b>27 213</b>	<b>28 558</b>	<b>29 805</b>

## Chapitre 1 : Société

### Santé et action sociale

#### → 23. Ventilation par province du nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance et du taux de couverture en 2005

Source : ONE - Rapports annuels - Calculs : IWEPS.

Notes – Le taux de couverture est le rapport entre le nombre de places d'une part et le nombre de naissances d'une année multiplié par 2,5 d'autre part. Les données intègrent les places dans les milieux d'accueil subventionnés et non subventionnés.

Concernant les milieux d'accueil subventionnés : depuis 2002, au niveau de l'accueil en collectivité, les places assimilées à des places subventionnées sont intégrées aux places strictement subventionnées et, au niveau de l'accueil familial, c'est la capacité réelle autorisée des accueillantes subventionnées qui est comptabilisée.

Concernant les milieux d'accueil non subventionnés : les places dans les maisons d'enfants sous tutelle du Service d'aide à la jeunesse (SAJ) ou du Service de protection de la jeunesse (SPJ) ne sont pas comprises, les places en collectivité au sein des écoles sont comprises.

2005	Nombre	Taux de couverture
Brabant wallon	3 685	37,3
Hainaut	7 243	19,8
Liège	5 647	20,9
Luxembourg	2 368	29,3
Namur	3 042	23,1
Communauté française	29 805	23,0

## Chapitre 1 : Société

## Santé et action sociale

Entre 1996 et 2005, le nombre d'accidents corporels de la route et le nombre de victimes ont diminué respectivement d'environ 3% et 6%. Parmi les victimes, ce sont les blessés graves qui présentent la baisse la plus soutenue (-34%). La baisse de ces derniers est quasi continue sur toute la période, contrairement au nombre d'accidents et de blessés légers qui ont connu une recrudescence importante en 2002 et 2003. Quant à la gravité des accidents – mesurée par le nombre de décès à la suite d'un accident –, après une évolution à la hausse, elle diminue progressivement depuis 2002 (indicateur 24).

## → 24. Evolution de la sécurité routière en Wallonie

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs : IWEPS.

Notes – 1. Un accident entre plus de deux véhicules est considéré comme un seul accident.

2. Est considérée comme gravement blessée toute personne blessée dans un accident de roulage dont l'état nécessite l'hospitalisation pour une durée supérieure à 24 heures.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variation totale de 1996 à 2005 (en %)
<b>Accidents corporels<sup>1</sup></b>	14 286	13 335	13 140	13 598	14 911	14 161	13 922	-2,5
<b>Victimes</b>	20 772	19 519	19 155	19 658	20 498	19 327	19 550	-5,9
<b>Décédés dans les 30 jours</b>	538	555	601	595	556	512	495	-8,0
<b>Blessés graves<sup>2</sup></b>	3 816	3 318	3 040	2 833	2 886	2 308	2 527	-33,8
<b>Blessés légers</b>	16 418	15 646	15 514	16 230	17 056	16 507	16 528	0,7
<b>Gravité (nombre de décès dans les 30 jours par 1000 accidents)</b>	38	42	46	44	37	36	36	

## Chapitre 1 : Société

### Formation

**Posséder un diplôme de l'enseignement supérieur améliore les chances d'avoir un emploi : le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur avoisine les 90% dans la catégorie d'âge des 25 à 49 ans et se maintient à 75% pour les diplômés de l'enseignement universitaire âgés de 50 à 64 ans. A l'opposé, pour ceux qui n'ont qu'un diplôme de niveau primaire, les taux d'emploi sont de 43% pour les 25 à 49 ans et de 24% pour les 50 à 64 ans. La différence est nette entre les diplômés de l'enseignement primaire et ceux qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire (indicateur 26).**

→ **25. Répartition de la population wallonne selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, ventilation par statut BIT et catégorie d'âge, en 2005**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) - Calculs : IWEPS.

Notes –

1. Le taux d'emploi d'une catégorie de personnes possédant une caractéristique particulière (âge, niveau de diplôme, genre) est le rapport entre le nombre de personnes de cette catégorie qui ont un emploi et le nombre total de personnes dans la catégorie.
2. Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Les données entre [ ] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de petite taille dans cette catégorie.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
<b>25-49 ans</b>	Primaire ou sans diplôme	6,4	19,4	27,0	11,0
	Secondaire inférieur	16,7	26,0	26,1	19,1
	Secondaire supérieur	39,0	39,0	33,8	38,1
	Supérieur court	22,3	9,9	7,2	18,7
	Supérieur niveau universitaire	15,6	5,7	5,9	13,0
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>50-64 ans</b>	Primaire ou sans diplôme	13,4	[29,3]	35,5	25,5
	Secondaire inférieur	21,2	[29,2]	25,3	23,5
	Secondaire supérieur	32,8	41,5	24,1	28,4
	Supérieur court	17,2	-	10,8	13,4
	Supérieur niveau universitaire	15,4	-	4,3	9,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

→ **26. Répartition de la population wallonne selon le statut BIT, ventilation par niveau de diplôme le plus élevé obtenu et catégorie d'âge, en 2005**

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) - Calculs : IWEPS.

Notes – Les statuts – emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Les données entre [ ] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de petite taille dans cette catégorie.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
<b>25-49 ans</b>	Primaire ou sans diplôme	43,1	15,8	41,0	100
	Secondaire inférieur	64,9	12,2	22,9	100
	Secondaire supérieur	75,9	9,2	14,8	100
	Supérieur court	88,8	4,8	6,5	100
	Supérieur niveau universitaire	88,5	4,0	7,5	100
	<b>Total</b>	<b>74,2</b>	<b>9,0</b>	<b>16,8</b>	<b>100</b>
<b>50-64 ans</b>	Primaire ou sans diplôme	23,6	[2,8]	73,6	100
	Secondaire inférieur	40,3	[3,0]	56,7	100
	Secondaire supérieur	51,7	3,5	44,7	100
	Supérieur court	57,6	-	42,4	100
	Supérieur niveau universitaire	75,1	-	24,9	100
	<b>Total</b>	<b>44,8</b>	<b>2,4</b>	<b>52,8</b>	<b>100</b>

## Chapitre 1 : Société

## Formation

Parmi les jeunes de 18 à 24 ans qui ont quitté l'enseignement et entrent dans la vie active, le diplôme est un atout : l'écart entre le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur et le taux d'emploi des personnes qui ont obtenu au maximum un diplôme du secondaire inférieur est très important, surtout pour les femmes. La part de la population au chômage reste très importante dans cette catégorie d'âge (indicateur 27).

→ 27. Répartition, des jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté l'enseignement selon le statut BIT, ventilation par niveau de diplôme et genre en Wallonie en 2005

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) - Calculs : IWEPS.

Notes – Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Les données entre [ ] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de petite taille dans cette catégorie.

L'indicateur représente la répartition, selon le statut BIT, des jeunes de 18 à 24 ans qui ne suivent plus un enseignement.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
<b>Hommes</b>	Secondaire inférieur (max)	48,1	27,2	24,7	100
	Secondaire supérieur	64,0	26,4	[9,6]	100
	Supérieur	59,4	-	-	100
	<b>Total</b>	<b>58,1</b>	<b>26,8</b>	<b>15,1</b>	<b>100</b>
<b>Femmes</b>	Secondaire inférieur (max)	26,6	32,5	40,9	100
	Secondaire supérieur	52,5	26,1	21,3	100
	Supérieur	76,5	-	-	100
	<b>Total</b>	<b>51,5</b>	<b>25,7</b>	<b>22,8</b>	<b>100</b>
<b>Total</b>	Secondaire inférieur (max)	39,3	29,4	31,3	100
	Secondaire supérieur	59,0	26,3	14,8	100
	Supérieur	70,7	21,1	-	100
	<b>Total</b>	<b>55,0</b>	<b>26,3</b>	<b>18,7</b>	<b>100</b>

## Chapitre 1 : Société

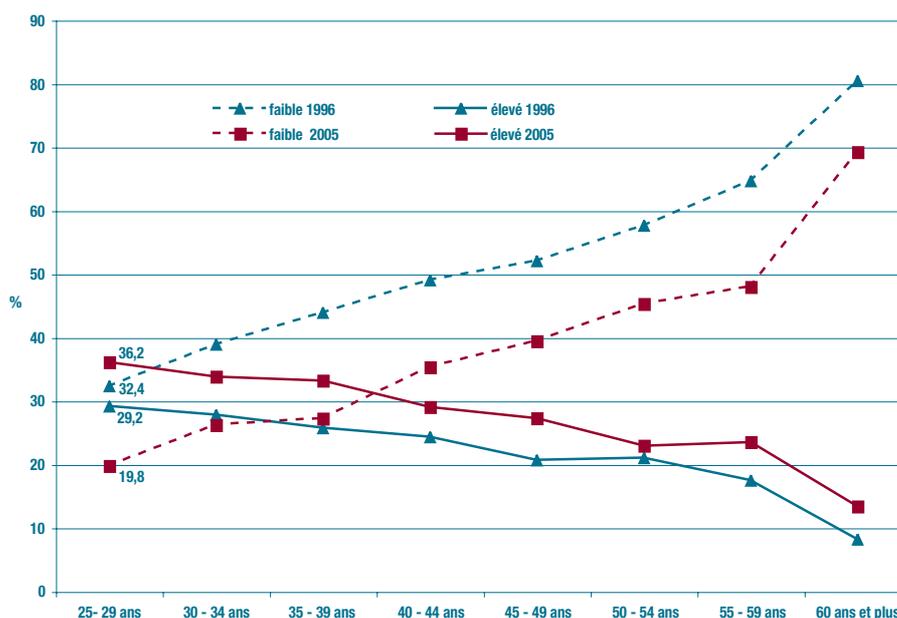
## Formation

Les générations qui entrent sur le marché du travail sont de plus en plus diplômées : si, en 1996, près d'une personne sur trois de la catégorie d'âge 25-29 ans était peu diplômée, en 2005, seulement une personne sur cinq se trouve dans cette situation ; en revanche, la proportion de personnes de la catégorie d'âge 25-29 ans possédant un diplôme supérieur passe de 29,2% en 1996 à 36,2% en 2005. Toutefois, la Wallonie continue à accuser un écart défavorable par rapport à la Belgique où, en 2005, la proportion de très qualifiés est supérieure à celle de la Wallonie et la proportion des peu diplômés inférieure. Dans les catégories d'âge les plus jeunes, la part des diplômés de l'enseignement supérieur augmente graduellement et la part des peu diplômés diminue, de manière très semblable en Wallonie et en Belgique (indicateurs 28 et 29).

→ **28. Evolution du niveau d'éducation en Wallonie par catégorie d'âge, comparaison 1996-2005**

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyenne annuelle, 1996) et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles, 2005) - Calculs: IWEPS.

Note – Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible - le niveau de diplôme le plus élevé obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé - diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



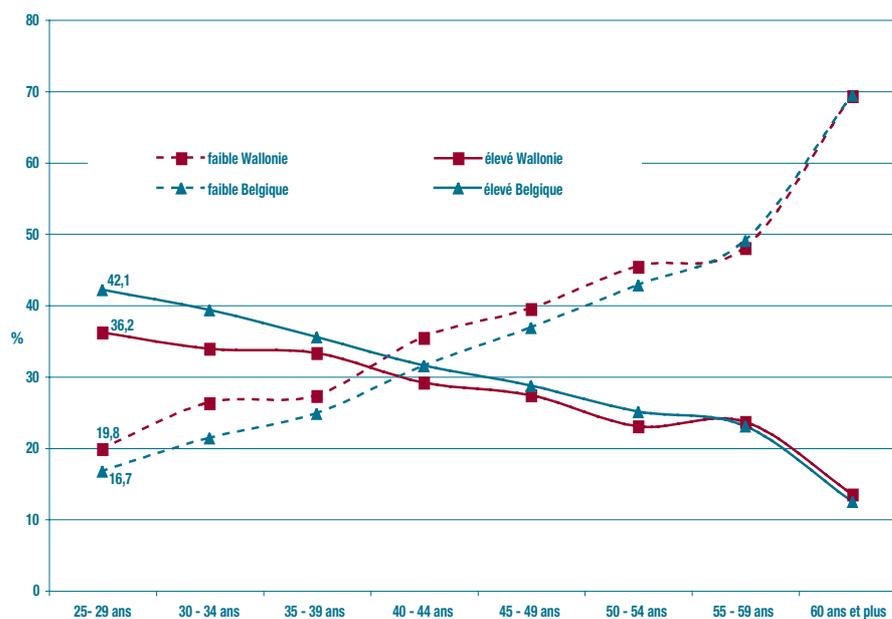
## Chapitre 1 : Société

### Formation

#### → 29. Evolution du niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie – Belgique, 2005

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquêtes sur les forces de travail 2005 (moyennes annuelles) - Calculs : IWEPS.

Note – Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible – le niveau de diplôme le plus élevé obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé - diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



## Chapitre 1 : Société

### Formation

Entre 2000 et 2005, les taux de participation à la formation continue ont très légèrement progressé. Les évolutions sont faibles d'une année à l'autre. Les taux de participation des personnes en emploi ont même légèrement diminué par rapport à 2004.

L'augmentation se marque principalement parmi les diplômés de l'enseignement supérieur et dans la population féminine. Les taux de participation restent faibles parmi les personnes de 50 à 64 ans et parmi les peu diplômés (indicateurs 30 à 32).

#### → 30. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le statut BIT (25-64 ans) en Wallonie

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquêtes sur les forces de travail 2005 (moyennes annuelles) - Calculs : IVEPS.

Notes – Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT). Les données entre [ ] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de petite taille dans cette catégorie.

Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée.

Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les 3 semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.

	Emploi		Chômage		Inactivité		Total	
	2000	2005	2000	2005	2000	2005	2000	2005
<b>Hommes</b>	5,6	6,2	[4,3]	[5,4]	3,0	4,0	5,0	5,7
<b>Femmes</b>	5,8	7,1	6,2	8,8	2,0	3,7	4,3	5,9
<b>Total</b>	<b>5,7</b>	<b>6,6</b>	<b>5,3</b>	<b>7,2</b>	<b>2,3</b>	<b>3,8</b>	<b>4,6</b>	<b>5,8</b>

#### → 31. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé (25-64 ans) en Wallonie

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquêtes sur les forces de travail 2005 (moyennes annuelles) - Calculs : IVEPS.

Note – Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée. Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les 3 semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.

	Secondaire inférieur maximum		Secondaire Supérieur		Supérieur		Tous niveaux	
	2000	2005	2000	2005	2000	2005	2000	2005
<b>Hommes</b>	2,0	2,0	5,5	5,3	10,0	11,2	5,0	5,7
<b>Femmes</b>	1,4	2,2	4,6	5,6	8,8	10,8	4,3	5,9
<b>Total</b>	<b>1,7</b>	<b>2,1</b>	<b>5,1</b>	<b>5,5</b>	<b>9,3</b>	<b>11,0</b>	<b>4,6</b>	<b>5,8</b>

## Chapitre 1 : Société

## Formation

→ **32 Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et l'âge (25-64 ans) en Wallonie**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquêtes sur les forces de travail 2005 (moyennes annuelles) - Calculs : IWEPS.

Note – Le taux de participation est le rapport (en pourcentage) entre le nombre de personnes participant à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée. Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les 3 semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non un lien avec le travail éventuel.

	Hommes		Femmes		Total	
	2000	2005	2000	2005	2000	2005
<b>25-49 ans</b>	6,3	6,8	5,3	7,4	5,8	7,1
<b>50-64 ans</b>	2,0	3,5	2,0	3,2	2,0	3,3
<b>25-64 ans</b>	<b>5,0</b>	<b>5,7</b>	<b>4,3</b>	<b>5,9</b>	<b>4,6</b>	<b>5,8</b>



## Chapitre 1 : Société

### Logement

La proportion de logements privés à faible loyer est plus élevée en Wallonie (35,1%) qu'en Flandre (27,6%) et à Bruxelles (20,6%). On note toutefois une grande disparité entre provinces wallonnes, avec 40% dans les provinces de Liège et du Hainaut, et 18,2 % dans le Brabant wallon (indicateur 36).

→ **35. Part des dépenses en logement (principal ou secondaire) dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible (5 groupes), comparaison Wallonie - Belgique en 2004**

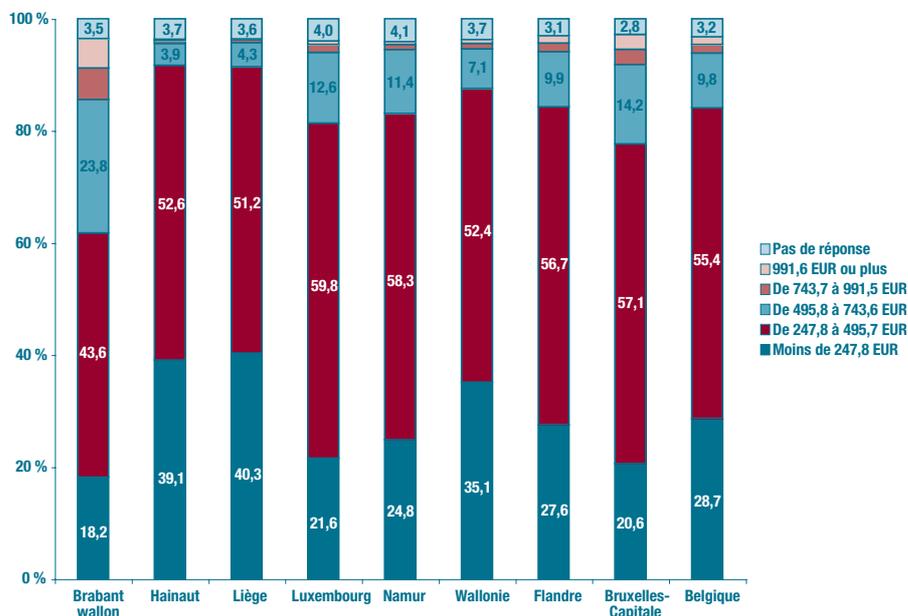
Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquête sur le budget des ménages - Calculs : IWEPS.

Note – Les loyers comprennent les loyers réels de logements et de terrains, les loyers imputés aux propriétaires, les frais d'entretien courant et les charges locatives. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées. Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés. La répartition des revenus en quintiles s'effectue en classant les revenus par ordre de grandeur et en constituant des groupes contenant chacun 20% des revenus, allant des revenus les plus faibles aux plus élevés. Le premier groupe correspond aux 20% des revenus les plus bas et le cinquième groupe, aux 20% des revenus les plus élevés.

Groupes de revenus	Groupe 1 (quintile 1)	Groupe 2 (quintile 2)	Groupe 3 (quintile 3)	Groupe 4 (quintile 4)	Groupe 5 (quintile 5)	Total
<b>Wallonie</b>						
Loyers	32,8	24,6	18,4	15,9	14,2	18,1
Chauffage, éclairage et eau	8,2	6,1	6,2	4,7	3,3	4,9
<b>Total</b>	<b>41,1</b>	<b>30,7</b>	<b>24,6</b>	<b>20,6</b>	<b>17,5</b>	<b>23,0</b>
<b>Belgique</b>						
Loyers	33,1	24,3	19,5	16,0	13,6	18,2
Chauffage, éclairage et eau	7,5	5,5	4,8	3,9	3,0	4,2
<b>Total</b>	<b>40,6</b>	<b>29,8</b>	<b>24,3</b>	<b>19,9</b>	<b>16,6</b>	<b>22,5</b>

→ **36. Répartition des logements privés loués selon la catégorie de loyer mensuel (hors charges), 2001**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Statistique et information économique (enquête socioéconomique générale 2001).



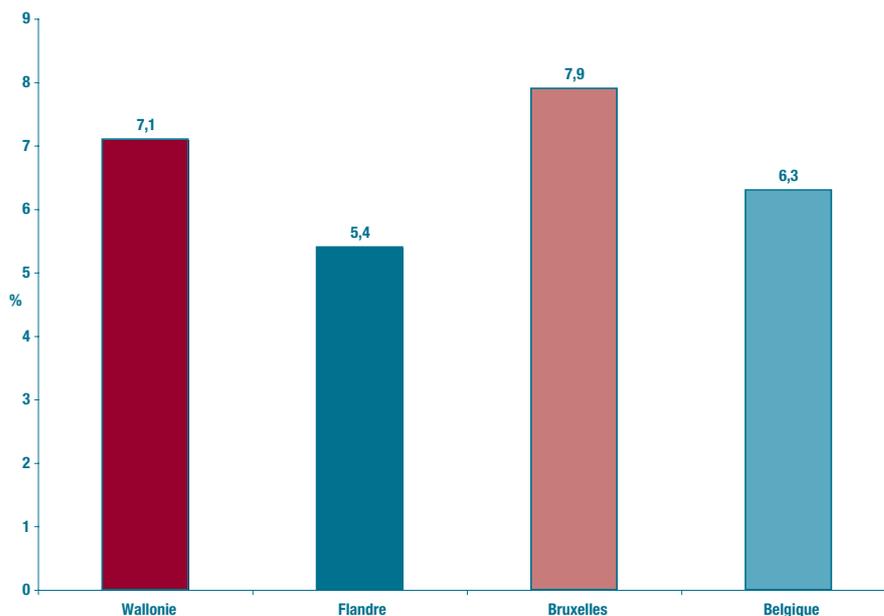
## Chapitre 1 : Société

## Logement

## → 37. Nombre de logements sociaux du secteur locatif pour 100 ménages en 2004

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique cités dans PAN Inclusion sociale 2006-2008. Indicateurs, septembre 2006, p. 86.

Note – L'indicateur représente le rapport (en pourcentage) entre le nombre total de logements sociaux (des sociétés de logements sociaux agréées au 31 décembre de l'année) et le nombre de ménages (au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante). En 2004, on comptait en Wallonie 7,1 logements sociaux pour 100 ménages privés (source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique et SWL).



## → 38. Proportion de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes

Sources : European Community Household Panel, Onderzoeksgroep Armoede, Sociale uitsluiting en Stad et Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale - Administration de l'Information et des Etudes : Plan d'action national Inclusion sociale 2003-2005 – Indicateurs, Rapport final août 2003 et actualisation avril 2004, 17/06/2004 (document de travail du groupe de travail «Indicateurs»). Source pour les données 2004 : EU-SILC, cité par PAN Inclusion sociale 2006-2008, septembre 2006, p. 88.

Notes – Les problèmes considérés sont :

- manque de confort élémentaire (absence de baignoire ou douche, absence d'eau courante chaude ou absence de toilette équipée d'une chasse dans le logement) ;
- au moins deux problèmes de logement parmi : manque d'étanchéité du toit, absence de chauffage, humidité et moisissure, portes et fenêtres délabrées ;
- espace insuffisant (moins d'une pièce (hors sanitaires) par membre du ménage).

	1999	2001	2004
Wallonie	14,7	12,5	28,2
Flandre	17,2	13,9	18,8
Belgique	16,6	13,7	23,8



## Chapitre 2 : Économie

# Chapitre 2 Économie





## Chapitre 2 : Économie

### Produit intérieur brut

Selon les statistiques les plus récentes publiées par l'Institut des comptes régionaux, en février 2007, le PIB de la Wallonie est évalué en 2005 (dernière année disponible dans les comptes régionaux) à 70382 millions d'euros et son PIB par habitant à 20670 euros, contre 28490 euros pour la Belgique. En 2005, le PIB par tête en Wallonie se situait à 72,3% du PIB par tête de la Belgique contre 73,6% en 1996 (indicateur 40).

#### → 40. Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en euros) dans les provinces wallonnes

Source : ICN, mars 2007 - Calculs : IWEPS.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PIB par habitant							
Brabant wallon	17715	22544	23446	24417	24802	26748	27713
Hainaut	14216	16253	16616	16914	17427	18203	18827
Liège	16313	18508	18858	19230	19579	20595	21070
Luxembourg	15021	17282	17288	17883	18040	19190	19664
Namur	14497	16961	17395	17928	18457	19341	19901
<b>Wallonie</b>	<b>15312</b>	<b>17772</b>	<b>18174</b>	<b>18623</b>	<b>19052</b>	<b>20072</b>	<b>20670</b>
Variations par rapport à l'année précédente (en %)							
Brabant wallon	1,0	8,9	4,0	4,1	1,6	7,8	3,6
Hainaut	1,4	4,6	2,2	1,8	3,0	4,5	3,4
Liège	1,6	4,2	1,9	2,0	1,8	5,2	2,3
Luxembourg	1,1	4,6	0,0	3,4	0,9	6,4	2,5
Namur	3,3	5,3	2,6	3,1	3,0	4,8	2,9
<b>Wallonie</b>	<b>1,6</b>	<b>5,1</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>	<b>2,3</b>	<b>5,4</b>	<b>3,0</b>
Indice (Région wallonne = 100)							
Brabant wallon	115,7	126,9	129,0	131,1	130,2	133,3	134,1
Hainaut	92,8	91,5	91,4	90,8	91,5	90,7	91,1
Liège	106,5	104,1	103,8	103,3	102,8	102,6	101,9
Luxembourg	98,1	97,2	95,1	96,0	94,7	95,6	95,1
Namur	94,7	95,4	95,7	96,3	96,9	96,4	96,3
<b>Wallonie</b>	<b>100,0</b>						

#### → 41. Evolution du PIB au prix de l'année précédente (2004), croissance en volume

Sources : ICN - Comptes régionaux, comptes nationaux trimestriels, Eurostat - Calculs : IWEPS.

Note - (p) = prévision

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Wallonie</b>	0,8	3,6	1,6	0,7	1,8	2,8	0,7	2,6 (p)	2,2 (p)
<b>Belgique</b>	1,2	3,7	0,8	1,5	1,0	3,0	1,1	3,1 (p)	2,3 (p)
<b>UE-15</b>	1,6	3,9	1,9	1,1	1,1	0,3	1,5	2,9	2,2 (p)
<b>UE-25</b>	1,7	3,9	2,0	1,2	1,3	2,4	1,7	2,8	2,4 (p)

## Chapitre 2 : Économie

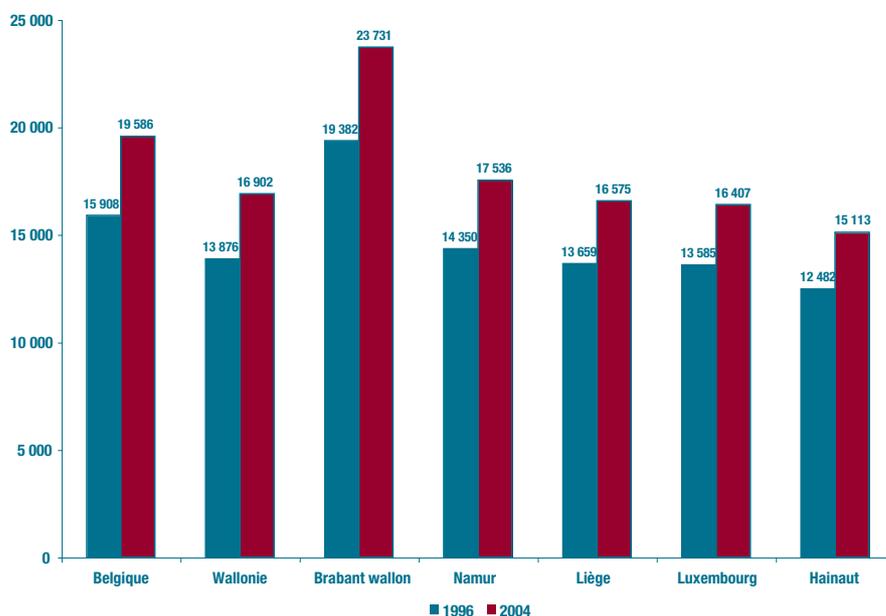
### Revenu des ménages

De 1996 à 2004 (dernière année disponible au niveau des comptes régionaux), le revenu primaire mesuré à prix courants a progressé en Wallonie en moyenne de 2,8% par an. Durant la même période, le revenu disponible par habitant a progressé de 2,5% par an en Wallonie. Ces taux de croissance moyens sont légèrement inférieurs aux moyennes belges en ce qui concerne le revenu primaire mesuré à prix courants (3%).

→ **42. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu primaire par habitant dans les provinces wallonnes**

Source : ICN, mars 2007 - Calculs : IWEPS.

Note – Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés.



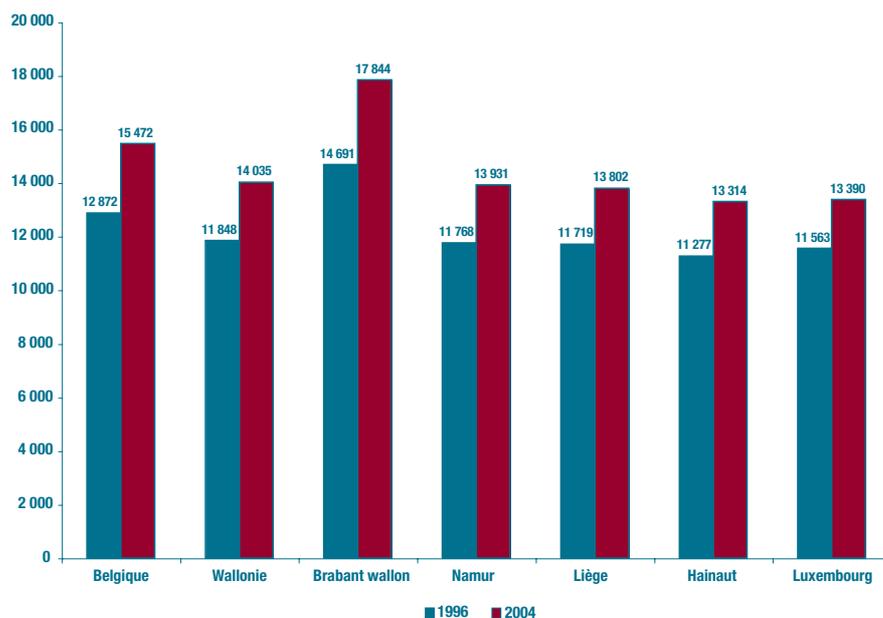
## Chapitre 2 : Économie

### Revenu des ménages

→ **43. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu disponible par habitant dans les provinces wallonnes**

Source : ICN, mars 2007 - Calculs : IWEPS.

Note – Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées.



→ **44. Revenu primaire par habitant et revenu disponible par habitant en indice : écarts entre provinces wallonnes – Wallonie=100**

Source : ICN, mars 2007 – Calculs : IWEPS.

Note – Le revenu primaire est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées.

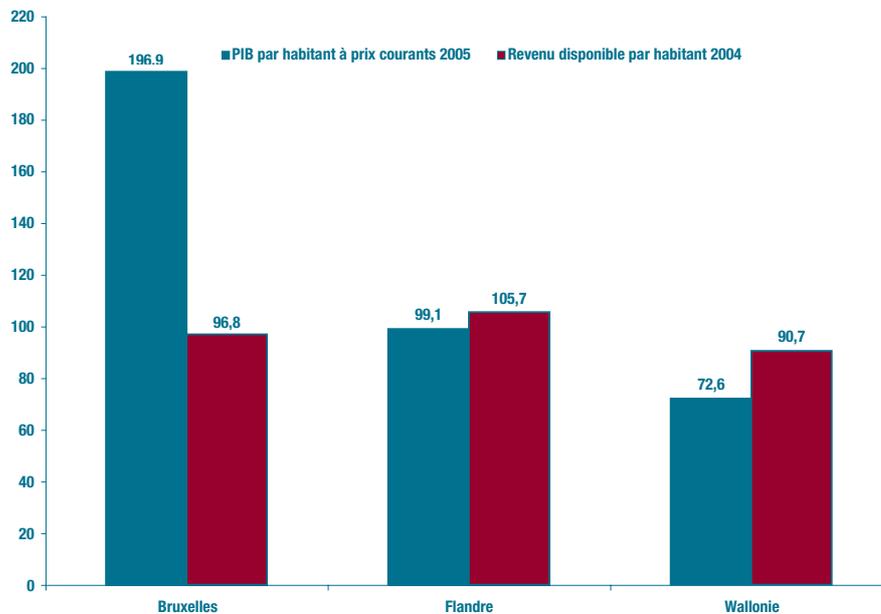
	Revenu primaire par habitant, en indice par rapport à la wallonie		Revenu disponible par habitant, en indice par rapport à la wallonie	
	1996	2004	1996	2004
Brabant wallon	139,7	140,4	124,0	127,1
Hainaut	90,0	89,4	95,2	94,9
Liège	98,4	98,1	98,9	98,3
Luxembourg	97,9	97,1	97,6	95,4
Namur	103,4	103,8	99,3	99,3
<b>Wallonie</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Chapitre 2 : Économie

### Revenu des ménages

→ **45. Produit intérieur brut par habitant en 2005 et revenu disponible par habitant en 2004 (à prix courants), comparaison Wallonie-Flandre-Bruxelles - Belgique=100**

Source : ICN, mars 2007 - Calculs : IWEPS.



→ **46. Taux de risque de pauvreté des ménages en 2004 : comparaison Wallonie, Flandre, Belgique**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - EU-SILC 2004; calculs : IWEPS.

Note – Le taux de risque de pauvreté est mesuré par la proportion de personnes dont le « revenu » est inférieur à 60% du revenu médian. Le revenu médian est celui qui se situe au centre de la série des revenus (classés par ordre de grandeur). Le « revenu » personnel est établi à partir du revenu du ménage : pour ce faire, on divise le revenu total du ménage par le nombre « d'équivalents adultes » dans le ménage, et on attribue à chaque membre du ménage le revenu ainsi obtenu, appelé revenu équivalent. Le taux de risque de pauvreté dépend de la composition du revenu prise en considération. Trois taux de risque de pauvreté sont présentés dans le tableau ci-dessous : le taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux, calculé sur la base du revenu primaire seul, le taux de risque de pauvreté après transferts, basé sur le revenu total (revenu primaire plus ensemble des transferts sociaux) et, entre ces extrêmes, le taux de risque de pauvreté basé sur le revenu avant transferts sociaux mais incluant les pensions de vieillesse et de survie.

#### Taux de risque de pauvreté (en %) calculés sur la base

	du revenu primaire	du revenu primaire + pensions	du revenu total
Wallonie	45	32	18
Flandre	38	23	11
Belgique	40	28	15

## Chapitre 2 : Économie

### Emploi

**En 2005, 56,1% des Wallons de 15 à 64 ans ont un emploi. Ce taux reste globalement stable depuis l'année 2000. On observe en effet deux mouvements en sens contraire : une légère hausse du taux d'emploi des travailleurs de 50 à 64 ans (+ 5,3 points de pourcentage) compensée par une baisse du taux d'emploi des 15 à 24 ans (- 1,5 points) et des 25 à 49 ans (-0,2 point) (indicateurs 47 et 49).**

#### → 47. Evolution du taux d'activité, du taux d'emploi et du taux de chômage, population des 15-64 ans

Sources : Eurostat (1996-2002) et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique à partir de 2003 - Enquêtes sur les forces de travail (moyenne annuelle) – Calculs : IWEPS.  
Notes – Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge d'activité (15-64 ans) ; la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi. Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité. Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active. Tous les taux sont exprimés en pourcentage. Bien que les écarts des taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données du SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique soient généralement minimales (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003.

		1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Taux d'activité</b>	Hommes	70,3	71,5	71,1	70,5	70,6	70,8	71,2
	Femmes	51,3	53,3	51,9	52,1	53,8	54,4	56,1
	Total	60,8	62,4	61,5	61,3	62,2	62,6	63,7
<b>Taux d'emploi</b>	Hommes	62,0	65,5	64,9	64,1	63,5	63,2	63,7
	Femmes	42,2	46,4	45,8	45,5	47,4	46,9	48,4
	Total	52,1	56,0	55,4	54,8	55,4	55,1	56,1
<b>Taux de chômage</b>	Hommes	11,7	8,5	8,7	9,0	10,1	10,7	10,5
	Femmes	17,7	12,8	11,7	12,6	11,9	13,8	13,8
	Total	14,2	10,3	10,0	10,6	10,9	12,1	11,9

#### → 48. La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge

Sources : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (1996, moyenne annuelle) et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Enquêtes sur les forces de travail (à partir de 2004, moyennes annuelles) - Calculs : IWEPS.

Note – Les statuts - emploi, chômage – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Les données sont exprimées en milliers d'unités.

		1996			2004			2005		
		Emploi	Chômage	Population active	Emploi	Chômage	Population active	Emploi	Chômage	Population active
<b>15-24 ans</b>	Hommes	51,8	21,9	73,7	51,4	24,2	75,6	53,6	23,2	76,9
	Femmes	34,9	23,0	57,8	39,4	20,6	60,0	40,8	21,2	62,1
	Total	86,6	44,9	131,5	90,8	44,8	135,6	94,5	44,5	138,9
<b>25-49 ans</b>	Hommes	508,1	60,4	568,6	491,8	53,2	545,0	491,8	50,5	542,3
	Femmes	364,3	70,5	434,8	378,3	56,1	434,4	386,5	56,1	442,5
	Total	872,5	130,9	1 003,3	870,1	109,3	979,4	878,3	106,5	984,8
<b>50-64 ans</b>	Hommes	108,8	6,6	115,4	152,1	6,1	158,2	162,4	9,2	171,6
	Femmes	54,6	3,9	58,5	96,5	5,6	102,1	109,8	8,4	118,2
	Total	163,4	10,5	173,9	248,6	11,7	260,3	272,3	17,6	289,9
<b>15-64 ans</b>	Hommes	668,7	89,0	757,7	695,3	83,6	778,9	707,9	82,9	790,7
	Femmes	453,8	97,3	551,1	514,2	82,3	596,4	537,1	85,8	622,9
	<b>Total</b>	<b>1 122,5</b>	<b>186,3</b>	<b>1 308,7</b>	<b>1 209,5</b>	<b>165,9</b>	<b>1 375,3</b>	<b>1 245,0</b>	<b>168,6</b>	<b>1 413,6</b>

## Chapitre 2 : Économie

## Emploi

## → 49. Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge (en pourcentage)

Sources : Eurostat (1996-2002) et SPF Economie - Direction générale statistique et information économique - Enquêtes sur les forces de travail à partir de 2003 (moyenne annuelle) – Calculs : IWEPS.

Note – Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Bien que les écarts des taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données du SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique soient généralement minimales (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003.

		1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>15-24 ans</b>	Hommes	23,6	28,2	27,9	26,4	23,6	24,0	24,7
	Femmes	16,6	18,8	19,4	19,2	17,9	19,1	19,5
	<b>Total</b>	<b>20,1</b>	<b>23,6</b>	<b>23,7</b>	<b>22,9</b>	<b>20,8</b>	<b>21,6</b>	<b>22,1</b>
<b>25-49 ans</b>	Hommes	82,5	84,7	83,7	83,3	82,6	82,5	82,9
	Femmes	60,2	64,0	62,5	62,3	65,2	63,9	65,5
	<b>Total</b>	<b>71,4</b>	<b>74,4</b>	<b>73,2</b>	<b>72,9</b>	<b>74,0</b>	<b>73,2</b>	<b>74,2</b>
<b>50-64 ans</b>	Hommes	44,8	50,7	51,5	51,3	52,7	52,5	54,1
	Femmes	21,0	28,3	29,1	29,4	31,7	32,2	35,4
	<b>Total</b>	<b>32,5</b>	<b>39,3</b>	<b>40,1</b>	<b>40,2</b>	<b>42,0</b>	<b>42,2</b>	<b>44,6</b>
<b>15-64 ans</b>	Hommes	62,0	65,5	64,9	64,1	63,5	63,2	63,7
	Femmes	42,2	46,4	45,8	45,5	47,4	46,9	48,4
	<b>Total</b>	<b>52,1</b>	<b>56,0</b>	<b>55,4</b>	<b>54,8</b>	<b>55,4</b>	<b>55,1</b>	<b>56,1</b>

## → 50. Evolution du taux de chômage selon le genre et l'âge (en pourcentage)

Sources : Eurostat (1996-2002) et SPF ECONOMIE – Direction générale statistique et information économique à partir de 2003 - Enquêtes sur les forces de travail (moyenne annuelle) - Calculs : IWEPS.

Note – Le taux de chômage est défini selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Bien que les écarts entre taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données du SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique soient généralement minimales (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003.

		1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>15-24 ans</b>	Hommes	29,7	21,1	25,9	24,3	31,4	32,0	30,2
	Femmes	39,7	34,3	31,7	29,4	32,3	34,4	34,2
	<b>Total</b>	<b>34,1</b>	<b>26,9</b>	<b>28,3</b>	<b>26,5</b>	<b>31,8</b>	<b>33,1</b>	<b>32,0</b>
<b>25-49 ans</b>	Hommes	10,6	7,7	7,6	8,4	9,0	9,8	9,3
	Femmes	16,2	11,6	10,8	12,1	11,1	12,9	12,7
	<b>Total</b>	<b>13,0</b>	<b>9,4</b>	<b>9,0</b>	<b>10,0</b>	<b>9,9</b>	<b>11,2</b>	<b>10,8</b>
<b>50-64 ans</b>	Hommes	5,7	4,9	3,5	3,9	4,0	3,9	5,4
	Femmes	6,7	4,2	3,0	4,6	4,4	5,5	7,1
	<b>Total</b>	<b>6,1</b>	<b>4,6</b>	<b>3,3</b>	<b>4,1</b>	<b>4,2</b>	<b>4,5</b>	<b>6,1</b>
<b>15-64 ans</b>	Hommes	11,7	8,5	8,7	9,0	10,1	10,7	10,5
	Femmes	17,7	12,8	11,7	12,6	11,9	13,8	13,8
	<b>Total</b>	<b>14,2</b>	<b>10,3</b>	<b>10,0</b>	<b>10,6</b>	<b>10,9</b>	<b>12,1</b>	<b>11,9</b>

## Chapitre 2 : Économie

## Emploi

## → 51. Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans (en pourcentage)

Source : EUROSTAT - REGIO (version novembre 2006) - Enquêtes sur les forces de travail (moyenne annuelle).

Note –

1. Les données pour le Nord - Pas-de-Calais sont des données du 1<sup>er</sup> trimestre de 1999 à 2003 et des moyennes annuelles à partir de 2003.

		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Hommes</b>	Wallonie	64,4	65,5	64,9	64,2	63,5	63,2	63,7
	Flandre	71,3	72,9	72,1	71,6	70,7	71,6	71,8
	Belgique	68,1	69,5	68,8	68,3	67,3	67,9	68,3
	Nord - Pas-de-Calais <sup>1</sup>	60,5	61,7	64,0	64,1	65,1	66,6	66,3
	UE-15	71,6	72,4	73,0	72,8	72,6	72,4	72,8
	UE-25		71,2	71,3	71,0	70,8	70,7	71,2
<b>Femmes</b>	Wallonie	45,2	46,4	45,8	45,6	47,4	46,9	48,4
	Flandre	53,6	54,7	54,5	55,2	55,0	56,7	57,9
	Belgique	50,4	51,5	51,0	51,4	51,8	52,6	53,8
	Nord - Pas-de-Calais <sup>1</sup>	41,5	43,2	44,1	44,2	48,0	50,2	49,3
	UE-15	52,7	53,8	54,9	55,5	56,0	56,6	57,3
	UE-25		53,5	54,2	54,6	55,0	55,5	56,2
<b>Total</b>	Wallonie	54,8	56,0	55,4	54,9	55,4	55,0	56,1
	Flandre	62,6	63,9	63,4	63,5	62,9	64,3	64,9
	Belgique	59,3	60,5	59,9	59,9	59,6	60,3	61,1
	Nord - Pas-de-Calais <sup>1</sup>	50,9	52,5	54,0	54,1	56,5	58,5	57,7
	UE-15	62,2	63,1	64,0	64,2	64,3	64,5	65,1
	UE-25		62,3	62,7	62,8	62,9	63,1	63,7

## Chapitre 2 : Économie

### Emploi

Après plusieurs années de progression, les flux de navetteurs entrant en et sortant de Wallonie accusent une baisse entre 2003 et 2004. Une importante reprise se manifeste ensuite. En 2005, le nombre de navetteurs est le plus élevé de la période : 211 000 travailleurs résidant en Wallonie occupent un emploi en dehors de la Wallonie, soit 17,5 % de la population active occupée (indicateur 52).

→ **52. Les flux de navetteurs entre régions**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) - Calculs : IWEPS.

Navetteurs sortant de Wallonie	Lieu de travail			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
1996	120 722	28 006	32 236	180 964
2000	124 846	35 675	41 973	202 493
2001	127 628	35 765	38 218	201 610
2002	124 445	37 166	47 180	208 792
2003	127 018	38 126	39 710	204 854
2004	125 069	33 924	36 606	195 599
2005	128 463	34 826	48 453	211 743

Navetteurs entrant en Wallonie	Lieu de résidence			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
1996	13 786	22 403	nd	36 189
2000	12 869	23 276	nd	36 146
2001	13 427	20 802	nd	34 229
2002	15 952	26 427	nd	42 379
2003	16 288	25 554	nd	41 842
2004	14 338	19 493	nd	33 831
2005	18 698	19 484	nd	38 183

## Chapitre 2 : Économie

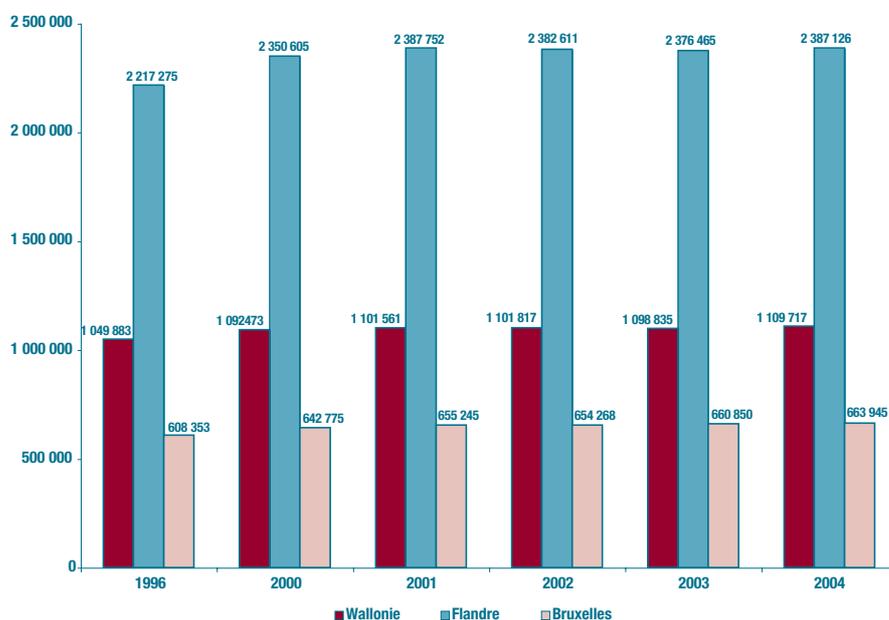
### Emploi

Au cours de la période 1996 - 2004, l'emploi intérieur a progressé de 5,7% en Wallonie, de 7,7% en Flandre, de 9,1% en région bruxelloise et de 7,3% en moyenne belge. Dans toutes les régions, l'évolution a été plus favorable en début de période : de 1996 à 2000, on a observé une croissance de 4,1% en Wallonie, de 6,0% en Flandre, de 5,7 % à Bruxelles et une moyenne belge de 5,4%. On soulignera que de 2000 à 2005, l'évolution a été semblable en Wallonie et en Flandre (+ 1,6%) (indicateur 53).

#### → 53. Evolution de l'emploi intérieur total, comparaison régionale

Sources : ICN, Comptes régionaux, BNB – Calculs : IWEPS.

Note – A la différence de la statistique de la population active occupée régionale, qui comptabilise les travailleurs au lieu de domicile, la statistique de l'emploi intérieur comptabilise les travailleurs au lieu d'occupation. Cette statistique donne une image plus proche de l'activité régionale.



## Chapitre 2 : Économie

### Emploi

Depuis 1996, l'emploi du secteur privé a progressé de 11,2% et l'emploi public de 9,1%. Les secteurs «immobilier et services aux entreprises», «Santé et action sociale» et «Services collectifs, sociaux et personnels» affichent une croissance particulièrement élevée, tant dans le privé que dans le public. Le secteur «Transport, entreposage et communications» connaît une hausse importante dans le privé (+55%), mais une baisse dans le public (-15%) (indicateurs 54 et 56).

#### → 54. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé

Source : ONSS - Statistique décentralisée (30 juin pour 1996, 31 décembre pour 2003) - Calculs: IWEPS.

Notes –

1. La catégorie «Divers» comprend les «Services domestiques, les» «Organismes extra-territoriaux» et les «Activités mal définies». Ces dernières comprennent, avant 2003, les travailleurs du «Troisième circuit du travail» et du programme «Prime».
2. Des modifications méthodologiques (liées à la nouvelle déclaration multifonctionnelle) et législatives intervenues en 2003 invitent à interpréter avec prudence les comparaisons des données relatives aux années 2003 et suivantes avec les données antérieures. Certaines modifications n'ont pas encore été suivies d'effets en 2003; nous ne les mentionnerons pas ici. Le lecteur intéressé se reportera à l'introduction de la «brochure jaune» ONSS 2003. Les principaux changements à prendre en considération en 2003, pour le secteur public et le secteur privé, sont les suivants :
  - a) Les enseignants dans le cadre de la formation des classes moyennes, déclarés par les institutions communautaires et régionales compétentes (IFPME puis IFAPME en Wallonie) sont repris dans les statistiques à partir de 2003.
  - b) Contrairement au passé, les travailleurs en incapacité de travail depuis plus de 12 mois sont comptabilisés dans les statistiques; ce changement concerne environ 6 500 travailleurs en Wallonie.
  - c) En raison d'une modification de la réglementation de la sécurité sociale entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2003, les gardiens et gardiennes d'enfants relèvent d'un statut de sécurité sociale spécifique; ces personnes sont reprises sous le statut d'employé dans le secteur «Santé et action sociale».
  - d) La nouvelle réglementation en matière de subventions à la création d'emploi, et en particulier les modalités d'octroi des subventions qui y sont prévues, impliquent un changement d'employeur pour les travailleurs occupés sur ces emplois aidés : la fonction d'employeur, auparavant exercée par le FOREM, sera dorénavant exercée par les employeurs directs (pouvoirs publics régionaux, communautaires ou locaux, entreprises et employeurs du secteur commercial ou non marchand). On observera en conséquence des changements de secteurs d'activités pour les travailleurs concernés: ceux-ci se retrouveront principalement dans les secteurs «Santé et action sociale» et «Services collectifs, sociaux et personnels». Les premiers effets de cette nouvelle réglementation ont été observés au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2003; environ 2 300 postes de travail étaient concernés.

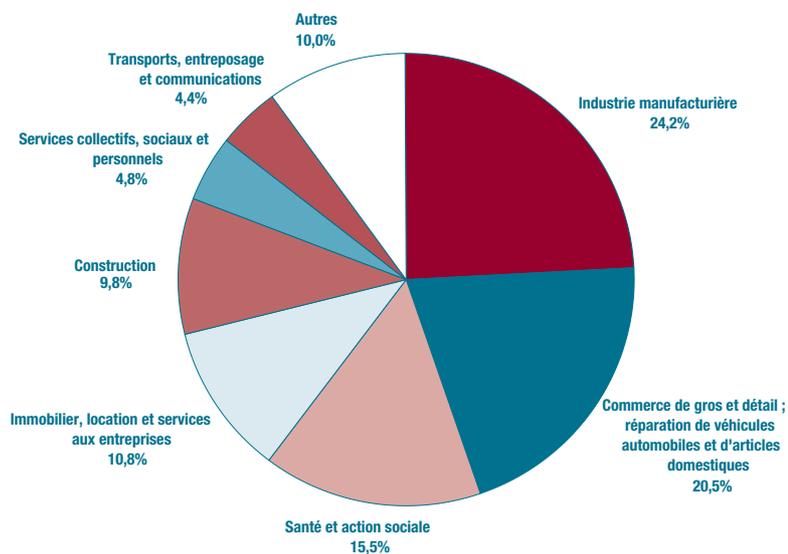
Secteur d'activités	1996			2003			Evolution 1996-2003 Variation en % Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Agriculture, chasse et sylviculture	3 078	535	3 613	3 460	673	4 133	14,4
Pêche	86	19	105	37	12	49	-53,3
Industries extractives	3 494	210	3 704	2 366	165	2 531	-31,7
Industrie manufacturière	117 263	25 522	142 785	109 237	26 794	136 031	-4,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 423	473	4 896	3 369	591	3 960	-19,1
Construction	46 796	2 088	48 884	52 144	2 628	54 772	12,0
Commerce de gros et détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	51 398	49 090	100 488	56 596	58 498	115 094	14,5
Hôtels et restaurants	9 892	11 045	20 937	10 997	12 022	23 019	9,9
Transports, entreposage et communications	13 799	2 184	15 983	21 113	3 711	24 824	55,3
Activités financières	8 827	8 502	17 329	7 812	9 695	17 507	1,0
Immobilier, location et services aux entreprises	28 387	24 502	52 889	31 492	29 304	60 796	15,0
Administration publique	1 574	2 745	4 319	1 463	3 026	4 489	3,9
Education	0	0	0	0	0	0	
Santé et action sociale	14 804	51 225	66 029	19 012	68 142	87 154	32,0
Services collectifs, sociaux et personnels	10 008	12 325	22 333	11 877	14 956	26 833	20,1
Divers	379	630	1 009	245	318	563	-44,2
<b>Total</b>	<b>314 208</b>	<b>191 095</b>	<b>505 303</b>	<b>331 220</b>	<b>230 535</b>	<b>561 755</b>	<b>11,2</b>

## Chapitre 2 : Économie

## Emploi

## → 55. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé, 2003

Source : ONSS - Statistique décentralisée - Calculs : IWEPS.



## Chapitre 2 : Économie

## Emploi

## → 56. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public

Source : ONSS - Statistique décentralisée (30 juin pour 1996, 31 décembre pour 2003) - Calculs: IWEPS.

Notes –

1. La catégorie «Divers» comprend les «Services domestiques, les» «Organismes extra-territoriaux» et les «Activités mal définies». Ces dernières comprennent, avant 2003, les travailleurs du «Troisième circuit du travail» et du programme «Prime».
2. Des modifications méthodologiques (liées à la nouvelle déclaration multifonctionnelle) et législatives intervenues en 2003 invitent à interpréter avec prudence les comparaisons des données relatives aux années 2003 et suivantes avec les données antérieures.  
Certaines modifications n'ont pas encore été suivies d'effets en 2003; nous ne les mentionnerons pas ici. Le lecteur intéressé se reportera à l'introduction de la «brochure jaune» ONSS 2003.  
Les principaux changements à prendre en considération en 2003, pour le secteur public et le secteur privé, sont les suivants :
  - a) Les enseignants dans le cadre de la formation des classes moyennes, déclarés par les institutions communautaires et régionales compétentes (IFPME puis IFAPME en Wallonie) sont repris dans les statistiques à partir de 2003.
  - b) Contrairement au passé, les travailleurs en incapacité de travail depuis plus de 12 mois sont comptabilisés dans les statistiques; ce changement concerne environ 6 500 travailleurs en Wallonie.
  - c) En raison d'une modification de la réglementation de la sécurité sociale entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2003, les gardiens et gardiennes d'enfants relèvent d'un statut de sécurité sociale spécifique; ces personnes sont reprises sous le statut d'employé dans le secteur «Santé et action sociale».
  - d) La nouvelle réglementation en matière de subventions à la création d'emploi, et en particulier les modalités d'octroi des subventions qui y sont prévues, impliquent un changement d'employeur pour les travailleurs occupés sur ces emplois aidés : la fonction d'employeur, auparavant exercée par le FOREM, sera dorénavant exercée par les employeurs directs (pouvoirs publics régionaux, communautaires ou locaux, entreprises et employeurs du secteur commercial ou non marchand). On observera en conséquence des changements de secteurs d'activités pour les travailleurs concernés: ceux-ci se retrouveront principalement dans les secteurs «Santé et action sociale» et «Services collectifs, sociaux et personnels». Les premiers effets de cette nouvelle réglementation ont été observés au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2003; environ 2 300 postes de travail étaient concernés.

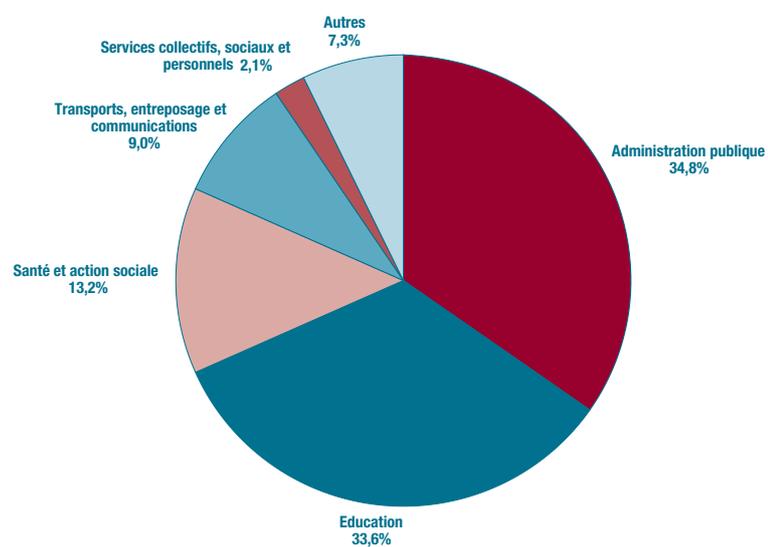
Secteur d'activités	1996			2003			Evolution 1996-2003 Variation en % Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Agriculture, chasse et sylviculture	0	0	0	0	0	0	
Pêche	0	0	0	0	0	0	
Industries extractives	25	1	26	16	2	18	-30,8
Industrie manufacturière	1 563	35	1 598	2 649	51	2 700	69,0
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 050	52	4 102	3 799	85	3 884	-5,3
Construction	46 796	2 088	48 884	52 144	2 628	54 772	12,0
Commerce de gros et détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	0	14	14	0	0	0	-100,0
Hôtels et restaurants	103	298	401	114	303	417	4,0
Transports, entreposage et communications	30 582	6 785	37 367	25 608	6 124	31 732	-15,1
Activités financières	595	447	1 042	497	710	1 207	15,8
Immobilier, location et services aux entreprises	2 684	2 779	5 463	2 939	3 524	6 463	18,3
Administration publique	58 211	33 955	92 166	71 573	51 531	123 104	33,6
Education	45 121	79 837	124 958	38 959	79 808	118 767	
Santé et action sociale	6 256	27 780	34 036	8 984	37 643	46 627	37,0
Services collectifs, sociaux et personnels	6 051	1 904	7 955	4 707	2 771	7 478	-6,0
Divers	3 271	6 655	9 926	2 263	4 823	7 086	-28,6
<b>Total</b>	<b>162 732</b>	<b>161 113</b>	<b>323 845</b>	<b>165 402</b>	<b>188 016</b>	<b>353 418</b>	<b>9,1</b>

## Chapitre 2 : Économie

### Emploi

#### → 57. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public, 2003

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : IWEPS.



## Chapitre 2 : Économie

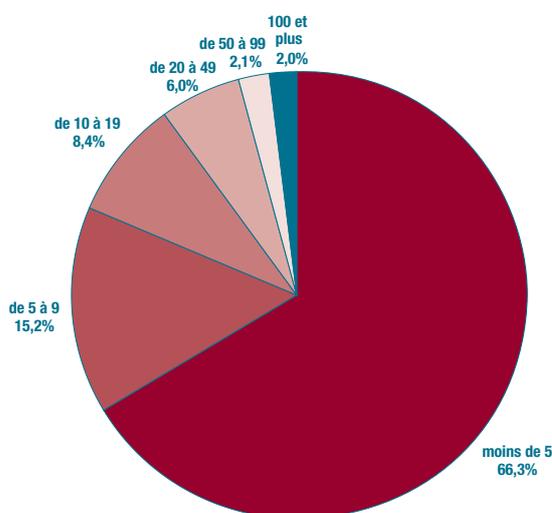
### Emploi

En 2003, 71 000 établissements étaient répartis sur le territoire wallon. Plus de 80% de ceux-ci étaient de très petite taille (moins de 10 travailleurs). Mais plus de la moitié des travailleurs (51%) sont occupés dans les établissements de grande taille (100 travailleurs et plus), qui ne représentent que 2% des établissements (indicateurs 58 et 59).

→ **58. Répartition des établissements selon la taille, 2003**

Source : ONSS - Statistique décentralisée - Calculs : IWEPS.

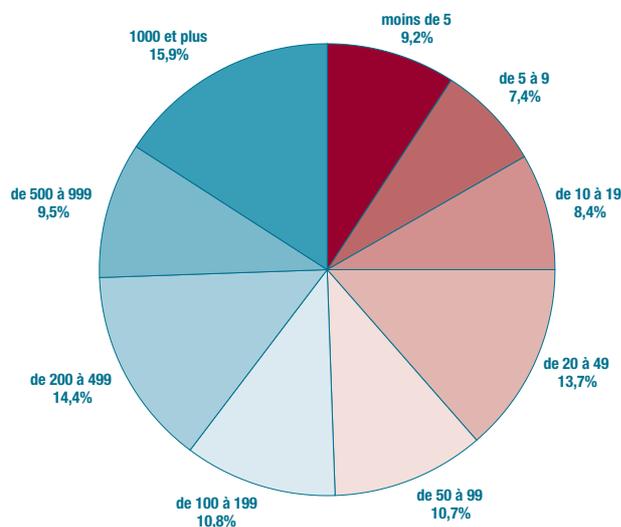
Note – La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié. Depuis 2003, l'établissement est défini comme un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel elle est exercée.



→ **59. Répartition des salariés selon la taille des établissements, 2003**

Source : ONSS - Statistique décentralisée - Calculs : IWEPS.

Note – La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.



## Chapitre 2 : Économie

### Emploi

Le nombre d'indépendants (non compris les aidants) augmente très peu (+1,2%) au cours de la période 1996-2005. Cette évolution est le reflet d'évolutions différenciées selon les statuts: la baisse du nombre d'indépendants à titre principal (-3,6%) et du nombre d'actifs après l'âge de la pension (-14,6%) est contrebalancée par une hausse considérable des indépendants à titre complémentaire (+30%). Les écarts entre hommes et femmes méritent également d'être soulignés, en particulier en ce qui concerne les indépendants à titre complémentaire, où l'on note une croissance de 76% chez les femmes, contre 18,6% chez les hommes (indicateur 61).

→ **60. Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir**

Source : Eurostat, données extraites de Newcronos le 20/11/2006 - Calculs : IWEPS.

Note – Eurostat indique une rupture de série à partir de 1999 pour la Wallonie et la Flandre.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Nombre d'emplois</b>							
Wallonie	96 809	98 643	104 476	103 536	109 853	104 504	99 171
Flandre	288 247	307 675	301 545	306 920	287 691	296 096	310 111
Nord - Pas-de-Calais	105 438	125 660	129 850	132 067	114 077	142 710	132 309
<b>En proportion de l'emploi total (en %)</b>							
Wallonie	8,6	8,0	8,6	8,5	9,0	8,6	7,9
Flandre	12,3	12,1	12,1	12,3	11,5	11,6	11,9
Nord - Pas-de-Calais	8,6	9,0	9,1	9,1	7,5	9,1	8,4

→ **61. Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) selon le régime d'activité et le genre**

Source : INASTI.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Activité principale</b>							
Hommes	116 059	113 643	111 894	110 833	109 881	109 881	109 511
Femmes	47 503	48 677	48 157	48 163	48 118	47 973	48 145
Total	163 562	162 320	160 051	158 996	157 999	157 448	157 656
<b>Activité complémentaire</b>							
Hommes	30 851	33 278	33 915	34 221	34 567	35 700	36 589
Femmes	7 722	9 971	10 531	11 032	11 643	12 576	13 581
Total	38 573	43 249	44 446	45 253	46 210	48 276	50 170
<b>Actifs après l'âge de la pension</b>							
Hommes	13 469	13 283	13 158	13 018	12 736	12 815	12 866
Femmes	7 564	5 895	5 534	5 268	5 106	5 149	5 096
Total	21 033	19 178	18 692	18 286	17 842	17 964	17 962
<b>Catégorie de cotisants non connue</b>							
Total	-	5	7	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>223 168</b>	<b>224 752</b>	<b>223 196</b>	<b>222 535</b>	<b>222 051</b>	<b>223 688</b>	<b>225 788</b>

## Chapitre 2 : Économie

## Emploi

L'instauration du statut de conjoint aidant en 2003 a conduit à une forte augmentation du nombre d'aidants : on est passé de 8 498 aidants en 2002 à 25 481 en 2003. Depuis, le nombre d'aidants accuse une baisse, pour atteindre 22 353 aidants en 2005.

## → 62. Evolution de l'emploi indépendant (indépendants et aidants), Wallonie 2000-2005

Source : INASTI – Calculs : IWEPS.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variation 2000-2006 (en %)
Activité principale							
Hommes	119 553	117 620	116 309	116 589	116 123	115 686	-3,2
Femmes	50 659	50 150	50 072	65 636	63 899	62 562	23,5
<b>Total</b>	<b>170 212</b>	<b>167 770</b>	<b>166 381</b>	<b>182 225</b>	<b>180 022</b>	<b>178 248</b>	<b>4,7</b>
Activité complémentaire							
Hommes	33 639	34 333	34 699	35 082	36 343	37 332	11,0
Femmes	10 145	10 774	11 328	11 965	13 025	14 151	39,5
<b>Total</b>	<b>43 784</b>	<b>45 107</b>	<b>46 027</b>	<b>47 047</b>	<b>49 368</b>	<b>51 483</b>	<b>17,6</b>
Actifs après l'âge de la pension							
Hommes	13 521	13 402	13 269	12 992	13 069	13 142	-2,8
Femmes	5 987	5 629	5 356	5 268	5 296	5 268	-12,0
<b>Total</b>	<b>19 508</b>	<b>19 031</b>	<b>18 625</b>	<b>18 260</b>	<b>18 365</b>	<b>18 410</b>	<b>-5,6</b>
Total (indépendants + aidants)							
Hommes	166 713	165 355	164 277	164 663	165 535	166 160	-0,3
Femmes	66 791	66 553	66 756	82 869	82 220	81 981	22,7
<b>Total</b>	<b>233 504</b>	<b>231 908</b>	<b>231 033</b>	<b>247 532</b>	<b>247 755</b>	<b>248 141</b>	<b>6,3</b>
Total indépendants							
Hommes	160 209	158 970	158 072	157 184	157 990	158 966	-0,8
Femmes	64 543	64 226	64 463	64 867	65 698	66 822	3,5
<b>Total</b>	<b>224 752</b>	<b>223 196</b>	<b>222 535</b>	<b>222 051</b>	<b>223 688</b>	<b>225 788</b>	<b>0,5</b>
Total aidants							
Hommes	6 504	6 385	6 205	7 479	7 545	7 194	10,6
Femmes	2 248	2 327	2 293	18 002	16 522	15 159	574,3
<b>Total</b>	<b>8 752</b>	<b>8 712</b>	<b>8 498</b>	<b>25 481</b>	<b>24 067</b>	<b>22 353</b>	<b>155,4</b>

## Chapitre 2 : Économie

### Emploi

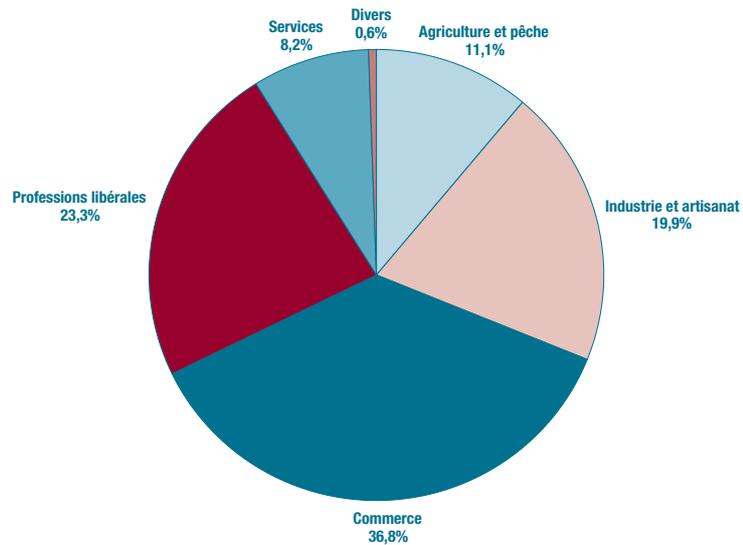
→ **63. L'emploi indépendant par secteur d'activités, ventilation par statut (indépendant/aidant) et genre, 2005**

Source : INASTI – Calculs : IWEPS.

	Agriculture et pêche	Industrie et artisanat	Commerce	Professions libérales	Services	Divers	Total
En nombre							
Indépendants	21 849	44 372	84 154	55 074	19 009	1 330	225 788
Aidants	5 634	5 072	7 272	2 851	1 367	157	22 353
Total	27 483	49 444	91 426	57 925	20 376	1 487	248 141
Hommes	19 915	40 979	60 342	32 987	10 895	1 042	166 160
Femmes	7 568	8 465	31 084	24 938	9 481	445	81 981
Total	27 483	49 444	91 426	57 925	20 376	1 487	248 141

→ **64. Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) par secteur d'activités, 2005**

Source : INASTI - Calculs : IWEPS.

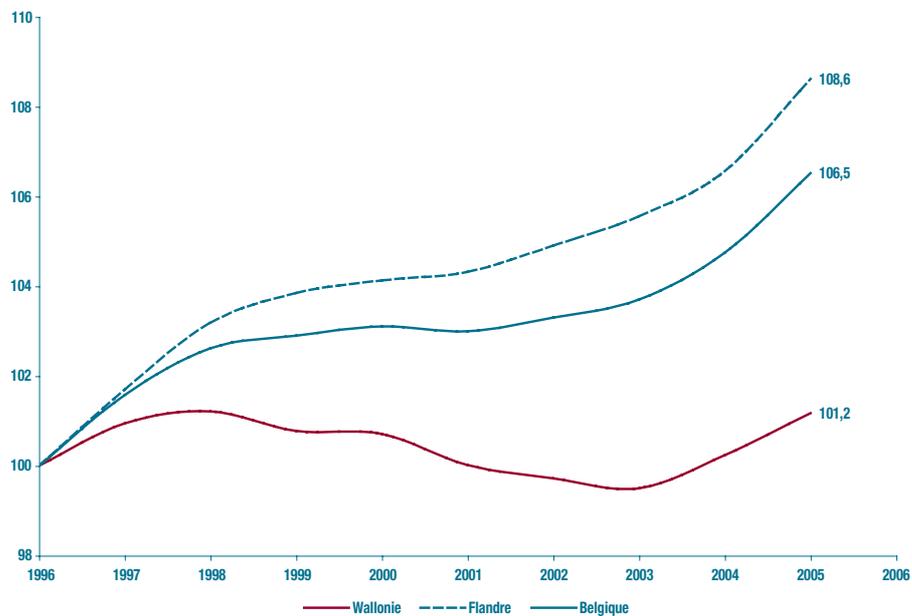


## Chapitre 2 : Économie

### Emploi

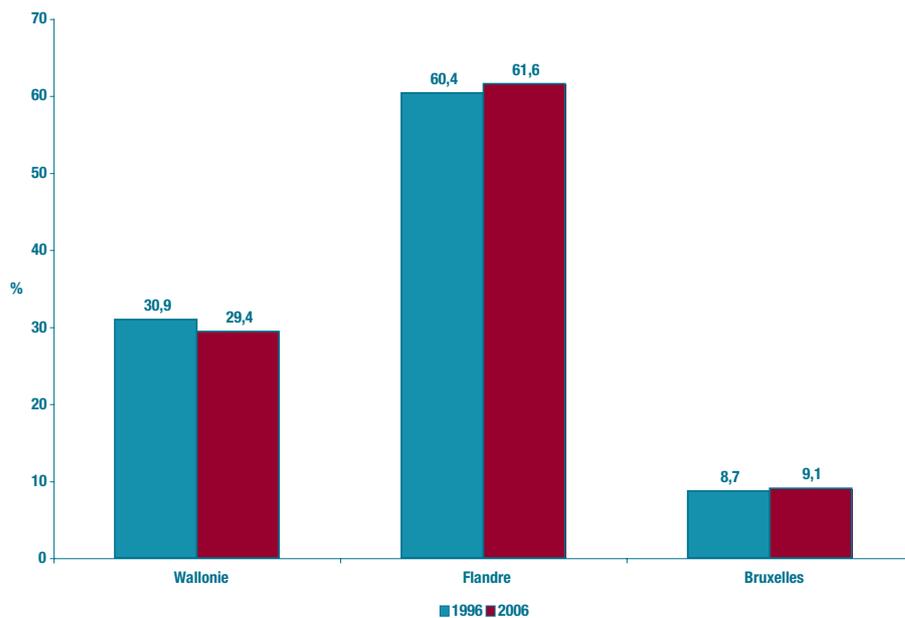
→ **65. Evolution comparée de l'emploi indépendant (aidants exclus), base 1996=100**

Source : INASTI - Calculs : IWEPS.



→ **66. Répartition des indépendants par région : comparaison 1996-2006**

Source : INASTI - Calculs : IWEPS.



## Chapitre 2 : Économie

### Création d'entreprises

**Au cours de la période 1997-2006, il s'est créé annuellement entre 3 900 et 5 540 sociétés commerciales, soit un taux annuel de création brute de l'ordre de 6,9%. Sur la même période, le taux de création nette d'entreprises se situe entre 2,1 et 4,3%.**

#### → 67. Création d'entreprises commerciales en Wallonie

Source : Coface Belgium (version février 2007) - Calculs : IWEPS.

Note – La création brute d'entreprises commerciales comptabilise les inscriptions aux registres de commerce.

Les réactivations d'entreprises par Coface Belgium sont assimilées à des créations à l'année de réactivation.

Pour obtenir la création nette, on ajoute à la création brute l'«immigration» - entreprises qui existaient

précédemment mais dans une autre région ou sous une autre forme juridique - et on soustrait les disparitions

(pour cause de faillite et de désactivation) et l'émigration (entreprises qui quittent la région ou la forme juridique).

Le taux de création nette (ou d'entrée nette) est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de

l'année et le nombre d'entreprises à la fin de l'année précédente.

	1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Création brute d'entreprises commerciales	3 957	5 526	4 637	4 310	4 551	4 935	5 071	5 540
dont réactivations	2	930	189	131	139	236	293	360
Immigration		608	696	791	706	978	1 094	1 058
dont immigration géographique		603	695	783	691	967	1 068	1 039
Total entrées (A)	3 957	6 134	5 333	5 101	5 257	5 913	6 165	6 598
Disparition	1 659	2 879	3 241	3 071	2 776	3 674	3 632	3 535
dont faillites	1 415	1 381	1 459	1 444	847	1 596	1 723	1 653
dont désactivations		720	719	761	1 098	823	648	786
Emigration		443	418	538	466	668	777	878
dont émigration géographique		420	403	519	454	578	634	636
Total sorties (B)	1 659	3 322	3 659	3 609	3 242	4 342	4 409	4 413
Création nette (A-B)	2 298	2 812	1 674	1 492	2 015	1 571	1 756	2 185
Nombre d'entreprises commerciales en fin d'année	61 241	68 440	70 112	71 604	73 620	75 190	76 946	79 132

#### → 68. Taux de survie des entreprises commerciales en Wallonie

Source : Coface Belgium (version février 2006) - Calculs : IWEPS.

Note – Le taux de survie à t an(s) représente la proportion d'entreprises encore en vie t année(s) après leur

création. Les pourcentages entre parenthèses sont provisoires car dépendent de l'année en cours (2007).

Globalement, les taux de survie à 1 an sont de l'ordre de 95%, ceux à 2 ans sont de l'ordre de 90%, ceux à

3 ans sont de l'ordre de 85%, à 4 ans, 80% et à 5 ans 75%.

Année de création des entreprises	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux de survie à 1 an	95,2	95,1	96,1	95,3	93,9	93,4	(96,9)
Taux de survie à 2 ans	90,2	90,9	91,2	89,5	88,3	(92,9)	
Taux de survie à 3 ans	85,7	84,0	85,0	83,9	(87,4)		
Taux de survie à 4 ans	79,9	78,5	79,8	(83,0)			
Taux de survie à 5 ans	74,7	73,7	(79,1)				

## Chapitre 2 : Économie

### Création d'entreprises

**Le secteur «Immobilier, location et services aux entreprises» concentre plus de 35% des entreprises créées entre 1998 et 2006 ; viennent ensuite la «Construction» avec 13,4% et le «Commerce de gros et de détail, réparation» avec 13,3%. Les créations nettes d'entreprises ont connu un pic important en 2002, puis une chute assez importante en 2003 et on constate une légère reprise à partir de 2004. Le secteur «Horeca» connaît une forte variabilité.**

→ **69. Création nette d'entreprises commerciales, désagrégation sectorielle, 1997 – 2006**

Source : Coface Belgium (version février 2007) - Calculs : IWEPS.

Note – Le groupe «Autres secteurs NDA (non définis ailleurs)» comprend les entreprises en attente d'un code NACE, ce qui explique le nombre important d'entreprises créées en 2006 qui y sont incluses.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Agriculture et pêche</b>	108	68	44	63	66	83	84
<b>Industries extractives</b>	2	1	- 3	7	- 1	3	- 1
<b>Industries manufacturières</b>							
Industries agricoles et alimentaires	16	- 1	- 3	1	- 2	23	5
Industrie textile et habillement	- 11	- 5	- 6	- 2	- 16	- 1	- 3
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	12	7	2	1	2	10	
Papier, carton, édition, imprimerie	10	- 28	- 20	15		9	9
Industrie chimique	6	2	- 9	9		- 7	2
Caoutchouc et plastique	1	10	- 8				- 4
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	22	6	2	- 3	4	- 3	- 7
Métallurgie et travail des métaux	25	32	18		5		18
Fabrication de machines et équipement	5	20	8	5	- 8	- 11	- 5
Equipements électriques et électroniques	15	7		12	1	- 6	1
Fabrication de matériel de transport	9	- 1		5	- 2	6	- 4
Autres industries manufacturières	1	9	5	10	- 5	11	3
<b>Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau</b>	5	15	3	- 3	3	6	3
<b>Construction</b>	316	241	157	234	130	398	392
<b>Commerce de gros et de détail ; réparation</b>	400	105	153	325	34	380	73
<b>Horeca</b>	161	158	137	235	68	50	61
<b>Transport et communication</b>	54	70	34	21	20	84	22
<b>Activités financières</b>	241	111	175	103	- 10	18	7
<b>Immobilier, location, services aux entreprises</b>	1 197	760	688	723	478	721	308
<b>Education</b>	20	8	7	10	9	4	1
<b>Santé et action sociale</b>	102	73	60	42	22	167	- 21
<b>Services collectifs, sociaux et personnels</b>	106	116	72	71	17	89	106
<b>Autres secteurs NDA</b>	- 17	- 114	- 33	126	755	- 279	1 139
<b>Total</b>	<b>2 812</b>	<b>1 674</b>	<b>1 492</b>	<b>2 015</b>	<b>1 571</b>	<b>1 756</b>	<b>2 185</b>

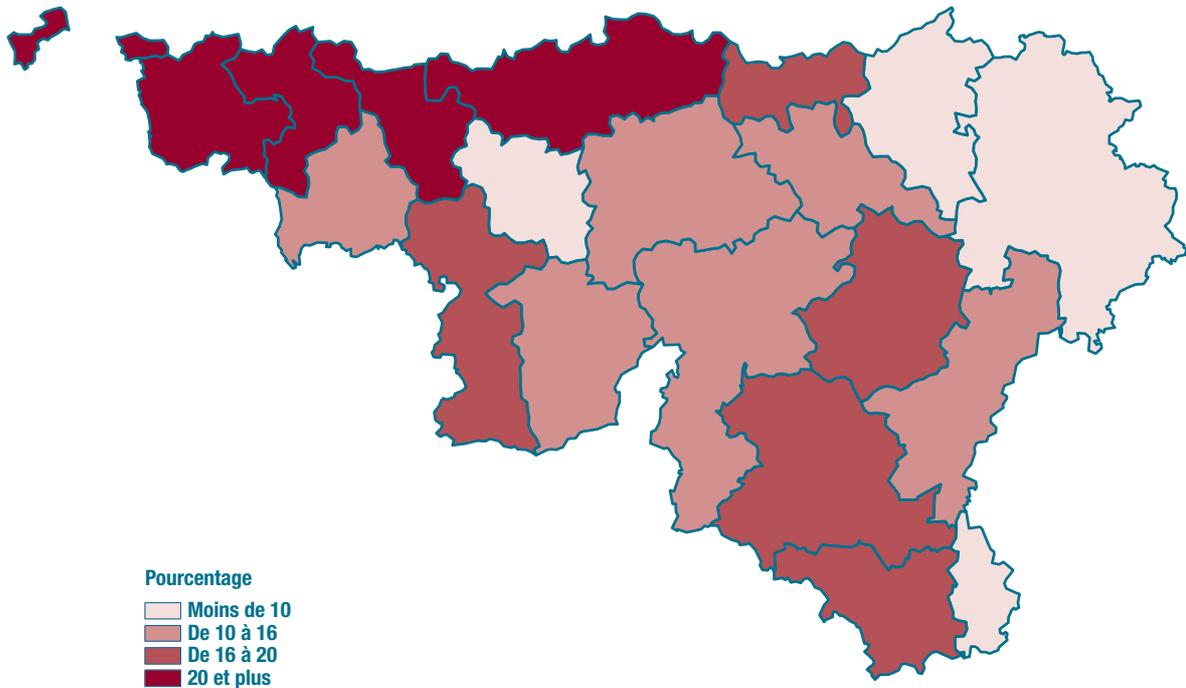
## Chapitre 2 : Économie

### Création d'entreprises

#### → 70. Création nette d'entreprises commerciales au cours de la période 2001-2006

Source : Coface Belgium (version février 2007) - Calculs : IWEPS.

Cet indicateur reprend par arrondissement le nombre de créations nettes totales sur la période 2001-2006 rapporté au «stock» initial.



## Chapitre 2 : Économie

### Création d'entreprises

**La création nette d'entreprises dans les secteurs «High tech» reste supérieure à celle de l'ensemble des entreprises commerciales. Les secteurs les plus dynamiques sont les «Activités informatiques», les «Postes et communications» et la «R&D» (indicateurs 71 et 72).**

→ **71. Création nette d'entreprises dans les secteurs «High-tech», 1997-2006**

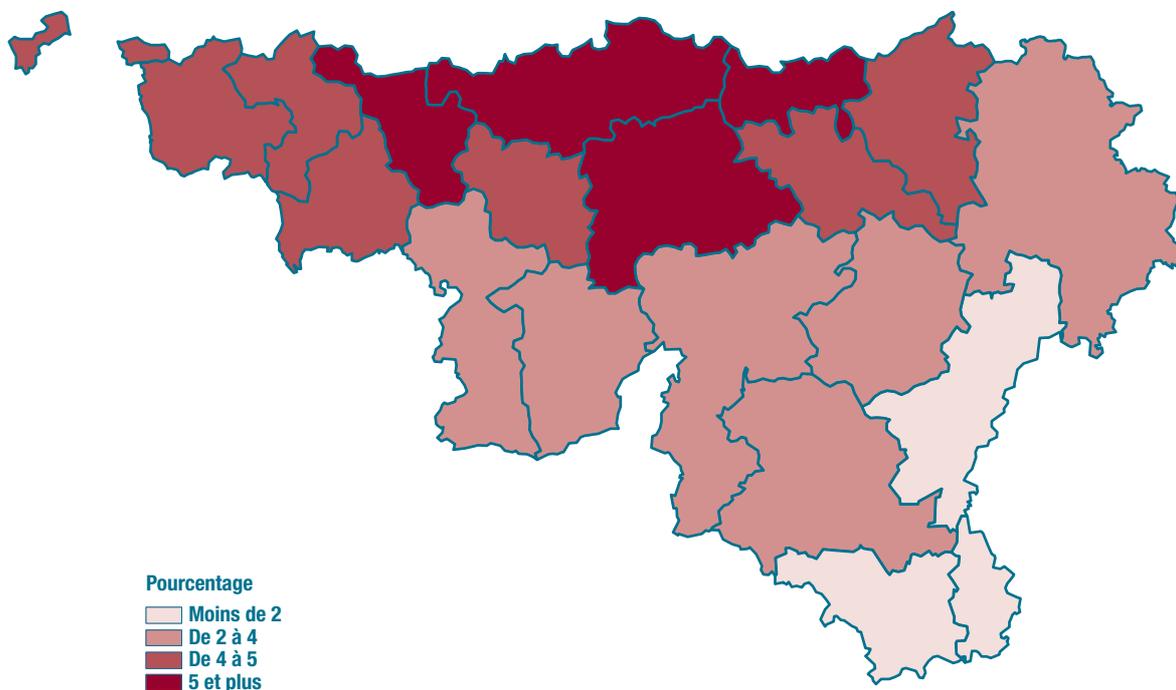
Source : Coface Belgium (version février 2007) - Calculs : IWEPS.

Notes – La définition des secteurs «High-tech» est celle proposée par EUROSTAT. Le taux d'entrée nette est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de l'année et le nombre d'entreprises à la fin de l'année précédente. La note de l'indicateur 67 définit le concept de création nette et précise les modifications introduites dans le calcul de cet indicateur.

	1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Industrie chimique	9	6	2	-9	9	0	-7	2
Fabrication de machines et équipements	5	5	20	8	5	-8	-11	-5
Fabrication de machines de bureau et matériel informatique	2	1	-3	2	2	0	-4	4
Fabrication de machines et appareils ménagers	-8	5	1	0	6	-6	-3	-8
Fabrication d'équipement radio, TV, et communication	-2	0	1	-3	-3	2	-4	1
Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique	8	9	8	1	7	5	5	4
Industrie automobile	4	6	0	1	6	-1	0	-5
Fabrication d'autres matériels de transports	2	3	-1	-1	-1	-1	6	1
High tech manufacturier	20	35	28	-1	31	-9	-18	-6
Postes et communications	11	11	36	16	32	30	20	8
Activités informatiques	82	228	180	89	96	103	153	97
R&D	6	7	10	14	11	4	12	0
High tech services	99	246	226	119	139	137	185	105
<b>Total High-tech</b>	<b>119</b>	<b>281</b>	<b>254</b>	<b>118</b>	<b>170</b>	<b>128</b>	<b>167</b>	<b>99</b>
<b>Total High-tech en fin d'année</b>	<b>2 279</b>	<b>2 906</b>	<b>3 160</b>	<b>3 278</b>	<b>3 448</b>	<b>3 576</b>	<b>3 743</b>	<b>3 842</b>
<b>Taux d'entrée nette en %</b>	<b>5,5</b>	<b>10,7</b>	<b>8,7</b>	<b>3,7</b>	<b>5,2</b>	<b>3,7</b>	<b>4,7</b>	<b>2,6</b>

→ **72. Part des entreprises «High-tech» dans l'ensemble des entreprises commerciales existant au 31 décembre 2006**

Source : Euro DB (version octobre 2006) - Calculs : IWEPS.



## Chapitre 2 : Économie

### Parcs d'activités économiques

#### → 73. Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons, situation en 2000-2001

Source : IWEPS.

Note – Il s'agit des parcs gérés par les neuf intercommunales wallonnes de développement économique.

1. Quelques entreprises n'ont pas fourni l'information concernant l'emploi.

Province	Parcs Nombre	Entreprises		Emploi	
		Nombre	Nombre spécifiant l'emploi <sup>1</sup>	Nombre	Moyenne par entreprise
Brabant wallon	9	592	576	16 237	28
Dont parcs scientifiques	1	124	123	4 434	36
Hainaut	82	1 544	1 484	47 838	32
Dont parcs scientifiques	2	87	80	2 020	25
Liège	46	1 387	1 386	30 246	22
Dont parcs scientifiques	1	53	53	1 069	20
Luxembourg	46	373	367	9 856	27
Dont parcs scientifiques	0				
Namur	23	670	651	10 698	16
Dont parcs scientifiques	1	41	40	605	15
<b>Wallonie</b>	<b>206</b>	<b>4 566</b>	<b>4 464</b>	<b>114 875</b>	<b>26</b>
<b>Dont parcs scientifiques</b>	<b>5</b>	<b>305</b>	<b>296</b>	<b>8 128</b>	<b>27</b>

#### → 74. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons - classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois, situation en 2000-2001

Source : IWEPS.

Secteurs d'activités	Entreprises		Emploi	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs (en %)
Commerce de gros et intermédiaire de commerce	870	19,1	10 998	9,6
Industrie chimique	136	3,0	10 472	9,1
Construction	442	9,7	8 251	7,2
Fabrication de machines et équipements	113	2,5	7 886	6,9
Industries alimentaires	157	3,4	6 778	5,9
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	120	2,6	5 958	5,2
Autres services fournis aux entreprises	333	7,3	5 211	4,5
Transports terrestres	175	3,8	5 087	4,4
Industrie du caoutchouc et des plastiques	109	2,4	4 381	3,8
Travail des métaux	243	5,3	4 254	3,7
Fabrication d'autres matériels de transport	11	0,2	3 455	3,0
Commerce et réparation de véhicules automobiles	372	8,1	3 153	2,7
Activités informatiques	128	2,8	2 815	2,5
Santé et action sociale	38	0,8	2 780	2,4
Fabrication de machines et appareils électriques	49	1,1	2 688	2,3
Industrie du papier et du carton	33	0,7	2 635	2,3
Métallurgie	25	0,5	2 635	2,3
Industrie textile	51	1,1	2 498	2,2
Sous-total	3 405	74,4	91 935	80,0
Autres	1 161	25,6	22 940	20,0
<b>Total</b>	<b>4 566</b>	<b>100,0</b>	<b>114 875</b>	<b>100,0</b>

## Chapitre 2 : Économie

### Parcs d'activités économiques

→ **75. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs scientifiques wallons - classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois, situation en 2000-2001**

Source : IWEPS.

Note – Les 5 parcs scientifiques sont : Louvain-la-Neuve - Mont-Saint-Guibert, Mons-Initialis, Sart Tilman (Liège), Crealys (Gembloux), Aéroport de Charleroi.

Secteurs d'activités	Entreprises		Emploi	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs scientifiques (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs scientifiques (en %)
Recherche et développement	18	5,9	1 302	16,0
Autres services fournis aux entreprises	73	23,9	1 254	15,4
Activités informatiques	59	19,3	995	12,2
Commerce de gros et intermédiaire de commerce	35	11,5	951	11,7
Industrie chimique	17	5,6	778	9,6
Construction	7	2,3	340	4,2
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	10	3,3	284	3,5
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	1	0,3	264	3,2
Postes et télécommunications	9	3,0	250	3,1
Fabrication de machines et appareils électriques	4	1,3	243	3,0
<b>Sous-total</b>	<b>233</b>	<b>76,4</b>	<b>6 661</b>	<b>82,0</b>
Autres	72	23,6	1467	18,0
<b>Total</b>	<b>305</b>	<b>100,0</b>	<b>8 128</b>	<b>100,0</b>

## Chapitre 2 : Économie

### Recherche et développement

**Le développement des activités de R&D se poursuit en Wallonie. Les chiffres de 2003 et les prévisions de 2004 confirment la progression des dépenses de R&D intra-muros des entreprises constatée depuis 1996. Quant aux crédits budgétaires affectés à la R&D, les chiffres disponibles pour 2005 maintiennent le niveau atteint en 2003 (à prix constants), en progression de 21% par rapport à 2000 (indicateurs 76 et 77).**

#### → 76. Dépenses de R&D intra-muros des entreprises (en millions d'euros)

Source : Eurostat, données extraites de la base de données Newcronos le 16/11/2006 - Calculs : IWEPS.  
Notes – <sup>e</sup> = valeur estimée, <sup>p</sup> = valeur provisoire. En millions d'euros à partir du 01/01/2000. Les données de 1996 sont exprimées en millions d'écus. Ces données, collectées via des enquêtes, sont sensibles au profil des entreprises concernées : pour la Belgique, concentration d'une importante proportion des dépenses visées dans un petit nombre de grosses entreprises ainsi que dans des filiales d'entreprises étrangères implantées au niveau régional.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004
Unités monétaires						
Wallonie	669,8 <sup>e</sup>	850,1	921,5	873,5	931,8	1 010,3 <sup>p</sup>
Flandre	1 646,5 <sup>e</sup>	2 442,1	2 676,6	2 472,3	2 376,0	2 416,5 <sup>p</sup>
Nord - Pas-de-Calais	248,5	245,0	249,0	240,6	260,0	n.d.
Variations annuelles en %						
Wallonie		4,3	8,4	-5,2	6,7	8,4
Flandre		10,8	9,6	-7,6	-3,9	1,7
Nord - Pas-de-Calais		-4,0	1,6	-3,4	8,0	

#### → 77. Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros et à prix constants (indice des prix de l'OCDE, 2000=100)

Source : Commission de coopération fédérale, Groupe de concertation CFS/STAT et OCDE : «Principaux indicateurs de la sciences et de la technologie» - Calculs : Politique scientifique fédérale et IWEPS.

Notes –

1. Les données de 2005 sont établies sur la base des données budgétaires initiales.
2. La baisse des crédits budgétaires en Région wallonne en 2004 est due à une diminution des financements Région wallonne - Fonds structurels et des financements via le Fonds de la recherche.

Autorité	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005 <sup>1</sup>	Taux de croissance annuel moyen (%)
Région wallonne <sup>2</sup>	71 832	132 597	170 308	177 794	162 948	129 283	161 043	9,4
Communauté française	210 621	210 819	215 210	214 692	213 051	211 757	215 285	0,2
Communauté flamande	454 954	595 684	607 850	681 413	728 926	759 401	749 916	5,7
Région de Bruxelles-capitale	5 753	7 903	17 241	13 566	16 261	17 386	19 366	14,4
Autorité fédérale	465 396	476 225	477 889	462 042	472 036	467 587	417 099	-1,2
<b>Total</b>	<b>1 208 557</b>	<b>1 423 228</b>	<b>1 488 498</b>	<b>1 549 508</b>	<b>1 593 221</b>	<b>1 585 415</b>	<b>1 562 710</b>	<b>2,9</b>

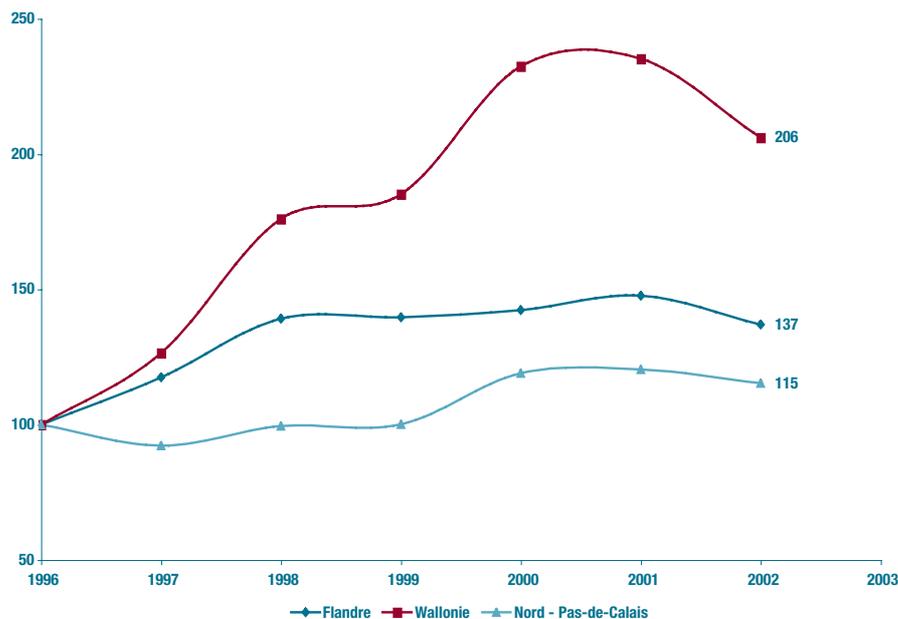
## Chapitre 2 : Économie

### Recherche et développement

#### → 78. Evolution comparée du nombre de demandes de brevets européens par million d'actifs (en indice, 1996=100)

Source : Eurostat – Calculs : IWEPS.

Note – les données pour 2002 sont des valeurs provisoires (Eurostat). La mise à jour de ces données n'a pu être faite en raison des changements méthodologiques récents d'Eurostat (mode de comptabilisation et de traitement).



#### Nombre de demandes de brevets par million d'actifs en 2002 (valeurs provisoires)

Wallonie	Flandre	Nord - Pas-de-Calais
302,2	363,1	114,4

## Chapitre 2 : Économie

### Investissements étrangers

En matière de projets d'investissements étrangers en Wallonie, les chiffres recueillis montrent une dynamique particulière pour l'année 2006. Tant en termes de nombre de projets ( 102 en 2005 et 120 en 2006), qu'en termes d'investissements à réaliser ou de potentiel de création d'emplois, l'évolution de l'indicateur 80 entre 2005 et 2006 est particulièrement prometteuse. En poids relatifs, on constate un développement accentué des projets dans le secteur de l'énergie et des activités informatiques (NTIC).

→ **79. Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le pays ou la région d'origine (classement par ordre décroissant du montant d'investissement projeté pour l'année 2003)**

Sources : OFI et DGEE – Calculs : IWEPS.

Notes –

1. Ne sont comptabilisés que les projets d'investissements étrangers en Wallonie passant par l'OFI (introduits dans les statistiques dès le moment où l'investisseur étranger produit un premier acte officiel relatif à son projet d'implantation) ou par la DGEE (dossiers introduits par des sociétés étrangères qui ont fait l'objet d'une décision d'octroi d'aide à l'investissement pendant l'année concernée en application des lois d'expansion économique, avec ou sans cofinancement européen). Les dossiers d'investissements étrangers ne répondant pas à ces critères ou ne passant pas par ces instances sont absents de ces statistiques.
2. Sont considérées comme sociétés étrangères, les sociétés détenues à 25% au moins du capital par une société étrangère, flamande ou bruxelloise ou une société dont le siège social est établi en dehors de la Région wallonne.
3. L'évolution chronologique de ces données est notamment influencée par le contexte juridique. En 2000, les arrêtés d'application de la loi d'expansion économique de 1970 et du phasing out Objectif 1 ne sont parus que le 8 novembre 2000. Il y a donc eu un report sur l'année 2001 d'une majorité des dossiers de 2000. Ceci explique la faiblesse des chiffres enregistrés pour l'année 2000 et, par contre, leur niveau élevé en 2001. De même, les modalités d'application de l'Objectif 2 n'ont été fixées qu'à partir du 8 février 2002.
4. Par ailleurs, pour les projets d'investissements ayant fait l'objet d'une décision d'aide de la DGEE, les chiffres tiennent compte des mises à jour et des révisions demandées par les investisseurs et actées par la DGEE. Ce tableau n'a pas été mis à jour, l'identification par pays/région d'origine étant disponible uniquement pour deux des trois sources à utiliser pour actualiser ce tableau.

Pays-région d'origine	2000		2001		2002		2003	
	Montant en %	Nombre de projets						
Flandre	33,8	16	4,1	11	28,3	25	19,3	33
Royaume-Uni	6,4	3	0,7	4	4,1	6	19,0	3
France	10,6	4	0,5	6	16,7	15	14,0	16
USA	13,0	9	8,9	5	18,9	11	12,7	12
Bruxelles	2,8	2	-	-	3,7	9	8,4	6
Allemagne	11,0	3	7,7	9	5,3	6	7,3	9
Suède	4,1	1	0,0	1	0,3	1	6,8	3
Japon	7,0	1	0,1	1	15,2	6	6,5	5
Pays-Bas	11,3	2	0,6	3	2,7	8	1,7	4
Luxembourg	-	-	0,1	1	4,7	5	1,5	4
Danemark	0,0	1	-	-	-	-	0,8	1
Canada	-	-	-	-	-	-	0,7	2
Irlande	-	-	-	-	-	-	0,4	1
Suisse	-	-	1,0	1	0,0	1	0,3	3
Italie	-	-	74,2	4	0,1	1	0,3	1
Maroc	-	-	0,1	2	-	-	0,3	2
Australie	-	-	-	-	-	-	0,0	1
Chine	-	-	-	-	-	-	0,0	2
Finlande	-	-	0,2	1	-	-	-	-
Gabon	-	-	1,0	2	-	-	-	-
Hong-Kong	-	-	-	-	0,0	1	-	-
Israël	-	-	-	-	0,0	1	-	-
Russie	-	-	0,7	1	-	-	-	-
Taïwan	0,0	1	-	-	-	-	-	-
Total	100,0	43	100,0	52	100,0	96	100,0	108
<b>Total en valeur (milliers d'euros)</b>	<b>230 175,2</b>		<b>904 112,1</b>		<b>592 888,4</b>		<b>715 804,1</b>	

## Chapitre 2 : Économie

## Investissements étrangers

## → 80. Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2006, répartition selon le secteur (NACE)

Sources : OFI et DGEE – Calculs : IWEPS.

NACE Secteur	2000		2001	
	Montant en %	Emploi en %	Montant en %	Emploi en %
<b>01 Agriculture et chasse</b>	-	-	-	-
<b>05 Pêche, pisciculture et aquaculture</b>	-	-	-	-
<b>Industries extractives</b>	<b>1,8</b>	<b>0,0</b>	-	-
14 Autres industries extractives	1,8	0,0	-	-
<b>Industries manufacturières</b>	<b>62,5</b>	<b>50,2</b>	<b>92,4</b>	<b>71,4</b>
15 Industrie alimentaire	25,5	13,4	2,2	9,1
17 Industrie textile	-	-	0,9	2,1
18 Industrie de l'habillement et des fourrures	-	-	-	-
19 Industrie du cuir et de la chaussure	-	-	-	-
20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois	-	-	-	-
21 Industrie du papier et du carton	8,7	0,0	71,6	16,1
22 Edition, imprimerie, reproduction	-	-	0,1	0,2
24 Industrie chimique	3,4	1,5	6,1	11,9
25 Industrie du caoutchouc et des plastiques	-	-	1,3	7,5
26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3,3	1,0	4,3	1,6
27 Métallurgie	4,1	1,1	1,0	0,0
28 Travail des métaux	2,1	4,3	3,1	16,0
29 Fabrication de machines et équipements	-	-	0,1	0,4
31 Fabrication de machines et appareils électriques	-	-	-	-
32 Fabrication d'équipements de radio, TV et communication	-	-	1,0	2,4
33 Fabr. instr. médicaux, précision, optique et horlogerie	-	-	0,2	0,5
34 Construction et assemblage de véhicules automobiles	15,4	28,9	0,5	3,7
35 Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-
36 Fabrication de meubles	-	-	-	-
37 Récupération de matières recyclables	-	-	-	-
<b>40 Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau</b>				
<b>45 Construction</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	-	-
<b>Commerce de gros et de détail</b>	<b>13,0</b>	<b>19,4</b>	<b>0,2</b>	<b>1,6</b>
50 Commerce et réparation de véhicules automobiles	-	-	-	-
51 Commerce de gros et intermédiaires du commerce	5,6	11,8	0,2	1,6
52 Commerce de détail	7,4	7,6	-	-
<b>55 Hôtels et restaurants</b>				
<b>Transports, entreposage et communications</b>	<b>17,3</b>	<b>15,6</b>	<b>3,1</b>	<b>7,5</b>
60 Transports terrestres	8,2	3,5	0,5	1,2
62 Transports aériens	-	-	-	-
63 Services auxiliaires des transports	9,1	12,1	2,4	5,9
64 Postes et télécommunications	-	-	0,2	0,3
65 Intermédiation financière				
<b>Immobilier, location et services aux entreprises</b>	<b>2,8</b>	<b>12,7</b>	<b>2,4</b>	<b>15,6</b>
70 Activités immobilières	-	-	1,9	0,0
72 Activités informatiques	0,2	2,6	0,1	0,9
73 Recherche et développement	0,1	0,3	-	-
74 Autres services fournis aux entreprises	2,6	9,9	0,4	14,7
<b>Services collectifs, sociaux et personnels</b>	<b>2,3</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>	<b>3,9</b>
90 Assainissement, voirie et gestion des déchets	-	-	0,2	0,0
92 Activités récréatives, culturelles et sportives				
93 Services personnels	2,3	1,7	1,7	3,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Total en valeur</b>				
<b>Montant en milliers d'euros</b>	<b>230 175,2</b>		<b>904 112,1</b>	
<b>Nombre d'emplois</b>		<b>1 052,0</b>		<b>1 281,0</b>

## Chapitre 2 : Économie

## Investissements étrangers

Note – Les notes du tableau 79 s'appliquent également au tableau 80.

1. En fonction de la législation sur les aides à l'investissement (évolution et modalités d'application), ces données ont concerné après 2003, outre l'OFI et la Division de l'Industrie de la DGEE, la Division PME de la DGEE.
2. Les données de l'année 2004 n'ont pas pu être calculées, l'inventaire des projets d'investissements étrangers pour les PME n'étant pas disponible. Pour 2005, cet inventaire était partiellement disponible. Les chiffres de 2005 ne comptabilisent donc pas tous les projets d'investissements étrangers issus de PME.
3. La répartition sectorielle de ces projets doit être observée avec prudence étant donné qu'elle dépend de la codification NACE attribuée à l'entreprise d'une part et des contraintes de la nomenclature d'autre part. Les projets de centre de distribution sont ainsi repris dans le code NACE 74 dont l'étendue est très vaste.

2002		2003		2004 <sup>1</sup>	2005 <sup>2</sup>		2006 <sup>3</sup>	
Montant en %	Emploi en %	Montant en %	Emploi en %	données non disponibles	Montant en %	Emploi en %	Montant en %	Emploi en %
0,1	0,2	-	-	-	-	-	-	-
-	-	0,0	0,0	-	2,7	1,8	-	-
-	-	-	-	-	1,4	0,8	0,1	0,1
-	-	-	-	-	1,4	0,8	0,1	0,1
87,6	76,0	60,5	50,8	-	54,8	43,4	58,8	54,6
7,1	8,5	16,4	8,7	-	14,1	9,9	21,9	10,9
8,1	9,8	0,7	0,8	-	-	-	0,3	0,3
-	-	0,2	0,3	-	-	-	-	-
-	-	0,2	0,3	-	-	-	-	-
18,7	14,6	0,0	0,2	-	0,2	1	2,3	3,7
0,3	0,5	5,0	2,1	-	-	-	0,1	0,1
0,1	0,8	-	-	-	4,2	2,3	7,8	4,5
11,2	8,4	10,7	6,8	-	17,6	8,6	8,8	11,1
15,1	4,1	1,6	1,4	-	1,8	5,3	1,2	1,8
13,9	7,2	10,4	8,6	-	1,2	0,7	4,2	1,5
0,4	0,6	0,1	0,5	-	2,3	2	0,5	3,0
3,1	6,0	5,0	5,5	-	7,6	6,3	0,9	2,0
0,7	1,9	0,6	0,7	-	1,2	2,5	1,3	2,0
-	-	0,5	0,8	-	-	-	0,6	0,8
2,0	3,0	-	-	-	1,3	2	-	-
4,9	7,9	2,5	6,8	-	-	-	-	-
1,2	0,8	5,4	5,7	-	0,4	0,5	1,8	3,3
-	-	0,1	0,4	-	-	-	5,9	5,9
0,6	1,5	0,0	0,8	-	-	-	0,1	0,0
0,3	0,6	1,0	0,5	-	2,9	2,3	0,7	0,4
-	-	-	-	-	6,4	3	18,6	10,2
0,4	1,0	0,7	1,0	-	0,2	0,2	0,2	0,2
1,4	2,8	2,2	8,9	-	2,8	8,8	3,3	12,2
-	-	0,1	0,2	-	0	0,3	0,1	0,0
1,4	2,8	1,3	3,8	-	2,7	7,8	3,2	11,9
-	-	0,8	5,0	-	0,1	0,7	0,0	0,3
-	-	-	-	-	10,4	15,3	0,1	1,3
4,3	8,3	14,9	20,9	-	3,6	4,1	2,1	9,5
0,1	0,2	0,0	0,1	-	-	-	0,2	0,4
-	0,2	-	-	-	-	-	-	-
4,2	6,7	14,9	20,8	-	2,8	2,3	1,4	5,6
0,0	1,1	-	-	-	0,8	1,8	0,5	1,5
-	-	-	-	-	-	-	0,0	2,0
5,9	10,9	20,3	17,4	-	15,9	20,2	17,1	14,3
-	-	-	-	-	-	-	-	-
2,5	2,7	0,7	1,0	-	0,0	0,0	16,0	12,9
2,5	3,3	18,0	13,2	-	-	-	-	-
0,9	4,9	1,6	3,2	-	15,9	20,2	1,1	1,4
0,3	0,7	1,4	1,1	-	1,7	2,3	0,0	0,5
0,2	0,2	1,4	1,1	-	1,7	2,3	0,1	0,2
0,1	0,5	-	-	-	-	-	0,0	0,5
100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0	100,0	100,0	100,0
592 888,4		715 804,1		-	511 400,5		1 246 802,0	
	1 310,0		1 994,0	-		1 533,0		2 015,0

## Chapitre 2 : Économie

### Qualité

**La recherche de la qualité vise à améliorer les résultats des organisations, quelles que soient leurs finalités : la production industrielle, la fourniture de services (privés ou publics), la délivrance de soins de santé, etc. La dimension humaine de cette préoccupation se traduit notamment par le développement de formations spécialisées en gestion de la qualité.**

#### → 81. Formation à la qualité en Wallonie : enseignement et opérateurs de formation situation au 27/11/2006

Sources : Faculté Polytechnique de Mons, CEQUAL, CQHN, IFAPME, FOREM, IRI, Entreprise et formation.  
Notes –

1. Les indicateurs présentés ici couvrent partiellement cette problématique en raison de l'état actuel du recueil de données.
2. Diplôme d'Etudes Spécialisées en Gestion Totale de la Qualité, organisé depuis 1989 par la Faculté Polytechnique de Mons et l'Association Wallonne pour la Gestion de la Qualité.
3. Le CEQUAL est un opérateur de formation (sensibilisation et formation de PME wallonnes) fondé en 1995 à l'initiative de l'Union wallonne des entreprises et du FOREM.
4. Créé en 1975, le CQHN organise des formations inter-entreprises (cours donnés dans les locaux du CQHN et suivis par des personnes d'entreprises différentes) et intra-entreprises (cours donnés dans l'entreprise à des membres de son personnel).
5. Les données relatives à la formation à la démarche qualité de l'IFAPME ne sont pas disponibles pour les années antérieures à 2003. L'IFAPME n'a pas organisé de formations à la démarche qualité dans le cadre de la formation continue, ni en 2004, ni en 2005.
6. La formation à la gestion totale de la qualité est une formation de 800 h proposée par «FOREM Formation» aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs. Les données se rapportent au nombre de demandeurs d'emploi uniquement.
7. Organisme de formation en gestion d'entreprises (à destination des dirigeants, cadres et créateurs de PME), ASBL fondée en 1988 travaillant en collaboration étroite avec le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation SOCRAN.
8. ASBL organisant, depuis juin 2001, des séances de sensibilisation de 4 heures au management de la qualité avec un outil multimédia développé en interne «Espace horizon qualité».
9. Les formations en qualité de 2004 ont dû être annulées. L'IRI n'a plus organisé de formations à la qualité depuis septembre 2005.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
								27-nov
<b>Enseignement</b>								
<b>DES<sup>2</sup> en Gestion Totale de la Qualité</b> : nombre d'étudiants ayant suivi les cours (inscriptions en octobre)	16	20	21	34	15	22	23	26
<b>Opérateurs de formation</b>								
<b>CEQUAL</b> (Centre Wallon de la Qualité) <sup>3</sup> : nombre d'entreprises clientes	-	147	156	180	152	263	168	
<b>CQHN</b> (Centre Hainaut-Namur pour la Gestion de la Qualité) <sup>4</sup>								
formations inter-entreprises								
en nombre de personnes	-	139	308	297	541	452	490	488
en nombre d'heures	-	312	456	488	784	824	920	788
formations intra-entreprises								
en nombre de personnes	-	198	149	365	129	231	180	286
en nombre d'heures	-	480	316	608	208	308	312	380
total des formations								
en nombre de personnes	-	337	457	662	670	683	670	774
en nombre d'heures	-	792	772	1 096	992	1 132	1 232	1 168
<b>IFAPME</b> <sup>5</sup>								
formation à la démarche qualité dans le cadre de la formation continue								
nombre d'heures de cours	-	-	-	-	230	-	-	
nombre de participants	-	-	-	-	198	-	-	
<b>FOREM</b> formation <sup>6</sup>								
formation à la gestion totale de la qualité et certification ISO 9000								
nombre de demandeurs d'emploi entrés en formation	52	21	35	49	49	53	43	
<b>IRI</b> (Innovation et reconversion industrielle) <sup>7</sup>								
formations inter-entreprises								
en nombre de personnes	-	12	12	24	10	nd <sup>9</sup>	6	nd <sup>9</sup>
en nombre d'heures	-	288	192	512	240	nd <sup>9</sup>	48	nd <sup>9</sup>
<b>Entreprise et qualité</b> <sup>8</sup>								
nombre de participants	-	-	65	1 120	1 340	1 202	1 096	1 223

## Chapitre 2 : Économie

### Qualité

#### → 82. Formation à la qualité en Wallonie : «Chèques formation - gestion qualité» et «Aide à la création, l'extension et la reconversion d'entreprises»

Source : Rapport technique annuel du FOREM.

Notes –

1. Le dispositif des chèques-formation prévoit l'octroi d'une aide financière aux indépendants et PME de moins de 250 travailleurs qui s'engagent dans une formation auprès d'opérateurs agréés par la Région wallonne. Un chèque-formation correspond à une heure de formation pour un travailleur. Les chiffres fournis ici concernent uniquement les formations «gestion qualité».
2. Cette mesure prévoit la prise en charge par le FOREM d'une partie des frais de formation que l'entreprise engage lors de sa création, de son extension ou de sa reconversion. Les données fournies ici concernent les formations destinées à la mise en place volontaire, pour la première fois, d'un système de qualité totale en application du règlement des normes internationales ISO. Ces données sont complétées par l'information sur les interventions pour des formations dans le domaine de la sécurité et dans celui de l'environnement. La statistique est relative aux dossiers clôturés durant l'année considérée.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Chèques formation «gestion qualité»<sup>1</sup></b>						
nombre d'heures	1 545	2 612	7 982	11 498	11 433	10 735
<b>Aide à la création, l'extension et la reconversion d'entreprises<sup>2</sup></b>						
Formation ISO						
en nombre d'entreprises (dossiers clôturés)	47	35	38	38	24	24
en nombre de travailleurs formés	1 689	1 549	1 190	935	825	658
Formation sécurité						
en nombre d'entreprises (dossiers clôturés)	3	32	42	38	50	49
en nombre de travailleurs formés	91	1 393	2 234	1 003	1 332	1 472
Formation environnement						
en nombre d'entreprises (dossiers clôturés)	6	7	10	7	7	2
en nombre de travailleurs formés	909	2 270	2 050	1 426	1 183	563

## Chapitre 2 : Économie

### Qualité

#### → 83. Formation à la qualité en Wallonie : Crédit adaptation

Source : rapports techniques annuels établis par le FOREM.

Notes – Le dispositif «Crédit adaptation» est réglementé par l'AGW du 01/04/04. Il remplace la mesure Aide à la création, l'extension et la reconversion d'entreprises. L'année 2005 a donc constitué une période de transition durant laquelle des dossiers des deux dispositifs ont été clôturés.

Ces mesures prévoient la prise en charge par le FOREM d'une partie des frais de formation. L'aide pour des formations à la qualité est accordée lors de la mise en place volontaire, pour la première fois, d'un système de qualité totale en application du règlement des normes internationales ISO. Le tableau est complété par les informations relatives aux interventions pour des formations dans les domaines connexes.

La statistique porte sur le nombre de dossiers clôturés. Une entreprise peut rentrer plusieurs dossiers.

La répartition par domaines de formation des dossiers «Crédit adaptation» est une estimation.

Le recueil de données pour la mesure «Crédit adaptation» ne permet pas toujours d'estimer avec précision le nombre de travailleurs formés à un domaine précis, les statistiques sont en effet établies globalement, par dossier rentré par les entreprises, un dossier pouvant couvrir plusieurs domaines.

	2005
<b>Formation combinées (dossiers clôturés)</b>	
<b>En nombre de travailleurs formés</b>	
Qualité	511
Sécurité	196
Qualité/Environnement/Sécurité	67
Investissement/Qualité	17
Polyvalence/Qualité	18
Polyvalence/Qualité/Environnement/Sécurité	5
Polyvalence/Investissement/Qualité	1
Investissement/Qualité	4
<b>En heures de formation (prévues)</b>	
Qualité	19 566
Sécurité	7 885
Qualité/Environnement/Sécurité	3 394
Investissement/Qualité	2 596
Polyvalence/Qualité	2 278
Polyvalence/Qualité/Environnement/Sécurité	395
Polyvalence/Investissement/Qualité	363
Investissement/Qualité	344

## Chapitre 2 : Économie

### Qualité

#### → 84. Les organismes accrédités par BELAC et leurs différents certificats

Source : BELAC, liste des accrédités actifs, décembre 2006

Notes –

1. L'accréditation est une attestation émise par une tierce partie. Elle apporte la démonstration formelle de la compétence d'un organisme à exécuter des tâches spécifiques d'évaluation de la conformité. L'accréditation permet à ces organismes (laboratoires, organismes d'inspection et organismes de certification) de fournir la preuve de leur compétence technique en matière d'évaluation des produits et services par rapport aux spécifications qui les régissent. BELAC, structure belge d'accréditation, placée sous la responsabilité du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie, coordonne au sein d'une structure unique, l'accréditation des laboratoires d'étalonnage et d'essais, des organismes d'inspection et des organismes de certification. BELAC fonctionne conformément aux exigences internationales relatives à la gestion des organismes d'accréditation. Source : [http://belac.fgov.be/intro\\_nl.htm](http://belac.fgov.be/intro_nl.htm).
2. Le nombre de certificats délivrés est supérieur au nombre d'organismes accrédités car, parmi les 304 organismes accrédités, plusieurs sont porteurs de plusieurs certificats.

	Nombre total	Classement selon la langue de traitement du dossier				
		français	néerlandais	français pour des organismes situés dans la région bruxelloise	néerlandais pour des organismes situés dans la région bruxelloise	international
<b>Nombre d'organismes situés en Belgique et accrédités par BELAC</b>	<b>304</b>					
<b>Nombre de certificats délivrés par BELAC à des organismes situés en Belgique</b>						
<b>Classement par application</b>						
Laboratoire d'étalonnage ( CAL - ISO 17025)	27	11	12	-	-	4
Laboratoire d'essais (TEST - ISO 17025)	208	67	115	10	6	10
Laboratoires d'analyse médicale (MED - ISO 15189)	6	-	6	-	-	-
Organisme d'inspection (INSP - ISO 17020)	74	15	41	9	6	3
Organisme de certification de système de qualité (QMS - ISO Guide 62)	19	4	7	3	3	2
Organisme de certification de système de management environnemental (EMS - ISO Guide 66)	5	-	1	2	2	-
Vérificateur environnemental (EMAS)	5	-	2	2	1	-
Organisme de certification de produits (PROD - ISO Guide 65))	29	7	11	6	5	-
Organisme de certification de personnes (PERS - ISO 17024)	3	-	1	-	2	-
<b>Nombre total</b>	<b>376</b>	<b>104</b>	<b>196</b>	<b>36</b>	<b>24</b>	<b>16</b>

## Chapitre 2 : Économie

## Qualité

→ **85. Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité (normes ISO, HACCP, Emas) et des normes de sécurité (VESAC notamment) (domaine de la politique industrielle selon la définition légale) : nombre d'entreprises et d'emplois concernés**

Source : MRW, DGEE, Division des PME, Direction des aides à la consultance.

Notes –

1. Sur base de la loi de réorientation économique du 4 août 1978, les PME peuvent faire appel aux conseils d'un consultant agréé par la Région wallonne. Cette législation prévoit des restrictions d'envergure (entreprises occupant maximum 100 personnes en territoire wallon et 250 au total, indépendantes financièrement et respectant un plafond maximal en terme de chiffres d'affaires) et sectorielles (sont notamment exclus : les activités immobilières, les secteurs des banques, des assurances, de l'énergie (sauf la production d'énergies alternatives et renouvelables), de l'eau, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, des activités récréatives).
2. L'année indiquée est celle de l'introduction de la demande. Les engagements budgétaires sont entièrement consommés jusque l'année 2001. Par contre, pour l'année 2002 et 2003, il reste des dossiers en cours et donc non comptabilisés dans ce tableau (pour 2002, il reste 3% des engagements budgétaires prévus pour ces primes tandis que pour 2003, il en reste 9%).
3. Le chiffre d'emplois porte sur le personnel occupé pendant les 4 trimestres précédant l'introduction de la demande.
4. Le montant de l'aide est variable au cours de la période en fonction des cofinancements européens et de la localisation éventuelle des entreprises en zones de développement.

Secteur	1996		2000		2001		2002		2003	
	Entreprises	Emplois								
Agriculture et pêche	3	24	1	39	0	0	1	6	0	0
Industries extractives	2	65					3	25	2	19
Industries manufacturières	68	1 935	67	1 546	67	1 032	66	1 460	66	1 250
Industries agricoles et alimentaires	17	317	13	268	13	174	14	198	12	148
Industrie textile et habillement	5	185	1	28	2	101	1	31		
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	3	53	5	124	2	27	1	72		
Papier, carton, édition, imprimerie	2	113	2	11	3	19	1	3	2	52
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires							1	47		
Industrie chimique	9	303	3	22	6	46	4	46	4	32
Caoutchouc et plastique	1	5	2	50	2	34	4	75	1	32
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3	31	4	90			1	36	3	34
Métallurgie et travail des métaux	10	252	18	629	16	245	18	533	25	552
Fabrication de machines et équipements	5	265	7	160	6	19	11	229	10	213
Équipements électriques et électroniques	7	163	8	116	7	166	10	190	8	160
Fabrication de matériel de transport	2	102			4	101				
Autres industries manufacturières	4	146	4	48	6	100			1	27
Construction	14	435	33	890	45	1 042	44	987	42	915
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	35	525	110	978	79	793	56	618	40	509
Horeca	1	14	3	14	1	9	1	18	1	41
Transport et communication	30	580	21	412	21	262	13	375	12	347
Location, services aux entreprises	18	341	16	260	13	143	9	155	12	170
Services collectifs, sociaux et personnels	2	77	1	24	-	-	-	-	2	17
Autres secteurs NDA	4	36	-	-	-	-	-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>177</b>	<b>4 032</b>	<b>252</b>	<b>4 163</b>	<b>226</b>	<b>3 281</b>	<b>193</b>	<b>3 644</b>	<b>177</b>	<b>3 268</b>

## Chapitre 2 : Économie

### Tourisme

Le camping (essentiellement de passage) offre près de 35% de la capacité d'hébergement touristique reconnue en Wallonie en 2004 ; viennent ensuite l'hôtellerie et le tourisme rural, représentant chacun 20%. Avec plus de 33 300 lits (hôtellerie, camping et tourisme rural confondus) , la province de Luxembourg concentre 44,5% de l'offre d'hébergement, suivie par les provinces de Liège (25%) et de Namur (20%).

→ **86. Répartition de l'offre touristique reconnue selon les types d'hébergement en Wallonie**

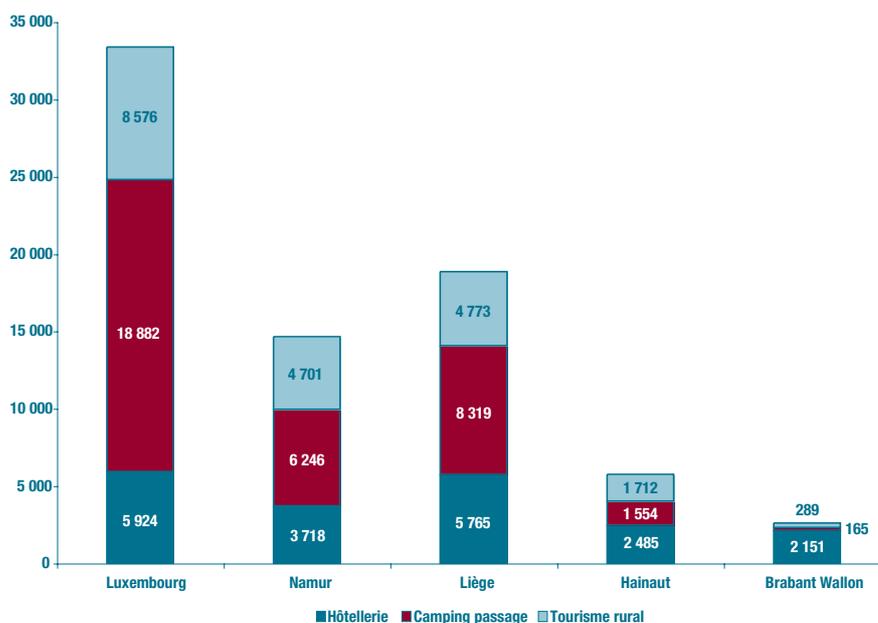
Source : Observatoire Wallon du Tourisme (OTW).

Note – Les données représentent l'offre touristique reconnue par le Commissariat général au tourisme (CGT).

	2001		2002		2003		2004	
	Nombre d'hébergements	Nombre de lits						
Hôtellerie	521	19 926	518	19 816	498	18 878	512	20 043
Camping de passage	293	31 434	312	33 235	249	31 614	275	35 166
Tourisme rural	2 329	14 308	2 556	16 004	2 487	17 909	3 185	20 051
Tourisme social		7 505	65	6 647	75	7 384	64	6 597
Village de Vacances		9 804	29	17 275	29	17 275	29	17 275
<b>Total</b>	<b>3 143</b>	<b>82 977</b>	<b>3 480</b>	<b>92 977</b>	<b>3 338</b>	<b>93 060</b>	<b>4 065</b>	<b>99 132</b>

→ **87. Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province (capacité d'accueil), situation au 31/12/2004**

Source : OTW.



## Chapitre 2 : Économie

### Tourisme

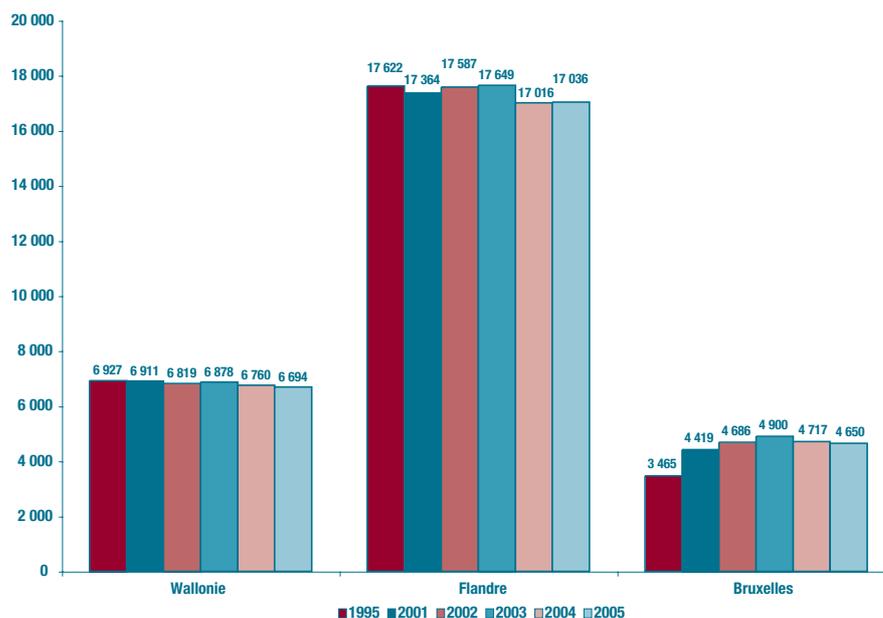
→ **88. Répartition de la fréquentation touristique par province (en nombre de nuitées), 2001-2005**

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique et OTW.

Provinces	Nombre de nuitées en 2001 (x1 000)	Nombre de nuitées en 2002 (x1 000)	Nombre de nuitées en 2003 (x1 000)	Nombre de nuitées en 2004 (x1 000)	Nombre de nuitées en 2005 (x1 000)
Brabant wallon	291	307	312	318	326
Hainaut	392	402	400	491	634
Liège	2 167	2 179	2 109	2 080	2 065
Luxembourg	2 662	2 617	2 688	2 519	2 426
Namur	1 399	1 314	1 369	1 352	1 243
<b>Wallonie</b>	<b>6 911</b>	<b>6 819</b>	<b>6 878</b>	<b>6 760</b>	<b>6 694</b>

→ **89. Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges (en nombre de nuitées)**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique et OTW.



→ **90. Les touristes en Wallonie – répartition selon le pays d’origine**

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique et OTW.

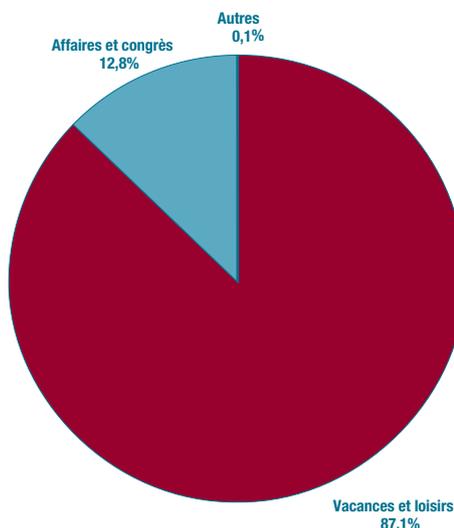
	2001	2002	2003	2004
Belgique	57,9	57,2	56,4	57
Pays-Bas	24,8	24,9	26,4	24
France	5,2	5,8	5,6	6,5
Allemagne	3,4	3,4	3,3	3,3
Royaume-Uni	3,1	3,2	2,9	2,9
Luxembourg	0,2	0,2	0,3	0,2
Autres	5,3	5,3	5,1	6,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Chapitre 2 : Économie

### Tourisme

#### → 91. Les touristes en Wallonie - répartition selon le but du séjour - 2004

Sources - SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique et OTW.



#### → 92. Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie

Source : OTW - «La Lettre de l'Observatoire» avril 2004 et mars 2005.

Note – Il s'agit de résultats d'une enquête de l'OTW auprès des attractions touristiques identifiées en Wallonie ; parmi celles-ci, 204 ont répondu en 2003 et 196 en 2004.

Types d'attractions	Nombre d'attractions	2003		Nombre d'attractions	2004	
		Fréquentation	Répartition des visiteurs en %		Fréquentation	Répartition des visiteurs en %
Attractions «nature»	27	2 263 261	24,2	23	1 680 173	20,1
Attractions nautiques	19	1 079 115	11,6	18	852 553	10,2
Centres récréatifs et parcs d'attractions	19	2 403 185	25,7	19	2 429 757	29,0
Châteaux et citadelles	16	662 975	7,1	17	689 716	8,2
Demeures et monuments historiques	14	852 368	9,1	13	692 850	8,3
Musées	109	2 079 330	22,3	106	2 021 784	24,2
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>9 340 234</b>	<b>100</b>	<b>196</b>	<b>8 366 833</b>	<b>100</b>



## Chapitre 3 : Environnement

# Chapitre 3 Environnement



## Chapitre 3 : Environnement

### Sites d'activité économiques désaffectés

**Les sites d'activités économiques désaffectés répertoriés entre 1968 et 2006 couvrent une superficie totale de 15 200 ha dont 76% est assainie en décembre 2006.**

#### → 93. Assainissement des sites d'activités économiques désaffectés en Région wallonne

Source : Base de données de la Direction de l'Aménagement opérationnel de la DGATLP du Ministère de la Région wallonne. Inventaire (mise à jour partielle au 01/12/2006), rénovation et assainissement, situation au 01/12/2004.

Notes –

1. Définition SAED (sites d'activités économiques désaffectés) : article 167 du CWATUP, coordination officieuse du 18/07/2002. Pour l'application du présent chapitre, il faut entendre par :

1° «site désaffecté» : un ensemble de biens, principalement des immeubles bâtis ou non bâtis, qui ont été le siège d'une activité économique et dont le maintien dans leur état actuel est contraire au bon aménagement du site. Est prise en considération toute activité industrielle, artisanale, de commerce, de services ou autre, pour autant qu'elle soit de nature économique. Le site est délimité par un périmètre comprenant l'ensemble des biens qualifiés ci-dessus.

Ce périmètre peut également comprendre :

- des immeubles ou parties d'immeubles encore affectés à une activité économique à condition que la rénovation permette la poursuite de cette activité ;
- des immeubles ou parties d'immeubles, sièges d'une activité économique mais occupés à titre précaire ;
- des immeubles ou parties d'immeubles qui ont une affectation autre qu'économique mais dont la disposition est nécessaire au bon aménagement du site, et ce, à condition que la nécessité de disposer de ces biens soit établie par un rapport justificatif dont le contenu est précisé par le Gouvernement».

A noter qu'elle ne correspond pas à la définition actuelle SAR (Sites à réaménager), article 167 du CWATUP : Pour l'application du présent chapitre, il faut entendre par :

1° «site» : un bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé; n'est pas considérée comme étant exercée l'activité de toute personne physique ou de toute personne morale qui n'est pas en règle avec les dispositions légales qui régissent l'exercice de son activité; le site est délimité par le périmètre comprenant l'ensemble des biens immobiliers visés ci-dessus; le périmètre peut également s'entendre :

- à un ou des biens immobiliers encore affectés à une activité, à la condition que le réaménagement du site permette la poursuite de cette activité;
- un ou des biens immobiliers ou parties de biens immobiliers, sièges d'une activité mais occupés à titre précaire;
- à un ou des biens immobiliers ou parties de biens immobiliers affectés ou destinés au logement;

2° «réaménager un site» : mettre en oeuvre des actes et travaux de réhabilitation, d'assainissement au sens de l'article 2, 10°, sub article 26 du décret du 1<sup>er</sup> avril 2004 relatif à l'assainissement des sols pollués et aux sites d'activités économiques à réhabiliter ou de rénovation du site visé au point 1°, de construction ou de reconstruction sur le site en ce compris les études y relatives : le Gouvernement peut arrêter la liste des actes et travaux.

2. Opérations SAED (sites d'activités économiques désaffectés) et opérations SIR (sites d'intérêt régional), articles 167 à 175, 181 à 184, 453, 457 à 470 du CWATUP, coordination officieuse du 18/07/2002.

3. Idem.

<b>TOTAL DES SITES REPERTORIES ENTRE 1968 et 2006</b>	<b>15 200 ha de superficie totale répartis sur 3 707 sites</b>
<b>Sites ou parties de sites répondant encore totalement à la définition de SAED (au sens du CWATUP)<sup>1</sup></b>	Au plus 3 700 ha
<b>Sites ou parties de sites ne répondant plus à la définition de SAED (au sens du CWATUP)</b>	Au moins 11 500 ha
<b>Sites ou parties de sites assainis ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics (législations sites désaffectés) entre 1969 et 2006</b>	environ 1 700 ha
- Sites ou parties de sites assainis entre 1969 et 1982, avec l'aide du Ministère des Affaires wallonnes	247 ha, soit en moyenne 19 ha par an
- Sites ou parties de sites assainis ou rénovés avec l'aide de la Région wallonne : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de 1983 à 1994 (opérations SAED)<sup>2</sup></li> <li>• de 1995 à 2004 (opérations SAED et opérations SIR)<sup>3</sup></li> <li>• en 2005 et 2006 (à mettre à jour)</li> </ul>	635 ha, soit en moyenne 53 ha par an 725 ha, soit en moyenne 73 ha par an nd
<b>Sites ou parties de sites assainis ou rénovés sans l'aide de la Région wallonne, par des privés ou par des entreprises publiques; sites redevenus conformes au bon aménagement du territoire (exemples : terrils ou carrières recolonisés par de la végétation)</b>	environ 9 800 ha

## Chapitre 3 : Environnement

### Utilisation du sol

La Wallonie : une superficie de 16 844 km<sup>2</sup>, dont la majeure partie est consacrée à l'agriculture. Au cours de la période sous revue, le nombre d'exploitations agricoles accuse une baisse continue ; celle-ci est le résultat de deux tendances opposées : la diminution des exploitations de taille inférieure à 50 ha et la progression des exploitations supérieures à 50 ha (indicateurs 94 et 95).

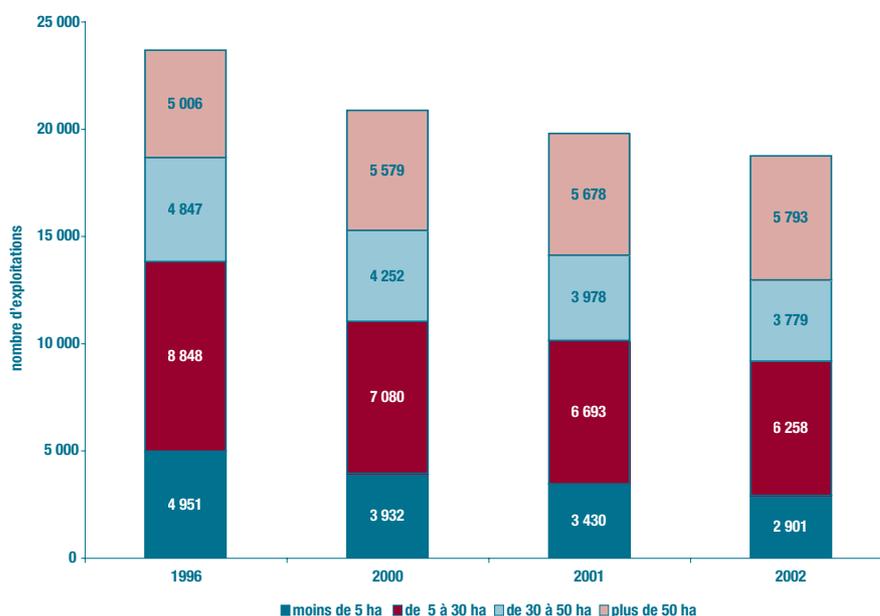
→ **94. L'utilisation du sol en Wallonie (nouvelle nomenclature) - 2004**

Sources : CPDT (sur la base de données cadastrales), MRW-DGRNE.

	BELGIQUE	REGION WALLONNE	
	Hectares	Hectares	Part du total
<b>Surface agricole</b>	1 747 130,3	908 902,4	54,0
<b>Bois</b>	606 536,2	496 565,1	29,5
<b>Terrains bâtis et terrains connexes</b>	698 914,1	278 839,0	16,6
Terrains résidentiels	235 111,9	84 637,1	5,0
Terrains industriels	5 2821,2	15 684,0	0,9
Terrains utilisés pour les carrières, puits, mines, etc.	3 689,7	2 250,2	0,1
Terrains commerciaux	14 682,7	4 793,9	0,3
Terrains utilisés pour des services publics	20 240,7	6 895,1	0,4
Terrains à usage mixte	13 486,7	7 095,9	0,4
Terrains utilisés pour les transports et les communications	196 271,6	88 371,3	5,2
Terrains occupés par les infrastructures techniques	2 494,2	770,0	0,0
Terrains à usage de loisirs et autres espaces ouverts	44 165,2	18 272,9	1,1
<b>Divers</b>	115 950,2	50 068,6	3,0
<b>Surface totale</b>	<b>3 052 792,5</b>	<b>1 684 429,2</b>	<b>100,0</b>
% urbain	22,9%	16,6%	

→ **95. Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Wallonie, ventilation par taille d'exploitation (en hectares)**

Source : Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux, Unité d'Economie et de Développement rural.



## Chapitre 3 : Environnement

### Utilisation du sol

#### → 96. Nombre de sites candidats au réseau Natura 2000

Sources : MRW - DGRNE et RNOB (Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique).

Note – Mené à l'échelle européenne, le programme Natura 2000 s'attache à la préservation de certaines espèces ainsi que des milieux naturels qui les abritent.

1. Décision du Gouvernement wallon du 26 septembre 2002

2. Décision du Gouvernement wallon du 3 février 2004

3. La liste des sites a été approuvée par le Gouvernement wallon du 24 mars 2005 et transmise à l'UE. Voir site <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/Natura2000/home.html>

	2001	2002 <sup>1</sup>	2004 <sup>2</sup>	2005 <sup>3</sup>
Nombre de sites		231	239	240
Superficie totale (en ha)	58 000	217 672	220 827	220 945
Part du territoire régional (en %)	3	13	13	13

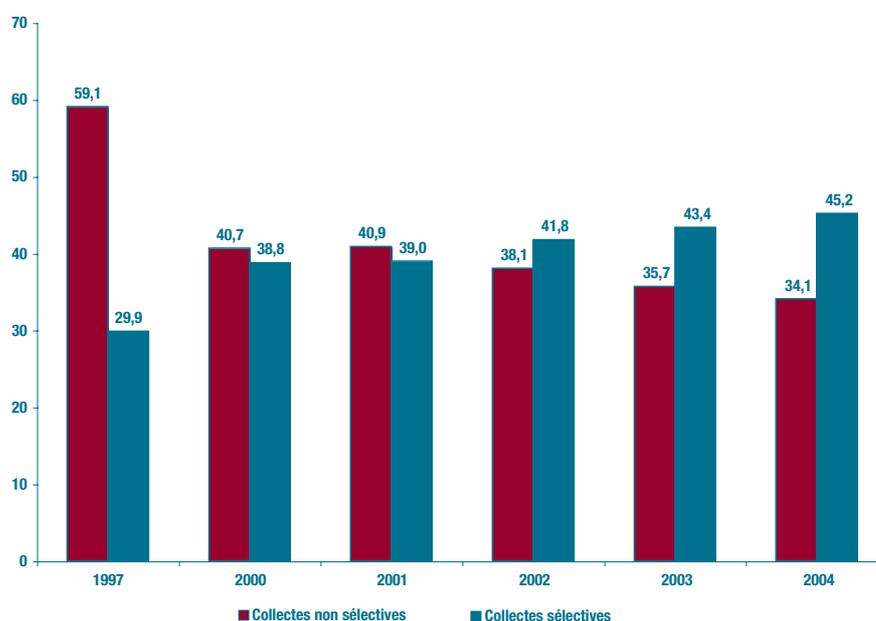
## Chapitre 3 : Environnement

### Déchets

Depuis 1997, la génération de déchets, relativement stable en Wallonie, grâce à la diminution constante des ordures ménagères brutes, a connu une légère croissance en 2004, essentiellement à cause des inertes et des encombrants. Les collectes sélectives progressent sensiblement : 60% des déchets ménagers sont collectés sélectivement en 2004, pour 36% en 1997. Grâce aux avancées importantes en matière de valorisation, la part des déchets ménagers dirigés vers des centres d'enfouissement technique est passé des 42% en 1997 à 21% en 2004. (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2005) : Tableau de bord de l'environnement wallon 2005, Ed MRW-DGRNE).

→ **97. La collecte des déchets ménagers en Wallonie : évolution relative (en pourcentage) des collectes brutes et sélectives**

Source : MRW – DGRNE – OWD – Direction de la prévention et de la gestion des déchets.





## Chapitre 3 : Environnement

### Air

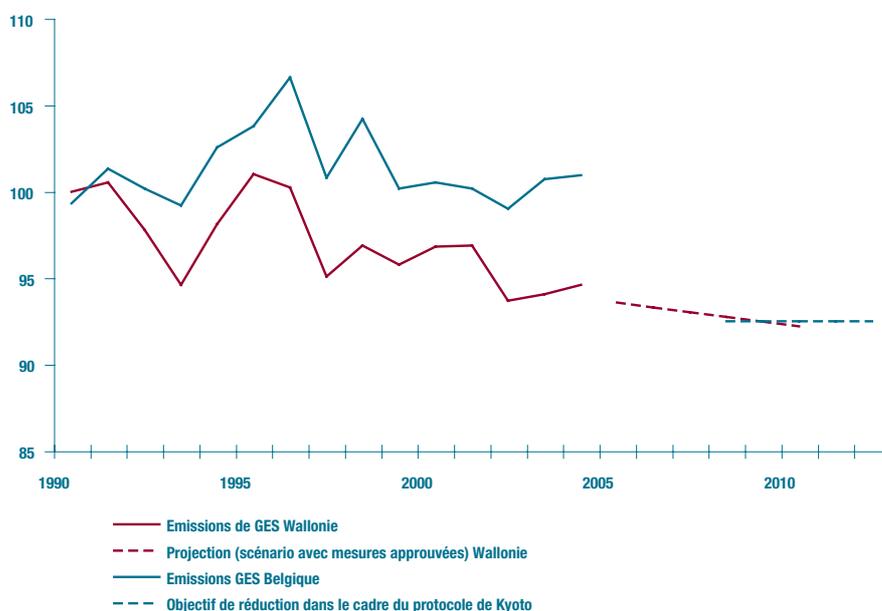
Dans le cadre du Protocole de Kyoto, l'objectif de la Wallonie (identique à celui de la Belgique) est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 7,5% durant la période 2008-2012 par rapport à l'année de référence (voir note 2). Sur la base des dernières estimations disponibles, les émissions anthropiques de GES en Wallonie ont diminué de 5,4 % entre 1990 et 2004. Cette évolution est en phase avec l'objectif de réduction de la Région. Selon les projections de l'évolution future des émissions de gaz à effet de serre, les mesures programmées devraient permettre à la Région wallonne d'atteindre son objectif de réduction sans devoir acheter plus d'unités d'émission provenant des mécanismes flexibles que ceux qui ont déjà été acquis.

#### → 100. Emissions de gaz à effet de serre (GES): comparaison Wallonie-Belgique (année de référence = 100)

Sources : MRW-DGRNE-DPA-Cellule Air (novembre 2006); Rapport national d'inventaire (avril 2006)

Notes –

1. Il s'agit des émissions des 6 GES couverts par le Protocole de Kyoto : (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O, HFC, PFC et SF<sub>6</sub>) et pondérés par leurs potentiels de réchauffement global.
2. Le total des émissions anthropiques est divisé par le total des émissions de l'année de référence (1990 pour les gaz non fluorés et 1995 pour les gaz fluorés).
3. Il s'agit des émissions brutes de GES et non pas des émissions nettes car les quantités de CO<sub>2</sub> stockées au niveau des puits de carbone (sols agricoles, forêts) n'ont pas été déduites du total des émissions de GES.
4. On ne tient pas compte, pour le calcul des émissions de GES dans le cadre du Protocole de Kyoto, des émissions liées à la combustion de la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) ni de celles liées au transport aérien international. Sont cependant comprises les émissions de l'aviation militaire et celles des petits avions (tourisme, écolage) utilisés dans les limites nationales.
5. Les projections ont été réalisées en tenant compte des mesures et politiques déjà approuvées. Les résultats doivent être interprétés avec prudence étant donné les incertitudes, notamment quant à l'évolution du contexte socio-économique régional, européen et mondial.



## Chapitre 3 : Environnement

### Air

#### → 101. Emissions de gaz à effet de serre : répartition par source (en pourcentage) en Wallonie, 2004

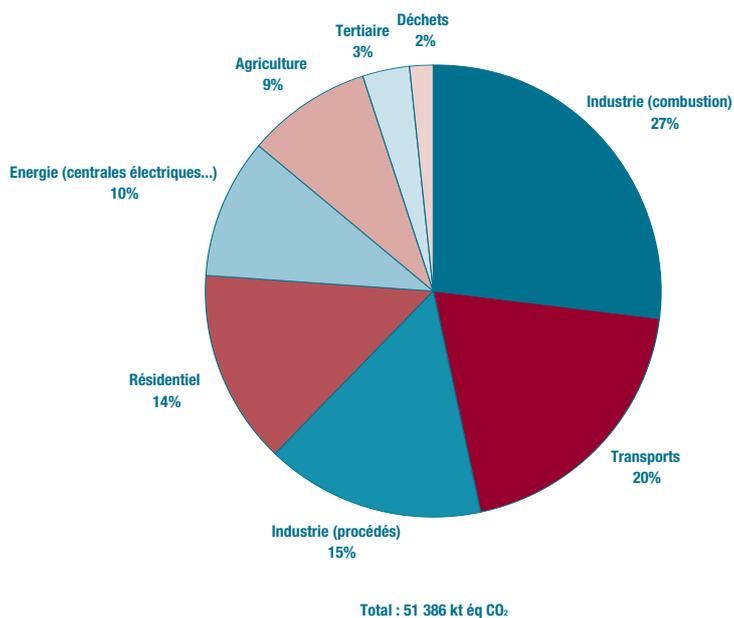
Source : MRW – DGRNE – DPA -Cellule Air.

Notes –

1. Il s'agit ici des émissions brutes de GES (c'est-à-dire sans déduction des quantités de CO<sub>2</sub> stockées au niveau des puits de carbone (forêts, sols agricoles)). Sont exclues pour le calcul de ces émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto, les émissions liées à la combustion de la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et celles liées au transport aérien international (civil).

2. L'aviation militaire a été incorporée dans le secteur des transports.

3. Il n'a pas été tenu compte ici des gaz fluorés, qui représentent 0,9% des émissions totales de GES.



## Chapitre 3 : Environnement

### Eau

Avec une consommation moyenne d'eau de distribution de 134 litres par habitant et par jour, la Wallonie se situe largement en-dessous de la moyenne européenne (environ 300l/(hab.j)). Les volumes utilisés pour les seuls besoins domestiques ont connu une baisse de 12% depuis 1996. (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2006)).

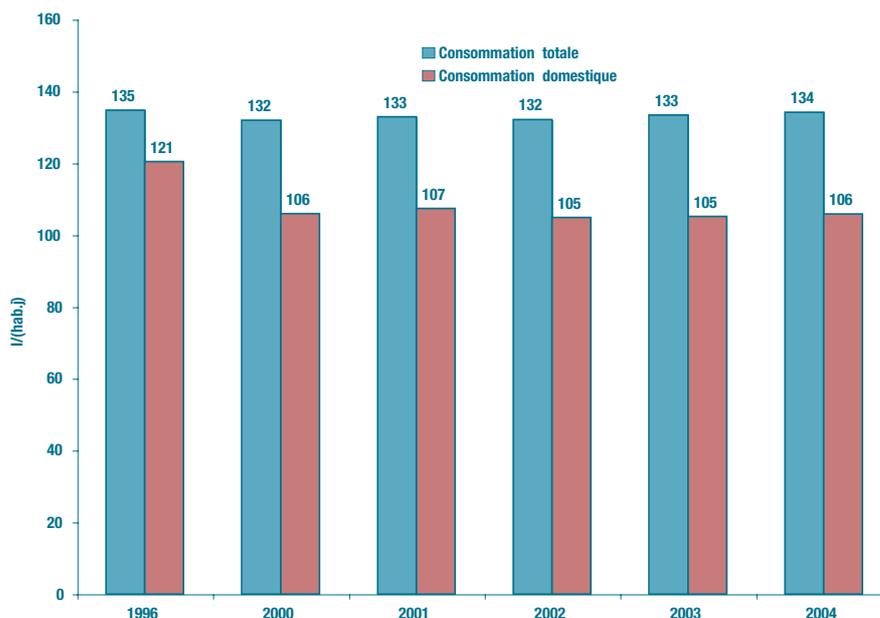
→ **102. Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m<sup>3</sup>)**

Source : MRW - DGRNE – DE – Direction de la taxe et de la redevance.

	1996	2000	2001	2002	2003
<b>Prélèvements en eau souterraine</b>					
Production de boissons	4,7	5,3	5,8	5,2	5,6
Industries extractives (mines et carrières)	21,4	27,4	28,8	30,4	33,9
Autres industries	25,9	36,6	29,4	30,5	31,0
Autres activités (agriculture, campings etc)	3,1	3,0	7,1	8,9	4,8
Approvisionnement public	305,8	324,3	326,4	320,7	324,1
<b>Total</b>	<b>360,9</b>	<b>396,5</b>	<b>397,5</b>	<b>395,7</b>	<b>399,5</b>
<b>Prélèvements en eaux de surface</b>					
Eau de refroidissement (centrales électriques)	1 858,7	2 331,8	2 104,1	1 901,3	1 625,6
Eau de refroidissement (autres industries)	417,4	364,2	326,9	264,3	311,0
Utilisations industrielles (autre que le refroidissement)	208,6	263,0	273,9	290,3	274,4
Approvisionnement public	92,3	73,2	74,2	73,8	63,1
<b>Total</b>	<b>2 577,1</b>	<b>3 032,2</b>	<b>2 779,2</b>	<b>2 529,6</b>	<b>2 274,2</b>

→ **103. Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie**

Sources : Belgaqua ; Aquawal, MRW – DGRNE.



## Chapitre 3 : Environnement

### Eau

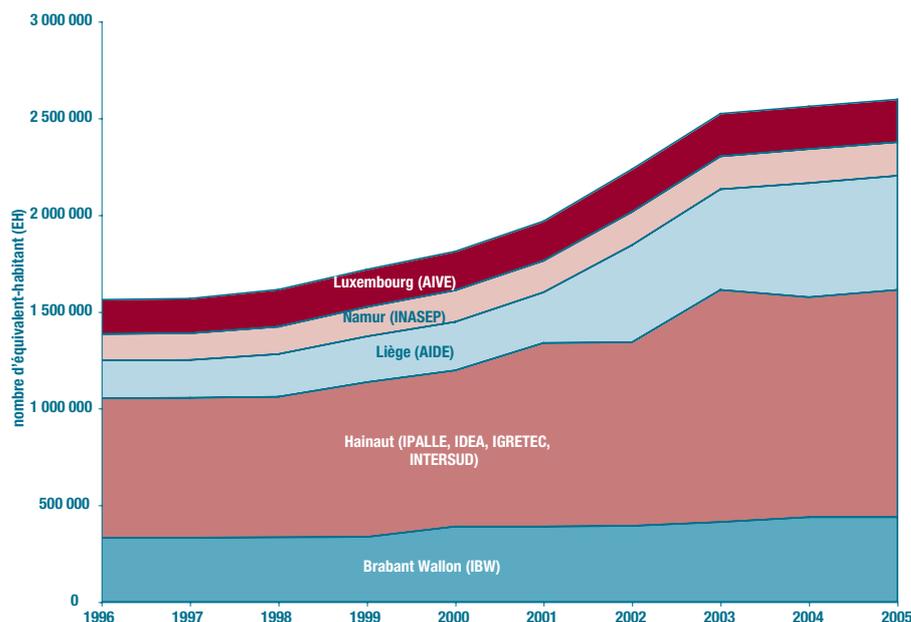
Malgré les investissements très importants consentis ces dernières années (plus d'un milliard d'euros sur la période 2000-2005), la Région wallonne accuse encore un certain retard en matière de gestion des eaux usées domestiques et urbaines, en regard des obligations et des échéances européennes. Les 136 stations d'épuration d'une capacité égale ou supérieure à 2 000 EH<sup>1</sup>, en service au 1<sup>er</sup> janvier 2006, permettent de traiter une charge polluante de 2 530 000 EH, ce qui représente environ 61 % de la capacité d'épuration que la Région aurait dû installer fin 2005 pour respecter les obligations de la directive 91/271/CEE. La capacité épuratoire de la Région wallonne devrait prochainement augmenter de 25 %, grâce à la mise en service de la station de Liège-Oupeye (447 000 EH) en 2008 et de sept ouvrages de moyenne capacité (10 000 - 80 000 EH), dont la construction est en voie de finalisation. (Cellule Etat de l'Environnement Wallon, 2007).

#### → 104. Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunale en Wallonie

Source : SPGE; MRW – DGRNE – DE – Direction des Eaux de Surface.

Note –

1. «Les capacités des stations d'épuration s'expriment en équivalent habitant (EH). L'EH est une notion théorique, établie sur la base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour» (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2003) : Tableau de bord de l'environnement wallon 2003. Ed. MRW-DGRNE, p.52).



Chapitre 4 : **Mobilité**

# Chapitre 4

# **Mobilité**

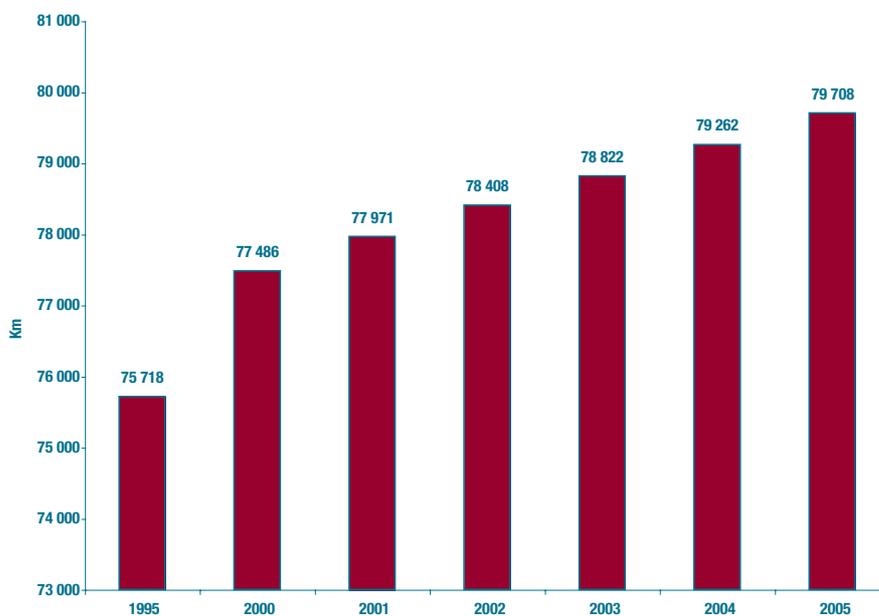


## Chapitre 4 : Mobilité

### Réseau routier

#### → 105. Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en km)

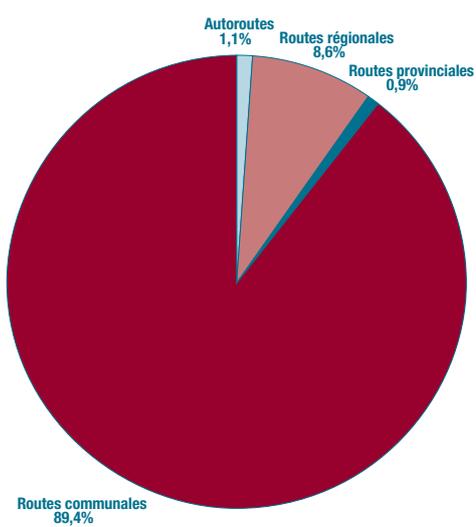
Source : Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, Direction générale des autoroutes et des routes.



#### → 106. Le réseau routier wallon en 2005 : ventilation par type de routes

Source : Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, Direction générale des autoroutes et des routes.

Note – Données au 1<sup>er</sup> janvier



## Chapitre 4 : Mobilité

### Réseau routier

**L'utilisation du réseau routier s'intensifie : entre 1995 et 2005, le nombre de voyageurs-km<sup>1</sup> a augmenté de plus de 12,8%. On constate par ailleurs une diésélisation croissante du parc automobile (indicateurs 107 et 108).**

#### → 107. Intensité du trafic routier

Source : Service public fédéral Mobilité et transports.

Note – Calculs d'après la méthode GCLR (Globale à réseau Constant sur base des Longueurs représentatives par Route).

1. L'unité «voyageur-km» correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

2. L'unité «véhicule-kilomètre» correspond au déplacement d'un véhicule sur une distance d'un kilomètre

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Nombre de véhicules-km parcourus par an (en milliards)<sup>2</sup></b>							
Autoroutes	9,2	10,9	11,4	11,7	11,8	11,9	12,0
Routes numérotées	15,0	16,3	16,7	16,9	17,1	17,6	17,5
Routes communales	7,5	8,0	8,0	8,1	8,3	8,4	8,4
Total tous véhicules	31,6	35,2	36,1	36,6	37,1	37,9	37,9
Total voitures seules	26,7	29,5	30,2	30,5	30,9	31,4	31,3
<b>Nombre de personnes par voiture</b>							
Autoroutes	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Routes numérotées	1,6	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4	1,3
Routes communales	1,2	1,5	1,6	1,7	1,9	2,0	2,1
Total	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
<b>Nombre de voyageurs-km par an (en milliards)<sup>1</sup></b>							
Autoroutes	11,7	13,2	13,8	14,0	14,1	14,2	14,2
Routes numérotées	19,8	20,6	21,1	21,2	21,4	22,0	21,8
Routes communales	9,6	9,8	9,8	9,9	10,1	10,3	10,3
Total tous véhicules (voiture+moto)	41,2	43,5	44,6	45,1	45,6	46,5	46,3
Total voitures seules	40,8	43,1	44,2	44,7	45,1	46,0	45,8

#### → 108. Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Immatriculation de véhicules à moteur.

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Véhicules neufs</b>							
Essence	58 214	67 752	53 822	50 520	42 741	42 240	39 121
Diesel	51 668	79 269	77 484	82 565	83 259	91 697	95 784
LPG	10	445	64	29	50	80	135
Electrique	-	2	-	-	-	-	-
Indéterminé	-	-	1	-	-	-	-
Total	109 892	147 468	131 371	133 114	126 050	134 017	135 040
<b>Véhicules d'occasion</b>							
Essence	154 212	149 681	144 446	143 043	132 221	131 072	121 262
Diesel	72 122	89 531	90 992	99 334	101 896	108 007	109 494
LPG	1 185	4 793	5 551	5 594	5 597	5 193	4 651
Electrique	-	2	1	-	-	-	2
Indéterminé	5	3	3	1	2	5	1
Total	227 524	244 010	240 993	247 972	239 716	244 277	235 410

## Chapitre 4 : Mobilité

### Réseau routier

**Le groupe TEC a transporté un peu plus de 192 millions de voyageurs en 2005. Le nombre de personnes utilisant le bus (et le métro) en Wallonie a par ailleurs progressé de 33% en cinq ans. Cette tendance est confirmée par les chiffres provisoires pour l'année 2006 (indicateur 109).**

#### → 109. Evolution du transport en bus et métro, Wallonie, 2000-2005

Source : Société régionale wallonne du transport.

Note – Le parc «Régie» comprend la flotte de bus des 5 TEC, en ce compris le métro de Charleroi. Le parc «Loueurs» comprend les véhicules des entreprises privées qui ont un contrat de gestion avec la SRWT.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Nombre d'effectifs</b>	<b>4 498</b>	<b>4 621</b>	<b>4 685</b>	<b>4 700</b>	<b>4 795</b>	<b>4 782</b>
<b>Nombre de véhicules</b>						
Parc «Régie»	1 540	1 551	1 560	1 630	1 634	1 679
Parc «Loueurs»	534	508	538	540	552	560
<b>Desserte</b>						
Aire desservie (km <sup>2</sup> )	18 543	18 543	18 543	18 653	18 653	18 653
Nombre de communes	292	292	292	293	293	293
Population desservie	4 280 676	4 352 327	4 356 031	4 364 540	4 352 483	4 412 905
Nombre de lignes	644	637	646	646	660	671
Longueur du réseau (en km)	17 765	17 790	17 827	17 882	17 922	17 933
Nombre d'arrêts (1 sens)	18 596	18 660	17 792	17 895	17 865	18 384
<b>Kilomètres parcourus</b>						
Régie	60 521 188	65 176 053	65 235 166	65 068 049	66 309 110	63 870 982
Loueurs	25 037 199	25 537 947	25 929 913	26 457 730	26 834 624	26 839 237
Transports scolaires	12 079 788	13 459 868	18 149 001	20 671 286	21 879 545	21 216 854
<b>Total</b>	<b>97 638 175</b>	<b>104 173 868</b>	<b>109 314 080</b>	<b>112 197 065</b>	<b>115 023 280</b>	<b>111 927 073</b>
<b>Voyageurs transportés</b>						
En millions	144,4	160,5	168,8	179,3	185,6	191,8

## Chapitre 4 : Mobilité

### Réseau ferroviaire

#### → 110. Longueur des lignes SNCB en Wallonie (en km)

Sources : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées), IWEPS.

	1997	2001	2004	Variation 2001-2004 (en %)
<b>Lignes non électrifiées</b>				
Simple voie	283	179	166,3	-7,1
2 voies et plus	219	179	26,3	-85,3
Total	502	358	192,6	-46,2
<b>Lignes électrifiées</b>				
Simple voie	69	149	167,0	12,2
2 voies et plus	1 049	1 099	1 290,9	17,5
Total	1 118	1 247	1 457,9	16,9
<b>Total toutes lignes confondues</b>				
Simple voie	352	328	333,3	1,7
2 voies et plus	1 268	1 278	1 317,2	3,1
Total	1 620	1 605	1 650,5	2,8

#### → 111. Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie (en millions)

Sources : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées), IWEPS.

Note – L'unité «voyageur-km» correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

L'unité «tonne-km» exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.

	Voyageurs-Km (en millions)	Tonnes-Km (en millions)
1991	2 189,1	4 342,5
1995	2 081,1	3 679,5
2000	2 357,0	3 708,4
2001	2 453,0	3 452,1
2002	2 531,0	3 617,6
2003	2 496,0	3 512,0
2004	2 617,0	3 833,0
2005	2 713,0	3 846,0

#### → 112. Trafic de marchandises en wagons complets en 2005 (en millions)

Sources : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées), IWEPS.

Note : L'unité «tonne-km» exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre. Il s'agit de tonnes taxées et tonnes-km taxées de wagons complets, unités de mesure utilisées dans les statistiques ferroviaires de la SNCB.

	Wallonie	Etranger via point frontière en Wallonie	Belgique
<b>Nombre de tonnes</b>			
au départ d'une gare wallonne	15,0	14,3	61,0
à l'arrivée dans une gare wallonne	15,0	18,1	61,0
<b>Tonnes-km</b>	<b>3 846</b>		<b>8 130</b>

## Chapitre 4 : Mobilité

### Réseau fluvial

Malgré le recul enregistré en 2005, le transport de marchandises sur les voies navigables wallonnes est en constante progression. En effet, entre 1995 et 2006, le tonnage transporté et le trafic fluvial de marchandises par province ont progressé de, respectivement, 37 et 54% (indicateurs 113 et 114).

→ **113. Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie exprimé en tonnes de marchandises**

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports - Direction des voies hydrauliques – IWEPS.

	Exportations	Importations	Transit	Trafic interne	Total	Total Indice 1995=100
1995	9 203 560	11 663 551	9 445 427	2 118 851	32 431 389	100
2000	10 919 172	17 048 780	10 818 144	3 435 006	42 221 102	130
2001	11 031 628	17 211 786	10 474 104	2 574 822	41 292 340	127
2002	12 595 483	17 413 948	9 215 227	2 069 810	41 294 468	127
2003	13 328 375	16 896 070	10 277 479	2 332 703	42 834 627	132
2004	13 609 186	17 781 275	11 057 056	2 713 854	45 161 371	139
2005	12 969 945	16 709 316	11 134 168	2 896 234	43 709 663	135
2006	13 734 196	16 178 280	11 485 314	3 045 122	44 442 912	137
<b>Répartition par catégorie en %</b>						
2006	30,9	36,4	25,8	6,9	100,0	

→ **114. Répartition annuelle du trafic fluvial par province exprimé en tonnes-kilomètres**

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports, Direction des voies hydrauliques – IWEPS.

	Liège	Namur	Hainaut	Brabant wallon	Total	Total Indice 1995=100
1995	663 054 412	194 588 074	335 910 449	15 643 710	1 209 196 645	100
2000	849 412 618	208 081 239	421 212 056	34 843 551	1 513 549 463	125
2001	840 811 798	199 205 181	439 853 299	36 231 753	1 516 102 032	125
2002	891 886 911	203 248 846	413 295 808	46 173 618	1 554 605 182	129
2003	921 580 186	250 821 048	473 162 188	39 718 762	1 685 282 184	139
2004	922 452 537	248 248 402	534 491 598	37 790 688	1 742 983 225	144
2005	862 296 398	239 299 173	568 558 933	35 641 063	1 705 795 567	141
2006	919 475 917	286 531 158	620 713 509	35 831 669	1 862 552 253	154
<b>Répartition par province en %</b>						
2006	49,4	15,4	33,3	1,9	100,0	

## Chapitre 4 : Mobilité

### Répartition modale du transport

Une part très importante du transport de marchandises et de personnes s'effectue par la route (indicateurs 115 et 116).

→ **115. Répartition modale du transport de marchandises en Wallonie – unité de référence : tonne-km**

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports, SNCB – Calculs : IWEPS.

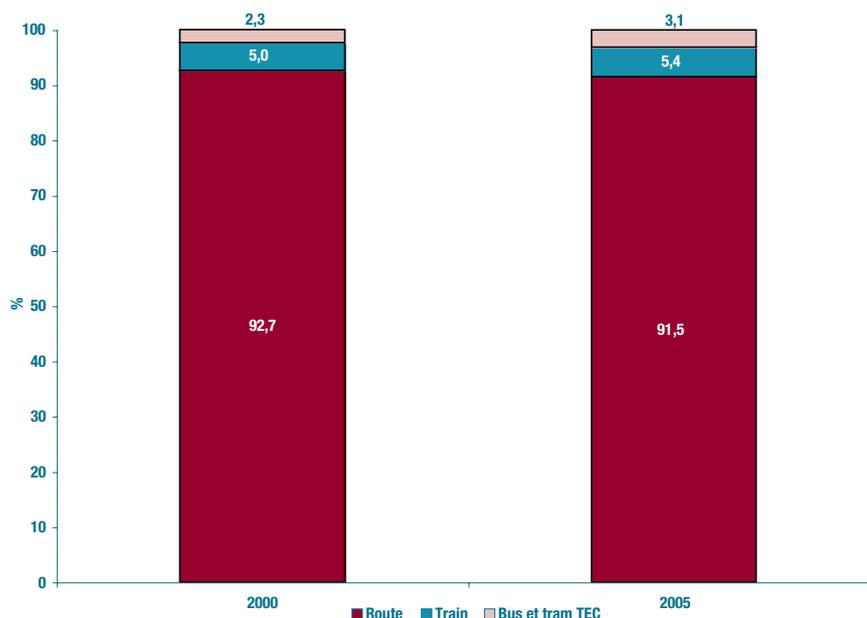
Note – L'unité «tonne-km» exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.



→ **116. Répartition modale du transport de voyageurs en Wallonie – unité de référence : voyageur-km**

Sources : Service public fédéral Mobilité et transports, SNCB, Société régionale wallonne du transport – Calculs : IWEPS.

Note – Le transport par autocars et pour compte propre n'est pas pris en compte dans cette répartition. L'unité «voyageur-km» correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.



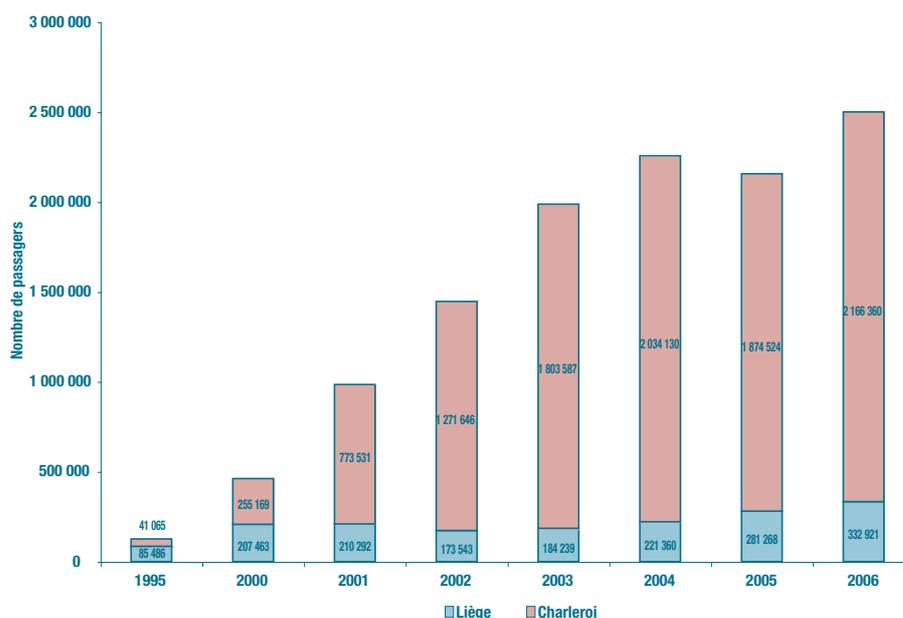
## Chapitre 4 : Mobilité

### Trafic aérien

Les aéroports de Liège-Bierset et de Charleroi Bruxelles Sud ont connu en 2005 un ralentissement temporaire de leurs activités principales. Les résultats enregistrés en 2006 confirment la croissance du transport aérien en Wallonie ces dix dernières années (indicateurs 117 à 119).

→ **117. Evolution du transport aérien de personnes à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

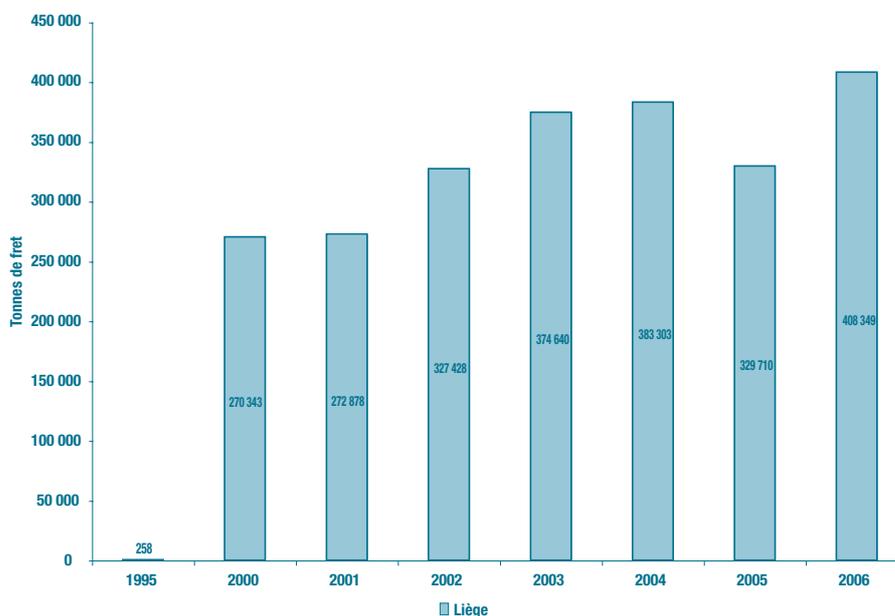
Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des transports - Direction générale des Transports.



→ **118. Evolution du transport aérien de fret à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des transports - Direction générale des Transports.

Note - L'aéroport de Charleroi ne traite pas de transport de fret.



## Chapitre 4 : Mobilité

### Transport aérien

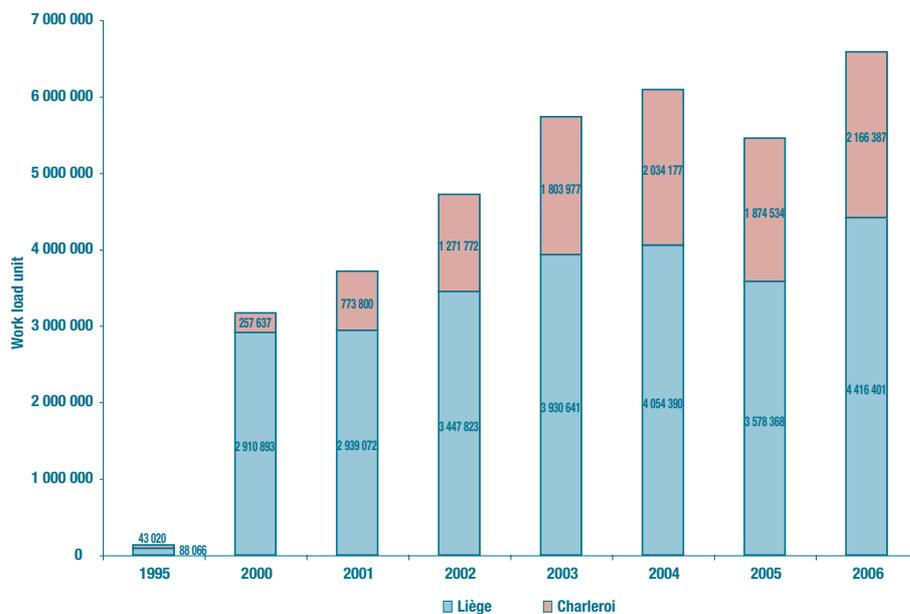
→ **119. Evolution du transport aérien cumulé (personnes et fret) à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

Sources : Ministère wallon de l'Equipeement et des transports – Direction générale des transports.

Calculs : IWEPS.

Note – L'unité work load unit (wlu) permet d'agréger les données de trafic de personnes et de fret afin de comparer les aéroports entre eux. La norme est que 1 passager vaut 1 wlu et 1 tonne de fret vaut 10 wlu.

L'unité wlu est inspirée des conclusions d'une étude réalisée par l'association Airports Council International (ACI) affirmant que le transport par avion d'un million de passagers ou de 100 000 tonnes de fret génère un millier d'emplois directs sur le site aéroportuaire.





## Chapitre 5 : Citoyenneté

# Chapitre 5 Citoyenneté



## Chapitre 5 : Citoyenneté

### Sentiment d'appartenance institutionnelle

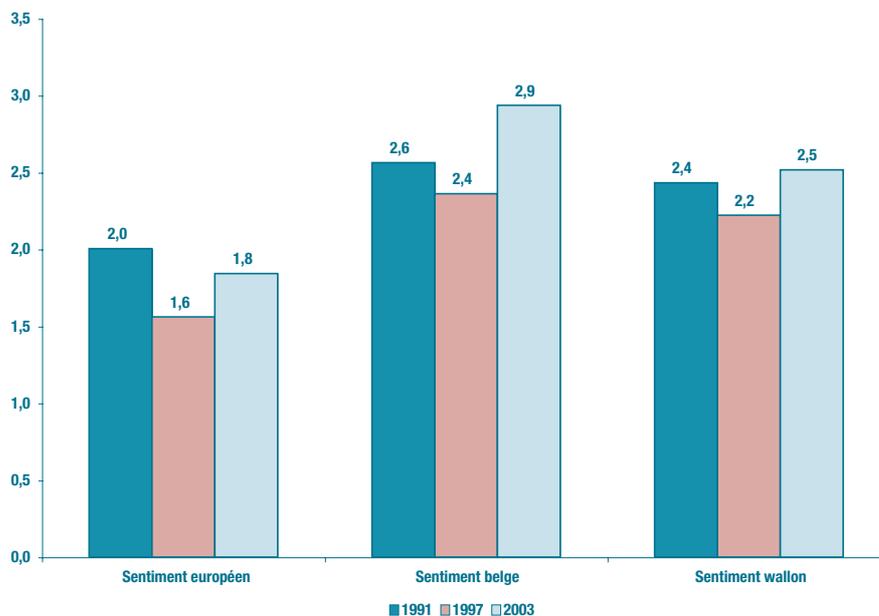
**Les Wallons se sentent d'abord belges, ensuite wallons, enfin européens. Si les sentiments d'appartenance à la Wallonie et à la Belgique sont plus élevés en 2003 qu'en 1991 et en 1997, le sentiment d'appartenance à l'Europe a, en revanche, fléchi au cours de la même période. La dernière enquête a été réalisée en 2003. Une nouvelle enquête sera organisée en 2007.**

#### → 120. Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003

Source : Centre liégeois d'étude de l'opinion (CLEO), Université de Liège et IWEPS<sup>1</sup>.

Note – Pour mesurer la fréquence de manifestation du sentiment d'appartenance institutionnelle, les personnes enquêtées ont été invitées à répondre à la question : «Vous arrive-t-il de vous sentir européen, belge, wallon?» en se positionnant sur une échelle en 6 modalités allant de «jamais» à «tout le temps». L'indice numérique est calculé à partir du positionnement des personnes enquêtées sur cette échelle.

1. Les enquêtes de référence ont été réalisées en mars 1991, juin 1997 et novembre 2003. Les résultats exhaustifs sont publiés dans les rapports suivants: «Application d'un wallobaromètre», CLEO-Ulg, 1991; «Opinion publique en Wallonie», Service de méthodologie et d'épistémologie des sciences sociales - Ulg, 1997 et «Identité et capital social en Wallonie, CLEO-Ulg et IWEPS, 2004.



## Chapitre 5 : Citoyenneté

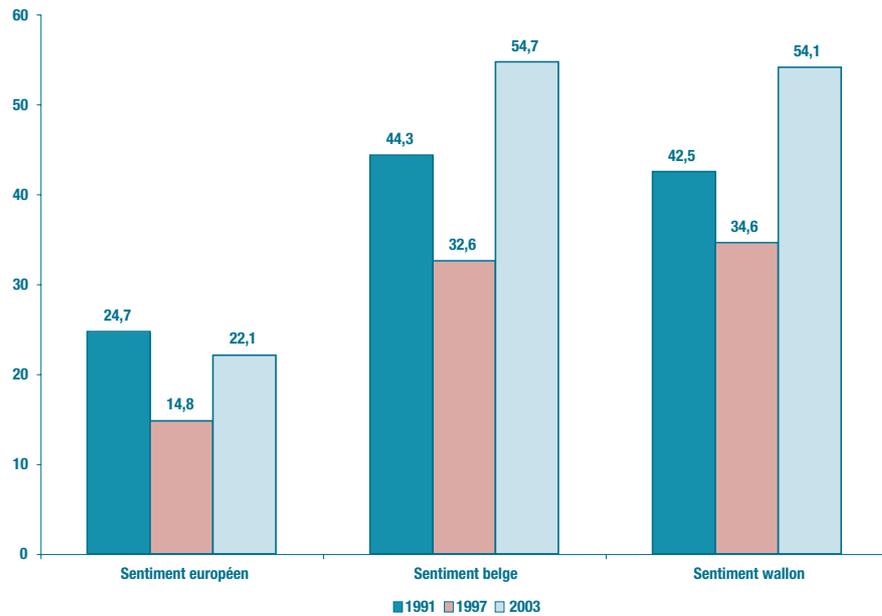
### Sentiment d'appartenance institutionnelle

La dernière enquête a été réalisée en 2003. Une nouvelle enquête sera organisée en 2007.

→ **121. Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003**

Source : Centre liégeois d'étude de l'opinion (CLEO), Université de Liège et IWEPS<sup>2</sup>.

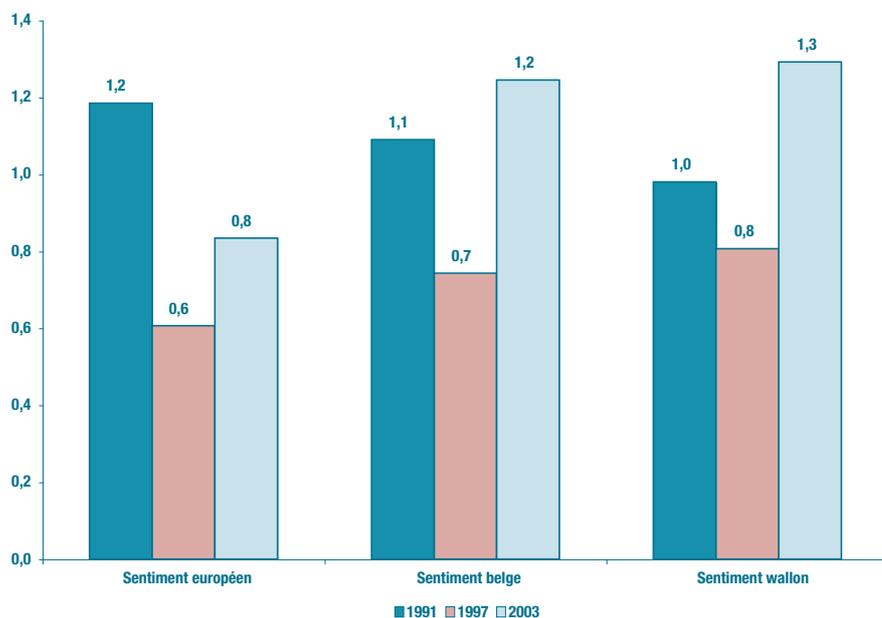
Note – L'intensité du sentiment d'appartenance est mesurée sur une échelle en 3 modalités allant de «fort» à «faible». L'indicateur représente le pourcentage de personnes enquêtées qui ont choisi la modalité «fort».



→ **122. Valorisation des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003**

Source : Centre liégeois d'étude de l'opinion (CLEO), Université de Liège et IWEPS<sup>3</sup>.

Note – Le degré de valorisation associé au sentiment d'appartenance institutionnelle est mesuré sur une échelle en 5 modalités allant de «très valorisant» à «très dévalorisant». L'indice numérique est calculé sur la base du positionnement des personnes enquêtées sur cette échelle. 2 - 3. Voir note 1 de l'indicateur 120.



## Chapitre 5 : Citoyenneté

### Participation sociale et associative

En 2003, 35 % des Wallons sont membres d'un syndicat et 9% sont membres d'un parti politique. Plus nombreux sont les Wallons qui participent à d'autres associations : en effet, 42 % des Wallons sont membres d'au moins une association sportive, culturelle, de loisir, de solidarité ou d'entraide. La dernière enquête a été réalisée en 2003. Une nouvelle enquête sera organisée en 2007.

#### → 123. Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective en 2003

Source : CLEO-Ulg et IWEPS<sup>1</sup>.

Note –

1. L'enquête dont sont issues ces données a été réalisée en Wallonie en novembre 2003. Les résultats exhaustifs sont présentés dans le rapport «Identité et capital social en Wallonie», CLEO-Ulg et IWEPS, Avril 2004

#### Pourcentage de Wallons qui déclarent être membre

d'un syndicat	35,2
d'un parti politique	9,2

#### → 124. Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations en 2003

Source : CLEO-Ulg et IWEPS<sup>1</sup>.

Note – On a pris en compte ici la participation à diverses associations de solidarité, d'entraide, sportives, de loisirs, culturelles. En revanche, on a exclu la participation à un syndicat ou à un parti politique.

1. L'enquête dont sont issues ces données a été réalisée en Wallonie en novembre 2003. Les résultats exhaustifs sont présentés dans le rapport «Identité et capital social en Wallonie», CLEO-Ulg et IWEPS, Avril 2004

#### Pourcentage de Wallons qui déclarent faire partie de

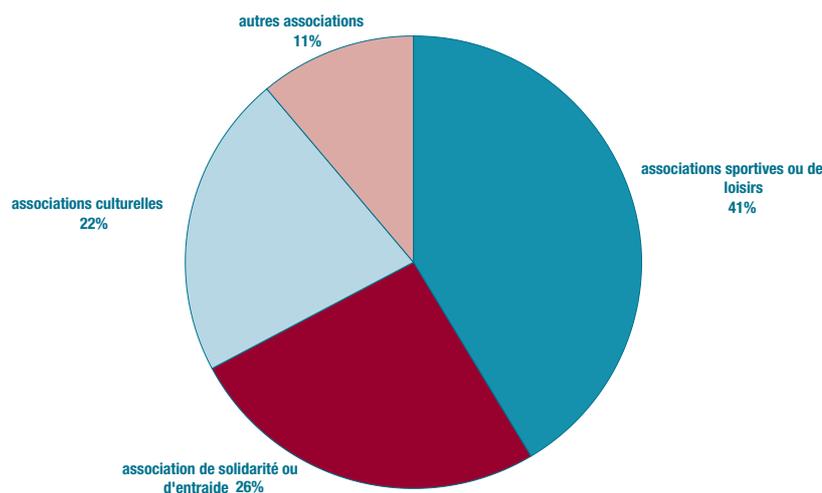
Aucune association	57,4
1 association	21,2
2 associations	11,1
3 associations	5,2
4 associations	2,4
5 associations	1,0
6 associations ou plus	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

#### → 125. Participation à des associations en 2003 : répartition par type d'association

Source : CLEO-Ulg et IWEPS<sup>1</sup>.

Note – On a pris en compte ici la participation à diverses associations de solidarité, d'entraide, sportives, de loisirs, culturelles. En revanche, on a exclu la participation à un syndicat ou à un parti politique.

1. L'enquête dont sont issues ces données a été réalisée en Wallonie en novembre 2003. Les résultats exhaustifs sont présentés dans le rapport «Identité et capital social en Wallonie», CLEO-Ulg et IWEPS, Avril 2004



## Chapitre 5 : Citoyenneté

### Aide sociale

→ **126. Aide aux familles et aux personnes âgées fournie par les organismes publics et les organismes agréés par la Région wallonne (hors communauté germanophone)**

Source : Ministère de la Région wallonne – DGASS.

Note – L'unité est l'heure subsidiable des services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées.

	2001	2002
Prestations de services d'aide, en nombre d'heures	5 353 753	5 359 369
Secteur public	1 409 322	1 420 357
CPAS	1 381 348	1 389 277
Commune	6 634	7 769
Intercommunale	21 340	23 311
Secteur privé	3 944 431	3 939 012

## Chapitre 5 : Citoyenneté

### Entraide et bénévolat

**Si plus de 80% des Wallons peuvent s'appuyer sur au moins une personne en cas de besoin, plus de 10% d'entre eux avouent n'avoir personne à qui se confier ou demander un conseil ou une aide pour remplir une formalité administrative. Un Wallon sur trois a accompli au moins une fois un travail bénévole au cours de l'année 2003. La dernière enquête a été réalisée en 2003. Une nouvelle enquête sera organisée en 2007.**

#### → 127. Nombre de personnes disponibles en cas de besoin

Source : CLEO-Ulg et IWEPS.

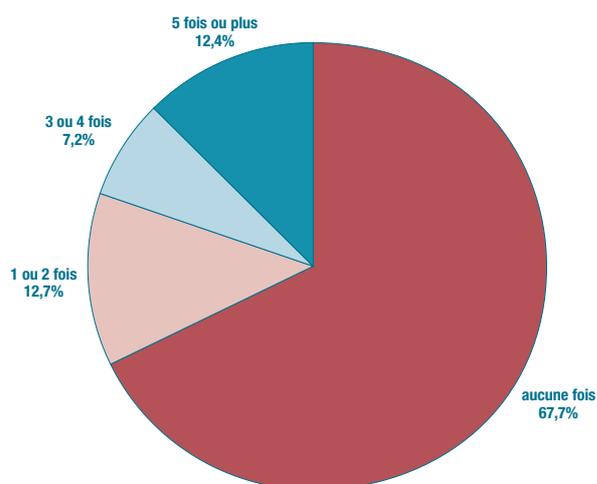
Note – La question posée était : «Les personnes ont parfois besoin d'une aide ou d'un soutien ponctuel gratuit. A combien de personnes pensez-vous pouvoir vous adresser, en dehors de votre ménage, si vous vous trouviez dans l'une des situations suivantes ?». Les données présentent, pour chacune des situations proposées, la répartition de la population selon les trois modalités proposées - «aucune», «une» et «plusieurs».

	Aucune	Une	Plusieurs	Total
Se faire conduire	5,1	17,9	77,0	100
Se faire héberger en cas de nécessité	8,5	24,3	67,2	100
Obtenir un conseil ou une aide pour remplir une formalité administrative	13,6	31,8	54,6	100
Se confier	11,3	29,5	59,3	100
Emprunter une petite somme d'argent (l'équivalent d'une semaine de vos revenus par exemple - ou de l'ordre de 300 euros)	28,0	24,8	47,2	100

#### → 128. Le travail bénévole en Wallonie en 2003

Source : CLEO-Ulg et IWEPS.

Note – La question posée était : «Au cours des 12 derniers mois, avez-vous travaillé bénévolement au service de la communauté ?». Les données présentent la répartition de la population (en %) selon le nombre de prestations bénévoles.



## Chapitre 5 : Citoyenneté

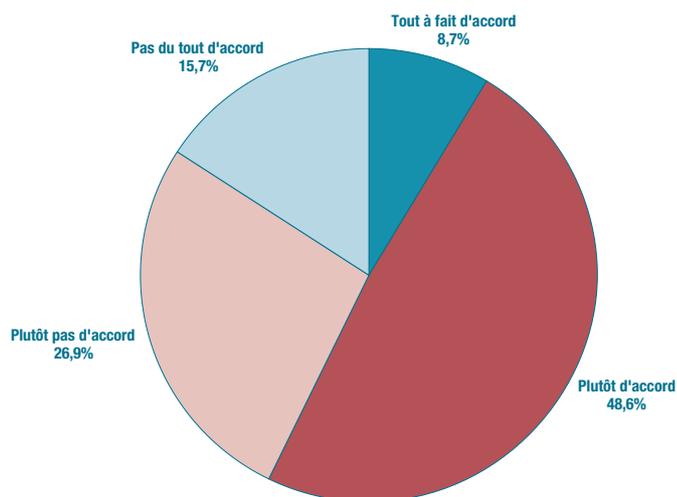
### Confiance et sentiment de sécurité

La dernière enquête a été réalisée en 2003. Une nouvelle enquête sera organisée en 2007.

#### → 129. La confiance interpersonnelle des Wallons en 2003

Source : CLEO-Ulg et IWEPS.

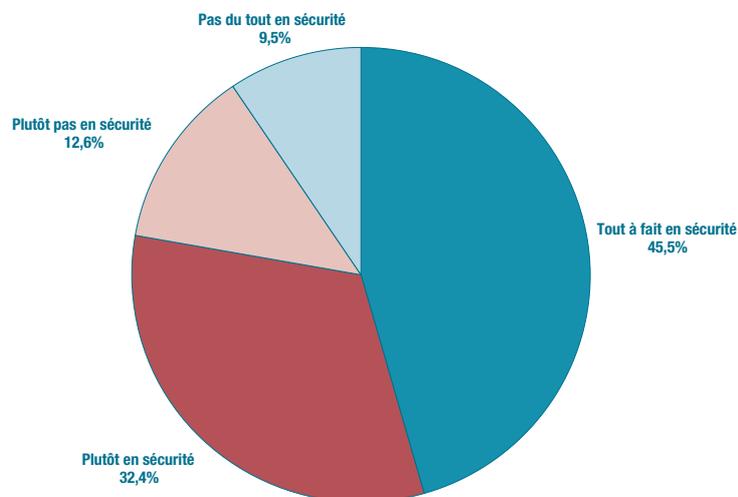
Note – Les personnes interrogées étaient invitées à se positionner par rapport à l'opinion suivante : «Même de nos jours, je trouve que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens ?»



#### → 130. Le sentiment de sécurité des Wallons en 2003

Source : CLEO-Ulg et IWEPS.

Note – Les personnes interrogées étaient invitées à répondre à la question suivante : «Vous sentez-vous en sécurité en rue après la tombée de la nuit ?».



## Chapitre 5 : Citoyenneté

### Confiance et sentiment de sécurité

#### → 131. Evolution de la criminalité enregistrée en Wallonie

Source : Statistiques criminelles de la Police fédérale – Certains calculs : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique.

Note – Les chiffres ne couvrent que les faits constatés et enregistrés par les services de police (sur le territoire de la Belgique), et non la totalité des actes criminels commis.

Les changements intervenus dans les chiffres de la délinquance peuvent être le reflet d'évolution réelle de certaines formes de délinquance, mais sont susceptibles d'avoir été induits par d'autres évolutions, notamment changements dans la politique de sécurité fédérale ou locale, modification des procédures de collectes des données, disposition de la population à signaler les faits etc.

Les chiffres donnent donc une image tronquée de la criminalité et il convient de les interpréter avec prudence.

Types d'infractions	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variation 2000-2005 (en %)
Vol et extorsion	170 841	164 598	166 935	147 926	137 531	130 216	-23,8
Vol à la tire	7 462	6 222	6 874	7 967	7 219	6 083	-18,5
Vol de sac à main	2 444	2 342	2 204	1 913	1 721	1 465	-40,1
Cambriolage	35 189	33 729	36 952	29 759	24 922	23 030	-34,6
Vol de voiture	20 338	17 896	14 392	11 283	9 391	8 239	-59,5
Vandalisme	23 126	23 420	22 755	24 871	26 240	25 794	11,5
Coups et blessures volontaires	23 567	23 379	24 669	25 767	26 121	26 559	12,7
Viol	979	1 032	1 197	1 109	1 118	1 042	6,4
Meurtre et assassinat	254	314	329	346	356	353	39,0

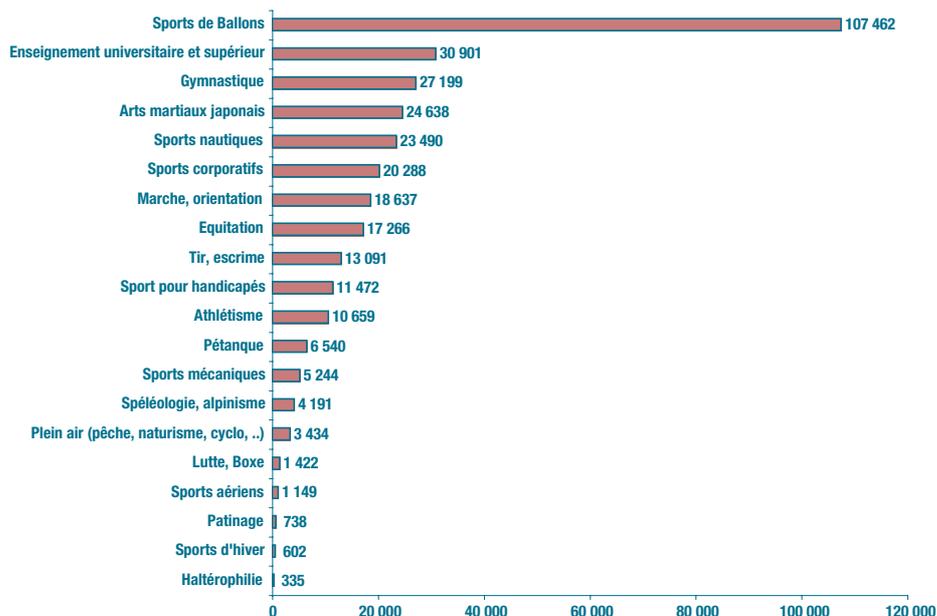
## Chapitre 5 : Citoyenneté

### Participation sportive

→ **132. Nombre d'affiliés dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française, par discipline en 2004**

Source : Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues.

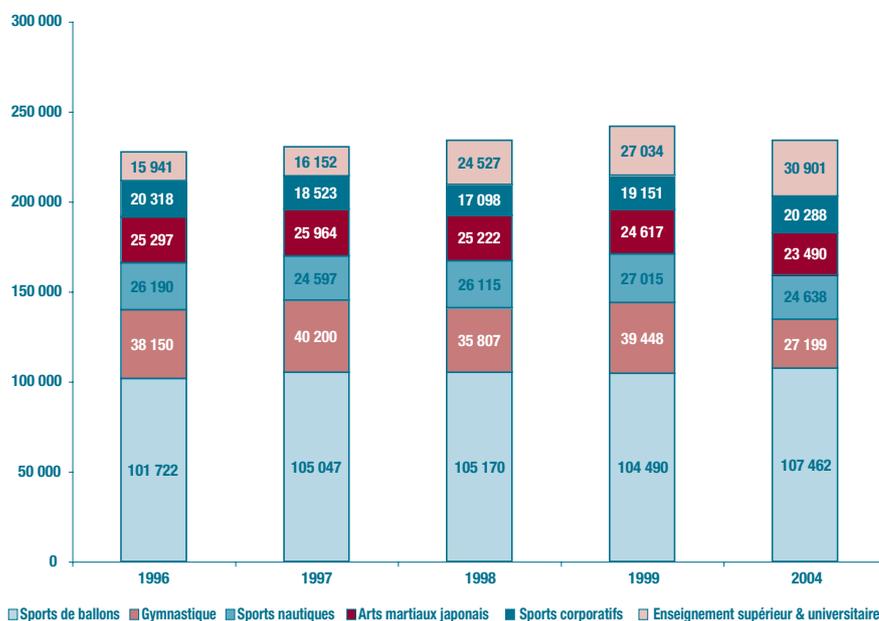
Notes – Les sports de ballons ne comprennent pas le football ; de plus, les données pour 2004 ne comptent pas les affiliés de l'Association Wallonie-Bruxelles de Basket-ball. Les sports de plein air ne comprennent pas les affiliés de la Fédération cycliste Wallonie-Bruxelles.



→ **133. Evolution du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes**

Source : Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues.

Notes – Les sports de ballons ne comprennent pas le football ; de plus, les données pour 2004 ne comptent pas les affiliés de l'Association Wallonie-Bruxelles de Basket-ball.



## Chapitre 5 : Citoyenneté

### Infrastructures sportives

#### → 134. Evolution des budgets affectés à la création et à l'entretien des infrastructures sportives en Wallonie, ventilation par article budgétaire (en milliers d'euros)

Source : Ministère de la Région wallonne – DGPL.

Note – 43.01 : Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des grandes infrastructures

52.06 : Subvention pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les groupements ou ASBL de gestion

63.08 : Subvention pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiés par les pouvoirs locaux et leurs régies autonomes

63.09 : Subvention pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les pouvoirs locaux et leurs régies autonomes

63.10 : Subventions octroyés pour les opérations de rénovation des stades de football du Standard et de Charleroi dans le cadre de l'Euro 2000

63.11 : Subvention pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les pouvoirs locaux et leurs régies autonomes dans le cadre du programme «Sport de rue».

Articles budgétaires	1998	1999	2000	2001	2002	2003
43.01	0	0	0	1 685	3 397	3 397
52.06	1 983	2 466	2 032	3 098	2 727	2 727
63.08	15 029	16 360	21 269	17 969	12 000	12 866
63.09	3 116	4 794	2 801	3 197	2 974	2 974
63.10	4 957	7 436	0	0	0	0
63.11	0	0	2 057	1 499	2 726	2 200
<b>Total</b>	<b>25 085</b>	<b>31 056</b>	<b>28 159</b>	<b>27 448</b>	<b>23 824</b>	<b>24 164</b>

#### → 135. Répartition provinciale des piscines et salles de sport en Wallonie

Source : Ministère de la Région wallonne – DGPL.

	Nombre de piscines		Nombre de salles de sport	
	2002	2003	2002	2003
Brabant wallon	10	15	65	63
Hainaut	30	53	140	159
Liège	48	64	161	177
Luxembourg	20	21	71	73
Namur	18	25	74	77
<b>Wallonie</b>	<b>126</b>	<b>178</b>	<b>511</b>	<b>549</b>

#### → 136. Nombre de piscines et de salles de sport pour 10 000 habitants et pour 100 km<sup>2</sup> en Wallonie en 2003

Sources : Ministère de la Région wallonne – DGPL et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs : IWEPS.

	Nombre de piscines pour 10 000 habitants	Nombre de salles de sport pour 10 000 habitants	Nombre de piscines pour 100 Km <sup>2</sup>	Nombre de salles de sport pour 100 Km <sup>2</sup>
Brabant wallon	0,4	1,8	1,4	5,8
Hainaut	0,4	1,2	1,4	4,2
Liège	0,6	1,7	1,7	4,6
Luxembourg	0,8	2,9	0,5	1,6
Namur	0,6	1,7	0,7	2,1
<b>Wallonie</b>	<b>0,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>	<b>3,3</b>

## Chapitre 5 : Citoyenneté

### Culture

#### → 137. Répartition des théâtres par statut, ventilation par province, Wallonie, 2003

Source : Centre d'information et de documentation Bellone.

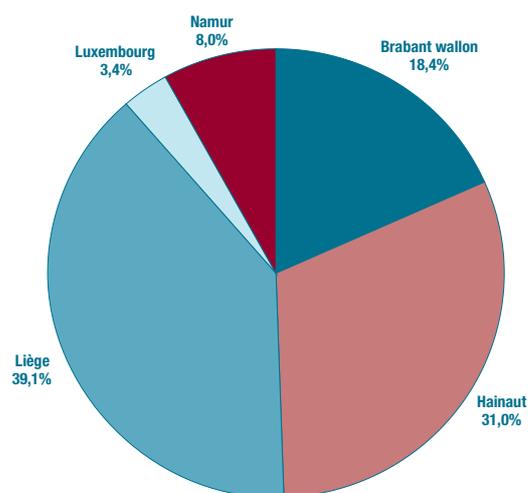
Note – Sont compris sous «Autres» : les compagnies théâtrales professionnelles, le théâtre action, les théâtres-organismes enfance et jeunesse. Ces données ne comprennent pas les théâtres universitaires.

	Conventionnés	Subventionnés	Autres	Total
Brabant wallon	4	0	12	16
Hainaut	4	1	22	27
Liège	4	4	26	34
Luxembourg	0	1	2	3
Namur	1	1	5	7
<b>Wallonie</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>67</b>	<b>87</b>

#### → 138. Répartition des théâtres par province, Wallonie, 2003

Source : Centre d'information et de documentation Bellone.

Note – Les données ne comprennent pas les théâtres universitaires.

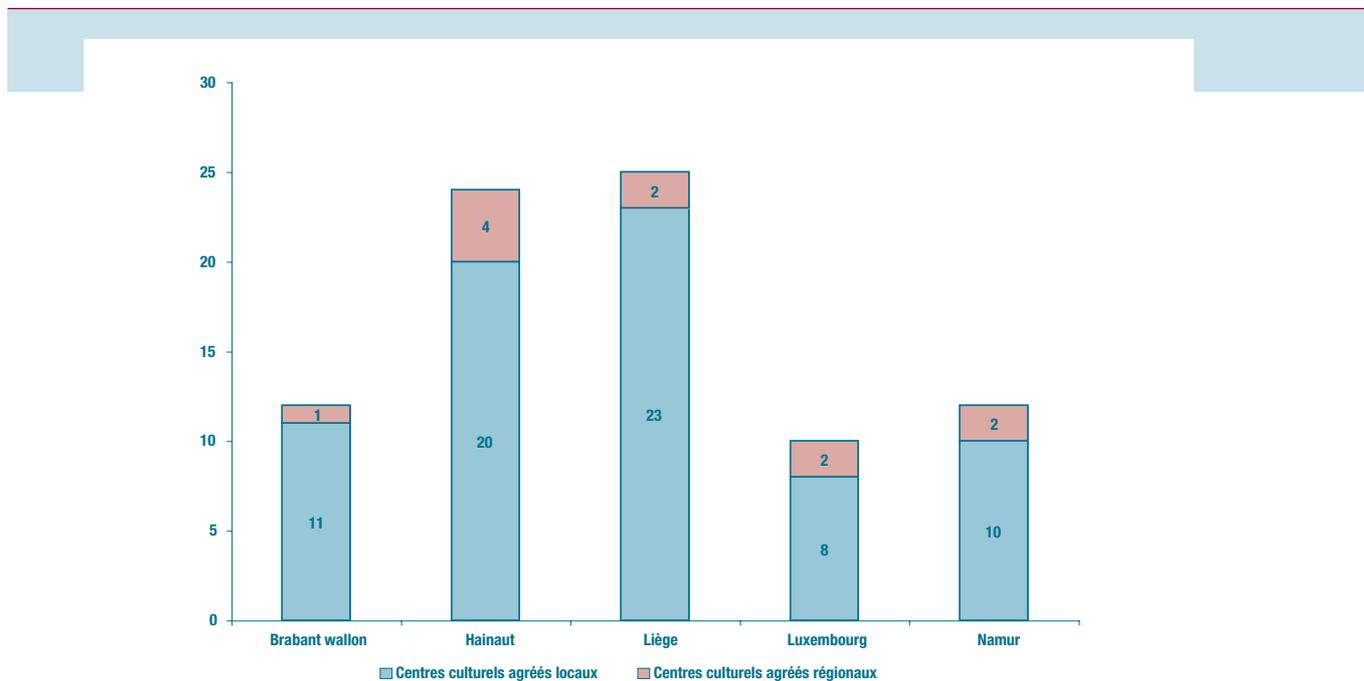


## Chapitre 5 : Citoyenneté

### Culture

→ **139. Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux en Wallonie en 2003**

Source : Centre d'information et de documentation Bellone.



→ **140. Les musées de la Communauté française en 2000 : ventilation par province**

Source : Ministère de la Communauté française, Direction générale de la culture, Service général du patrimoine culturel et des arts plastiques.

	Musées Subventionnés	Musées (Partiellement) de la Communauté française
Brabant wallon	7	-
Hainaut	21	8
Liège	33	2
Luxembourg	10	1
Namur	14	1
<b>Wallonie</b>	<b>85</b>	<b>12</b>

## Chapitre 5 : Citoyenneté

### Technologies de l'information et de la communication

**La diffusion des TIC se répand largement et rapidement en Wallonie : en 2005, 63% des ménages sont équipés d'un ordinateur, soit une progression de 12 points de pourcentage par rapport à 2002. En outre, plus de la moitié des Wallons de 15 ans et plus (59%) ont utilisé Internet au cours du mois précédent l'enquête, contre 29% en 2001 (indicateurs 141 à 143).**

#### → 141. Equipements TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus

Source : Agence wallonne des télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats d'enquêtes.

Note – Les indicateurs présentent respectivement la proportion de ménages et la proportion de citoyens de 15 ans et plus équipés.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Ménages</b>						
disposant d'un ordinateur (au moins)	33	38	51	54	55	63
disposant d'un accès Internet	17	22	32	38	40	51
disposant d'un accès Internet haut-débit (ADSL/câble)	1	5	20	25	33	46
<b>Citoyens (15 ans et plus)</b>						
disposant d'un accès Internet au domicile	23	27	37	-	-	54

#### → 142. Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages

Source : Agence wallonne des télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats d'enquêtes.

Note – L'indicateur représente le rapport (en %) entre le nombre de ménages équipés et le nombre total de ménages de la classe de taille considérée.

Taille du ménage	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1 personne	11	21	28	30	32	43
2 personnes	27	27	45	51	51	60
3 personnes	51	54	70	75	79	82
4 personnes	60	67	84	83	80	85
5 personnes	61	68	79	85	82	89
6 personnes et plus	59	63	74	84	81	87

#### → 143. Pénétration d'Internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus

Source : Agence wallonne des télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats d'enquêtes.

	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Utilisation d'Internet par les citoyens (15 ans et plus)</b>					
Ont utilisé Internet au moins 1 fois					
dans les 12 derniers mois	36	45	51	54	64
au cours du dernier mois	29	40	44	49	59
<b>Lieux d'utilisation d'Internet par les internautes wallons</b>					
au domicile	62	71	67	67	76
aux points d'accès publics	15	12	12	19	19



Chapitre 6 : **Gouvernance**

# Chapitre 6

# Gouvernance



## Chapitre 6 : Gouvernance

### Budget des pouvoirs publics

Les recettes et dépenses du secteur public reflètent la place importante que ce secteur occupe dans la vie économique et sociale. Les dépenses annuelles de la Région wallonne, des communes, des provinces et CPAS représentent environ 20% du PIB wallon. Ce sont les communes qui investissent le plus, tant en termes des montants engagés qu'en proportion de leur budget. En 2004, les montants investis par ces trois institutions atteignaient 2,5% du PIB wallon (les investissements des communes représentaient à eux seuls 1,8% du PIB). (indicateurs 144 à 148).

#### → 144. Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général) et ICN – Calculs : IWEPS.

Note – A partir de 2005, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS). Les moyens de paiement sont constitués de l'ensemble des crédits qui impliquent des sorties de fonds à charge du budget de l'année (= crédits d'ordonnancement + crédit non-dissociés) ; ils comprennent les amortissements.

(en milliers d'euros)	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	réalisations	ajusté	initial						
<b>Recettes (hors emprunts)</b>	3 845 476	4 799 873	5 031 110	4 733 825	5 033 095	5 410 616	5 423 292	5 848 856	6 203 041
En % du PIB	7,6	8,7	8,9	8,0	8,3	8,6	8,4	8,7	8,8
<b>Dépenses (moyens de paiement)</b>	4 040 652	4 824 326	4 937 448	5 051 049	5 301 594	5 641 295	5 632 014	6 220 930	6 488 418
En % du PIB	8,0	8,8	8,8	8,5	8,7	9,0	8,8	9,2	9,2

#### → 145. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes

Sources : MRW-DGPL et ICN - Calculs : IWEPS.

Note – Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire et extraordinaire (exercice propre).

(en milliers d'euros)	1996	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Recettes</b>	3 918 561	4 640 505	4 674 394	5 128 182	5 350 400	5 693 226
En % du PIB	7,7	7,8	7,7	8,2	8,3	8,5
<b>Dépenses</b>	3 965 621	4 711 532	4 800 373	5 252 887	5 422 650	5 699 519
En % du PIB	7,8	7,9	7,9	8,4	8,4	8,5

#### → 146. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes

Sources : MRW-DGPL et ICN - Calculs : IWEPS.

Note – Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire et extraordinaire (exercice propre). A partir de 2005, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS).

(en milliers d'euros)	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Recettes</b>	730 525	829 058	928 502	933 363	996 573	1 040 982	1 099 195
En % du PIB	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,5	1,6
<b>Dépenses</b>	730 525	848 609	941 405	952 211	1 002 282	1 050 910	1 114 174
En % du PIB	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6

## Chapitre 6 : Gouvernance

### Budget des pouvoirs publics

#### → 147. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons (service ordinaire – exercice propre)

Source : DEXIA (sur la base d'une extrapolation de données recueillies par enquête annuelle) et ICN -  
Calculs : IWEPS.

Note – Aucun résultat n'est fourni pour 2001 car l'échantillon de cette année ne permettait pas de réaliser d'extrapolation. En 2002 et 2003, les chiffres du budget extraordinaire n'ont pas été jugés fiables, c'est pourquoi nous limitons l'ensemble de la série aux recettes et dépenses ordinaires. A partir de 2005, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS).

(en milliers d'euros)	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'observations	213	180	-	175	188	188	194	186
<b>Recettes</b>	<b>856 900</b>	<b>977 709</b>	-	<b>873 315</b>	<b>970 550</b>	<b>1 017 388</b>	<b>1 122 259</b>	<b>1 135 837</b>
En % du PIB	1,7	1,6	-	1,4	1,5	1,5	1,6	1,5
<b>Dépenses</b>	<b>881 006</b>	<b>1 001 249</b>	-	<b>891 026</b>	<b>983 070</b>	<b>1 033 440</b>	<b>1 149 819</b>	<b>1 168 618</b>
En % du PIB	1,7	1,7	-	1,4	1,5	1,5	1,6	1,6

#### → 148. Dépenses d'investissement

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général) et MRW-DGPL - Calculs : IWEPS.

Note – le programme d'investissement de la Région wallonne recouvre tous les secteurs d'activité du budget qui, directement ou indirectement, contribuent à l'accroissement du patrimoine régional. Sont donc visés les travaux réalisés (1) par les Ministères de la Région, (2) par les organismes d'intérêt public, au travers de subventions en capital allouées par la Région, (3) par les pouvoirs subordonnés ou les intercommunales dans le contexte des travaux subsidiés. C'est l'optique «ordonnancements» qui est présentée dans le tableau ci-dessous.

(en milliers d'euros)	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	réalisés	réalisés	réalisés	réalisés	réalisés	réalisés	réalisés	ajustés	initiaux
<b>Région wallonne</b>									
Total du programme d'investissement	427 021	576 307	471 092	457 781	446 547	395 146	388 902	421 207	386 966
En % du total des moyens de paiement	10,6	11,9	9,5	9,1	8,4	7,0	6,9	6,8	6,0
<b>Communes wallonnes</b>									
Dépenses d'investissement (exercice propre)	673 436	1 049 197	910 748	1 187 139	1 179 516	1 217 504	-	-	-
En % du total des dépenses	17,0	22,3	19,0	22,6	21,8	21,4	-	-	-
<b>Provinces wallonnes</b>									
Dépenses d'investissement (exercice propre)	46 111	63 503	66 666	84 986	70 205	98 650	111 914	-	-
En % du total des dépenses	6,3	7,5	7,1	8,9	7,0	9,4	10,0	-	-

## Chapitre 6 : Gouvernance

## Budget des pouvoirs publics

L'entrée en vigueur de la loi portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions, a déplacé sur la Région wallonne une partie des impôts auparavant perçus par le pouvoir fédéral et la Communauté française. Ceci explique la hausse des recettes fiscales régionales à partir de 2002. Précisons qu'en contrepartie de la perception de ces nouveaux impôts, la dotation que la Région wallonne perçoit de l'Etat fédéral a été réduite ; les recettes totales de la Région wallonne sont donc restées globalement inchangées.

## → 149. Evolution des recettes fiscales de la Région wallonne

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général).

Note – Suite à l'entrée en vigueur le 01/01/2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions, le nombre d'impôts régionaux s'est accru. Aux impôts régionaux existants sont venus s'ajouter les impôts suivants : droits d'enregistrement (droits d'enregistrement sur les ventes d'immeubles, droits d'hypothèque, droits de partage, droits de donation), taxe de circulation, taxe de mise en circulation, eurovignette, redevance radio-télévision. Il ne s'agit donc pas de nouveaux impôts mais d'impôts dont le produit, qui revenait auparavant à d'autres entités (Etat fédéral ou Communautés), a été intégralement ristourné aux Régions.

(en milliers d'euros)	1996 Imputées	2000 Imputées	2001 Imputées
<b>Impôts régionaux</b>			
Taxe sur les jeux et paris	22 379	19 891	21 410
Taxe sur les appareils automatiques de divertissement	9 918	16 460	13 885
Taxe d'ouverture des débits de boissons fermentées	4 076	3 483	3 343
Précompte immobilier	16 933	20 739	21 035
Droits d'enregistrement sur les transmissions à titre onéreux de biens immeubles	119 659	154 884	166 137
Droits d'enregistrement sur la constitution d'une hypothèque sur un bien immeuble situé en Belgique	-	-	-
Droits d'enregistrement sur les partages partiels ou totaux de biens immeubles situés en Belgique, les cessions à titre onéreux entre copropriétaires, de parties indivises de tels biens	-	-	-
Droits d'enregistrement sur les donations entre vifs de biens meubles ou immeubles	-	-	-
Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	-	-	-
Taxe de mise en circulation	-	-	-
Redevance radio et télévision	-	-	-
Eurovignette	-	-	-
Intérêts et amendes sur impôts régionaux	-	-	-
Droits de succession et de mutation par décès	194 571	270 789	276 244
<b>Total impôts régionaux</b>	<b>367 536</b>	<b>486 246</b>	<b>502 054</b>
<b>Taxes et redevances perçues par la Région</b>			
Taxes sur les automates	-	0	5 026
Taxes sur les logements abandonnés	-	0	0
Taxes sur les sites d'activité économique désaffectés	-	0	0
Taxes et redevances perçues en vertu du décret du 25 juillet 1991 sur les déchets (imputation pour ordre pour compte de l'Office régional wallon des Déchets en 1992)	46 984	40 821	57 467
Taxes, redevances et contributions de prélèvement perçues en vertu du décret-programme 1997	-	91 634	66 836
Taxes perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur le déversement des eaux usées industrielles et domestiques	44 218	-	-
Redevances perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur la protection et l'exploitation des eaux potabilisables	40 280	-	-
Taxes et redevances perçues en vertu du décret de 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure d'octroi du permis d'environnement et du permis unique, aux déclarations et aux mesures de police administrative	-	-	-
Taxe sur les sites d'activité économique désaffectés (recettes affectées au Fonds d'assainissement des sites d'activités économiques à réhabiliter et des sites d'assainissement prioritaire des paysages : AB 01.01, division 17, prog 02)	-	-	-
<b>Total taxes et redevances perçues par la Région</b>	<b>131 482</b>	<b>132 454</b>	<b>129 329</b>
<b>Total impôts et taxes</b>	<b>499 018</b>	<b>618 700</b>	<b>631 383</b>

## Chapitre 6 : Gouvernance

## Budget des pouvoirs publics

2002 Ajustées	2003 Ajustées	2004 Ajustées	2005 Ajustées	2006 Ajustées	2007 Initiales
20 804	22 277	22 724	23 368	22 368	23 633
8 899	10 535	10 156	10 310	10 546	11 388
3 957	3 744	2 022	3 200	3 200	0
22 376	24 442	26 073	25 577	25 726	27 179
390 802	455 281	511 471	560 725	708 169	800 134
37449	39 673	62 657	66 383	93 439	100 668
8022	7 019	9 275	11 024	13 111	15 918
19 974	14 674	14 974	28 735	63 060	116 947
269 047	302 311	318 119	326 482	356 757	366 818
64 347	70 389	60 469	67 508	73 192	80 094
235 421	212 307	186 000	186 000	194 000	195 000
22 291	21 676	21 915	22 837	40 023	36 440
6 722	3 004	10 459	12 065	15 884	16 563
283 913	294 617	357 441	377 499	406 842	436 954
1 394 024	1 481 949	1 613 755	1 721 713	2 026 317	2 227 736
5 738	7 378	6 872	6 872	6 000	6 000
0	0	1 273	133	15	300
1264	0	0	0	-	-
44 287	25 650	25 515	20 490	17 806	15 768
65 011	64 360	67 108	17 290	15 000	15 000
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	140	310	148	0	0
116 300	97 528	101 078	44 933	38 821	389 37 457
<b>1 510 324</b>	<b>1 579 477</b>	<b>1 714 833</b>	<b>1 766 646</b>	<b>2 065 138</b>	<b>2 265 193</b>

## Chapitre 6 : Gouvernance

## Budget des pouvoirs publics

→ **150. Evolution des recettes fiscales des provinces wallonnes**

Source : MRW-DGPL - Calculs : IWEPS.

(en milliers d'euros)	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Centimes additionnels							
au Précompte immobilier	287 284	326 911	337 073	372 069	392 043	401 908	418 245
Taxe sur la force motrice	12 407	9 809	10 030	9 147	9 332	9 230	9 280
Taxe industrielle compensatoire	8 875	11 626	12 865	12 004	12 409	12 750	13 368
Taxe sur la superficie	6 941	5 156	5 206	5 206	5 630	5 420	5 420
Autres	30 257	25 245	27 496	18 319	17 181	16 563	17 659
<b>Total</b>	<b>345 764</b>	<b>378 747</b>	<b>392 669</b>	<b>416 745</b>	<b>436 595</b>	<b>445 871</b>	<b>463 973</b>

→ **151. Evolution des recettes fiscales des communes wallonnes**

Sources : MRW-DGPL et Dexia - Calculs : IWEPS.

(en milliers d'euros)	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Additionnels au précompte immobilier	463 461	541 312	570 135	609 675	634 418	661 160	657 645	669 658
Taxe additionnelle à l'IPP	501 047	523 258	556 067	579 355	591 103	635 682	634 199	637 556
Autres taxes additionnelles	28 332	27 160	28 912	26 739	29 280	29 993	27 408	32 312
<b>Total des taxes additionnelles</b>	<b>992 840</b>	<b>1 091 730</b>	<b>1 155 115</b>	<b>1 215 769</b>	<b>1 254 801</b>	<b>1 326 835</b>	<b>1 319 251</b>	<b>1 339 527</b>
Impôts perçus directement par la commune	234 935	299 625	325 569	342 633	360 778	359 243	371 836	371 710
<b>Total des recettes fiscales</b>	<b>1 227 775</b>	<b>1 391 356</b>	<b>1 480 684</b>	<b>1 558 402</b>	<b>1 615 579</b>	<b>1 686 078</b>	<b>1 691 087</b>	<b>1 711 236</b>

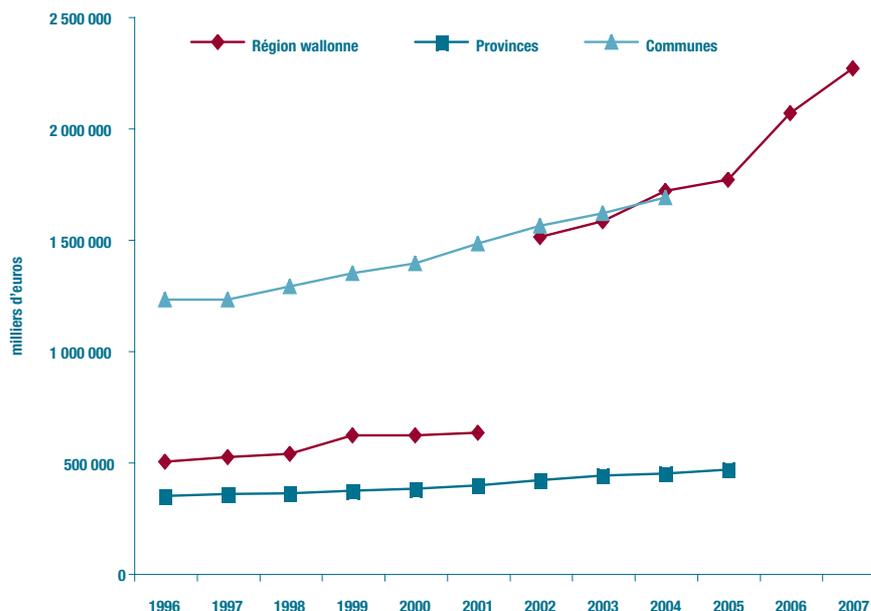
## Chapitre 6 : Gouvernance

## Budget des pouvoirs publics

## → 152. Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général), MRW-DGPL, DEXIA - Calculs : IWEPS.

Note – La rupture observée en 2002 pour la Région wallonne s'explique par l'entrée en vigueur le 01/01/2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions. La hausse des recettes fiscales régionales correspond à une série d'impôts auparavant versés à l'Etat fédéral ou aux Communautés (voir note 149).



## → 153. Evolution de l'emploi dans l'administration publique : désagrégation par niveau de pouvoir et institution

Sources : ONSSAPL et Ministère fédéral de la Fonction publique – Calculs : IWEPS.

Note – Suite à la réforme des polices, 196 zones de police ont été créées le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Depuis cette date, ce sont les zones de police (et plus les communes) qui mentionnent le personnel policier. Ceci explique la diminution du nombre de travailleurs dans les communes.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004
Communes	44 129	49 038	49 966	45 423	44 459	44 833
Zones de police	-	-	-	9 889	10 210	10 420
CPAS	24 745	27 469	26 402	27 709	29 424	30 782
Intercommunales	14 541	16 635	19 005	19 368	19 354	19 218
Provinces	11 650	11 545	11 649	12 295	12 258	12 692
Divers	51	57	61	63	59	65
Total pouvoirs locaux	95 116	104 744	107 083	114 747	115 764	118 010
Région	18 951	21 304	21 373	nd	nd	nd
<b>Total</b>	<b>114 067</b>	<b>126 048</b>	<b>128 456</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>

## Chapitre 6 : Gouvernance

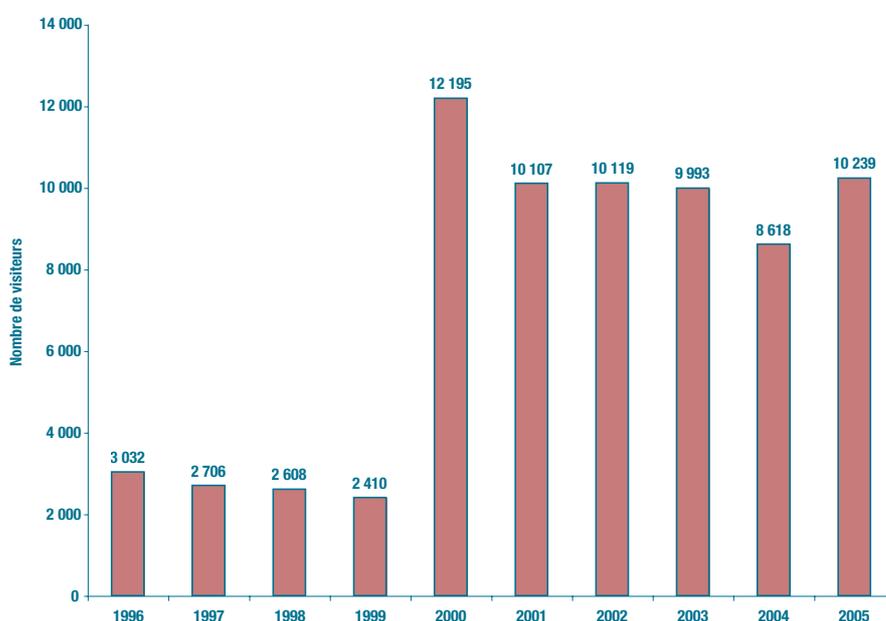
### Services publics de proximité

**Des services diversifiés contribuent à une diffusion plus large de l'information : répartis dans les villes wallonnes et à Bruxelles, 14 Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie ont accueilli plus de 148 900 visiteurs en 2005 ; au cours de la même année, les Mobilinfos ont informé 10 000 citoyens, et le Téléphone vert a reçu plus de 136 000 appels (indicateurs 154 à 156).**

#### → 154. Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2005

Source : MRW - Direction de la communication.

Note – Avant 2000, un seul mobilinfo parcourt 20 communes wallonnes ; de 2000 à 2002, 5 mobilinfos parcourent mensuellement 120 communes ; à partir de 2003, le nombre de mobilinfos a été réduit à 3, pour 63 communes.



#### → 155. Le téléphone vert : Evolution du nombre d'appels

Source : MRW - Direction de la communication.

Notes – Les mandataires sont des agents mandatés par l'administration pour répondre aux demandes d'information dans les domaines relevant de ses compétences.

	Mandataires et boîtes vocales permanentes	Boîte vocale temporaire	Total
1996	58 823		58 823
1997	71 647		71 647
1998	98 846		98 846
1999	181 618	30 000	211 618
2000	176 990	28 447	205 437
2001	135 852	14 174	150 026
2002	133 572	35 687	169 259
2003	115 563	34 774	150 337
2004	90 192	61 591	151 783
2005	136 248	-	136 248

## Chapitre 6 : Gouvernance

## Services publics de proximité

## → 156. Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs

Source : MRW - Direction de la communication.

Note – Avant 2001, on compte en Wallonie 5 CIA : Charleroi, Eupen, Liège, Namur et Tournai. Cinq nouveaux centres ont été créés en 2001 : Arlon, La Louvière, Mons, Nivelles, Wavre. Trois «Espaces Wallonie» ont été inaugurés en 2003 à Charleroi, Liège et Bruxelles.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Centres d'information et d'accueil</b>							
Charleroi	8 319	10 199	8 022	9 016			
Eupen	2 031	5 832	8 526	10 072	8 309	8 362	7 994
Liège	15 389	18 293	20 189	19 343			
Namur	9 915	11 717	13 774	10 176	7 733	7 579	12 421
Tournai	8 046	7 420	6 674	10 445	7 492	8 020	10 497
Arlon			4 023	8 018	7 834	7 363	6 874
La Louvière			2 709	8 233	7 527	6 906	7 228
Mons			2 730	11 514	10 396	10 880	10 751
Nivelles			2 645	6 742	7 791	11 858	11 260
Verviers					2 951	5 250	5 448
Wavre			1 769	5 660	8 176	9 761	10 012
<b>Espaces Wallonie</b>							
Charleroi					8 985	8 183	11 440
Liège					23 668	39 520	29 655
Bruxelles					19 263	20 892	25 362
<b>Total</b>	<b>43 700</b>	<b>53 461</b>	<b>71 061</b>	<b>99 759</b>	<b>120 125</b>	<b>144 574</b>	<b>148 942</b>

## Chapitre 6 : Gouvernance

### Médiateur de la Région wallonne

Sur les 1708 dossiers ouverts au sein du service du Médiateur de la Région wallonne au cours de l'exercice 2004-2005, 1371 concernent directement une autorité régionale wallonne. Le nombre de réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne s'est relativement stabilisé en 2004-2005 par rapport à l'exercice précédent. Les réclamations concernent surtout la cellule fiscale (19% du total), la Direction de l'Aménagement du territoire du logement et du patrimoine (40% des réclamations se rapportant au MRW) et la Direction des autoroutes et routes (63% des réclamations se rapportant au MET). Une grande partie des dossiers se sont avérés irrecevables (42%) ou non fondés (26%) (indicateurs 157 à 161).

→ **157. Réclamation des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par Administration et par domaine de compétence**

Sources : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne.

	1997-1998	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2004-2005 en %
Ministère de la Région wallonne (MRW)	277	385	841	712	854	668	740	54,0
Cellule fiscale						346	256	18,7
Ministère de l'équipement et des transports (MET)	42	38	58	63	75	62	71	5,2
Organismes d'intérêt public (OIP)	79	134	235	222	285	249	304	22,2
<b>Total MRW + Cellule fiscale + MET + OIP</b>	<b>398</b>	<b>557</b>	<b>1 134</b>	<b>997</b>	<b>1 214</b>	<b>1 325</b>	<b>1 371</b>	100,0

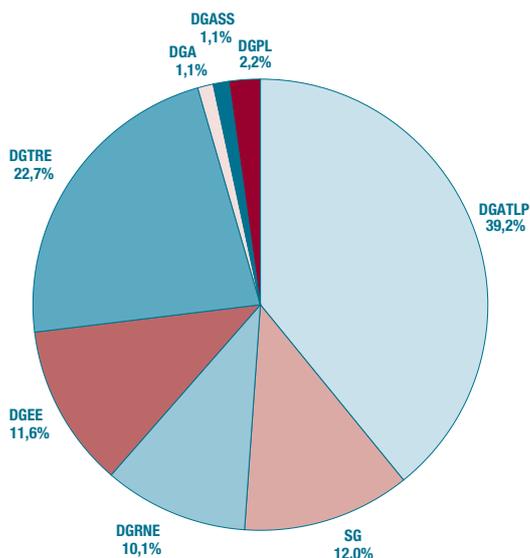
## Chapitre 6 : Gouvernance

### Médiateur de la Région wallonne

→ **158. Réclamation des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de la région wallonne, répartition par Direction générale, 2004-2005**

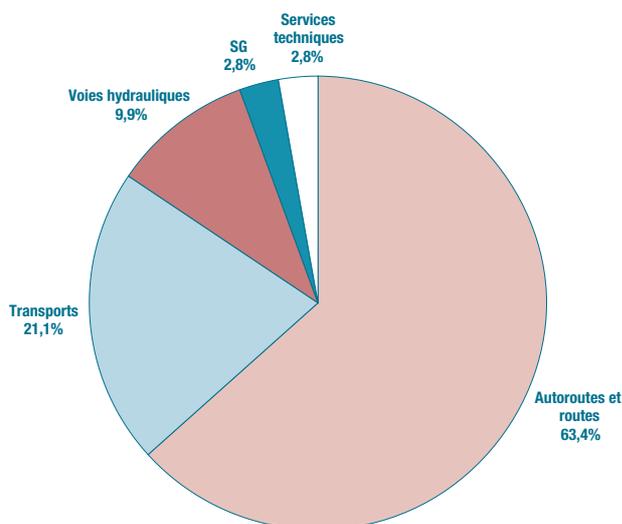
Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne.

Note – Les Directions générales (DG) sont : Pouvoirs locaux (PL), Economie et emploi (EE), Technologie, recherche et énergie (TRE), Ressources naturelles et environnement (RNE), Aménagement du territoire, logement et patrimoine (ATLP), Agriculture (A), Action sociale et santé (ASS) et Secrétariat général (SG).



→ **159. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de l'équipement et des transports, répartition par Direction générale, 2004-2005**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne.



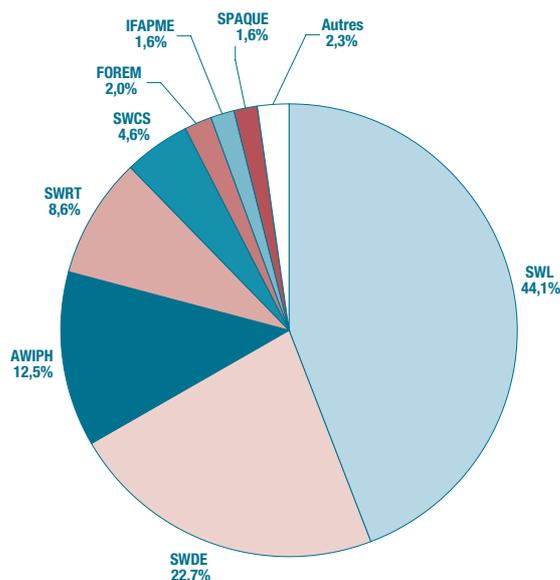
## Chapitre 6 : Gouvernance

### Médiateur de la Région wallonne

→ **160. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux Organismes d'intérêt public, répartition par organisme, 2004-2005**

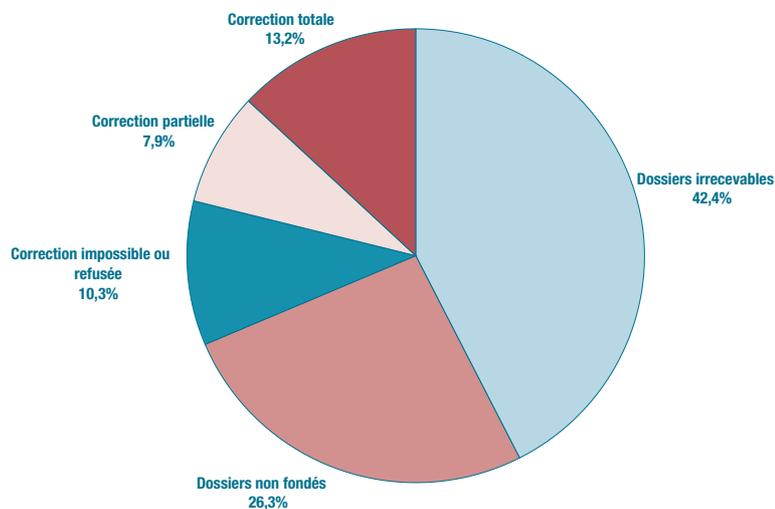
Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne.

Note – Les OIP suivantes ont fait l'objet de 98% des réclamations en 2003-2004 : la Société wallonne du logement (SWL), la Société wallonne des eaux (SWDE), l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH), la Société régionale wallonne du transport (SRWT), l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM), l'Institut de formation en alternance des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME), la société wallonne du crédit social (SWCS), la société publique d'aide à la qualité de l'environnement (SPAQUE).



→ **161. Bilan des réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne (en pourcentage des dossiers clôturés), 2004-2005**

Sources : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne - Calculs : IWEPS.



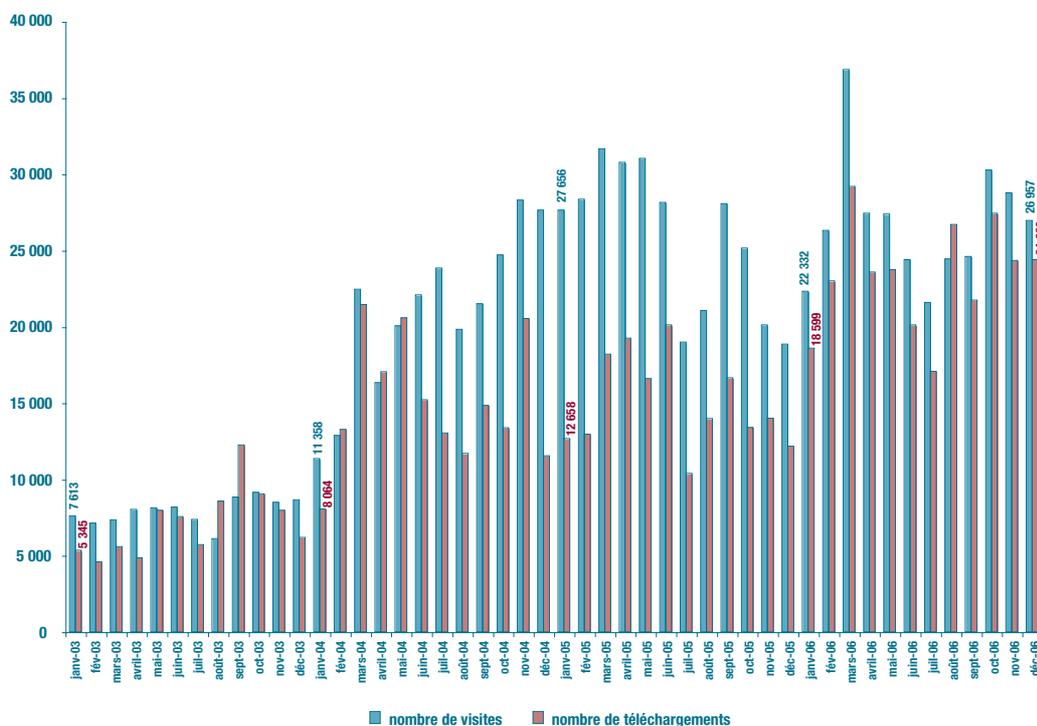
## Chapitre 6 : Gouvernance

### E-government

Le nombre de formulaires de la Région wallonne accessibles en ligne à partir de sites internet de la Région continue sa progression : en décembre 2006, on en compte 709, dont 112 formulaires intelligents, transactionnels et/ou intégrés (voir définitions en note du graphique 163). L'utilisation de ces services est intensive : on enregistre en 2006 une moyenne mensuelle de 26 800 visites et de 23 300 téléchargements. Si le nombre de visites est stable par rapport au niveau de 2005, le nombre de téléchargements augmente de manière significative : en 2005, la moyenne mensuelle était de 15 700 téléchargements (indicateurs 162 et 163)

→ **162. Nouveau site Formulaires de la Région wallonne – Formulaires.wallonie.be - : évolution du nombre de visites et de téléchargements**

Source : Easiwal



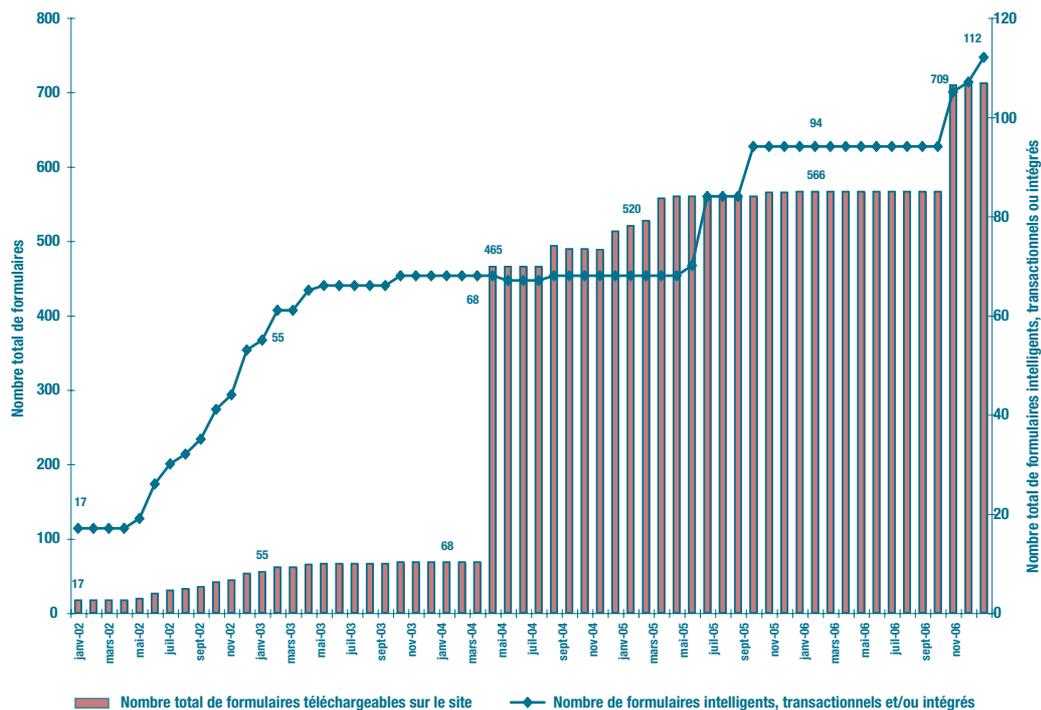
## Chapitre 6 : Gouvernance

### E-government

→ **163. Formulaires intelligents, transactionnels et intégrés : évolution de janvier 2002 à décembre 2006**

Source : Easiwal - Calculs : IWEPS.

Note – Les formulaires intelligents sont des formulaires téléchargeables comprenant des fonctions d'aide au remplissage ; les formulaires transactionnels sont des formulaires téléchargeables envoyés en ligne à la Région wallonne et les formulaires intégrés sont des formulaires téléchargeables dont les données sont intégrées automatiquement dans les systèmes d'information de la Région wallonne.



## Chapitre 6 : Gouvernance

### Satisfaction des usagers de l'administration wallonne

Les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des usagers des services publics wallons révèlent comme points forts de l'administration wallonne les critères relatifs à l'information : sa précision et son adéquation aux besoins ainsi que l'explication des décisions. Les points faibles qui apparaissent au vu de ces résultats sont : les difficultés à remplir des formulaires et la longueur des délais de réponse. L'accusé de réception aurait été délivré à 80% des personnes interrogées. Le pourcentage des usagers satisfaits varie de 75% à 85%. Une première enquête a été réalisée en 2004<sup>1</sup>. Une nouvelle enquête sera organisée en 2007.

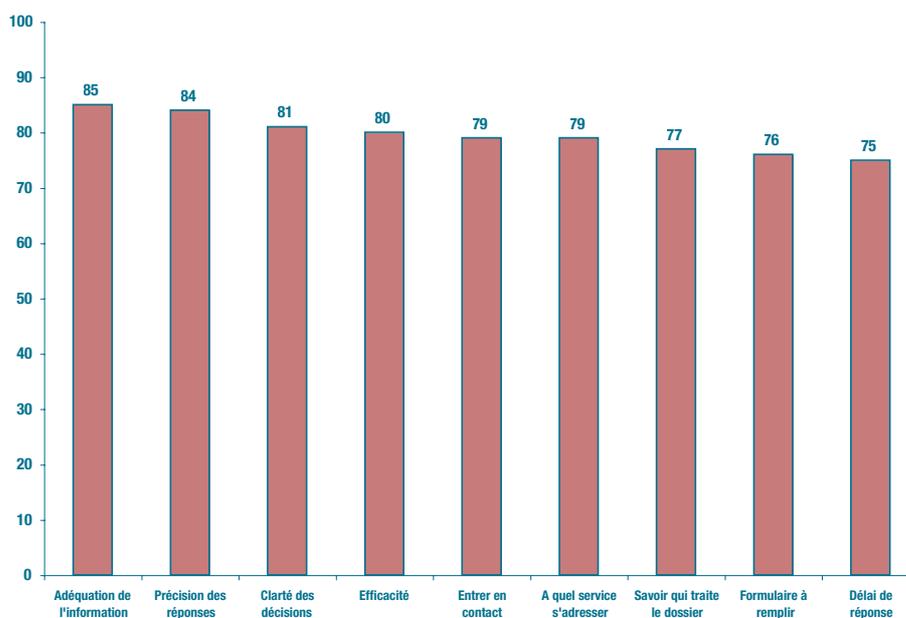
#### → 164. Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004

Source : IWEPS - Rapport de l'enquête sur la satisfaction des usagers de l'administration wallonne, Avril 2004.

Note – 1003 usagers de l'administration wallonne, sélectionnés aléatoirement parmi les personnes ayant introduit un dossier clôturé au cours des douze derniers mois, ont été interrogés durant le mois de janvier 2004.

L'indicateur présenté ici est la proportion des usagers satisfaits.

1. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'une étude spéciale dans Tendances économiques n°26 de mai 2004.





## Annexes

# Annexes



## Annexes

## Les communes wallonnes

## Les communes wallonnes : population superficie et densité de la population en 2006

zone	nom	Population au 01/01/2006	Superficie en Ha	Densité au Km²	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2006
<b>Province du Brabant wallon</b>					
<b>Arrondissement de Nivelles</b>					
25005	BEAUVECHAIN	6 529	3 858,5	169,2	19,1
25014	BRAINE-L'ALLEUD	37 197	5 211,5	713,7	18,9
25015	BRAINE-LE-CHATEAU	9 446	2 269,8	416,2	23,7
25117	CHASTRE	6 734	3 127,3	215,3	24,6
25018	CHAUMONT-GISTOUX	10 926	4 808,6	227,2	38,7
25023	COURT-SAINT-ETIENNE	9 408	2 664,2	353,1	26,7
25031	GENAPPE	14 136	8 957,4	157,8	15,4
25037	GREZ-DOICEAU	12 403	5 544,0	223,7	26,7
25118	HELECINE	3 068	1 662,3	184,6	10,1
25043	INCOURT	4 585	3 879,2	118,2	40,6
25044	ITTRE	6 064	3 492,1	173,7	24,2
25048	JODOIGNE	12 440	7 331,4	169,7	31,3
25050	LA HULPE	7 224	1 559,6	463,2	4,5
25119	LASNE	13 939	4 721,8	295,2	16,1
25068	MONT-SAINT-GUIBERT	6 400	1 863,1	343,5	35,2
25072	NIVELLES	24 290	6 060,2	400,8	7,8
25120	ORP-JAUCHE	7 871	5 049,5	155,9	26,6
25121	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	29 521	3 296,4	895,6	37,4
25084	PERWEZ	7 487	5 081,4	147,3	24,5
25122	RAMILLIES	5 756	4 868,0	118,2	32,6
25123	REBECQ	10 241	3 907,7	262,1	14,0
25091	RIXENSART	21 355	1 754,1	1 217,4	4,9
25105	TUBIZE	22 335	3 266,0	683,9	12,6
25107	VILLERS-LA-VILLE	9 572	4 745,2	201,7	24,0
25124	WALHAIN	6 038	3 793,5	159,2	29,7
25110	WATERLOO	29 315	2 102,8	1 394,1	10,3
25112	WAVRE	32 201	4 180,4	770,3	17,7
<b>Province du Hainaut</b>					
<b>Arrondissement de Ath</b>					
51004	ATH	26 799	12 694,6	211,1	13,9
51008	BELOEIL	13 347	6 154,7	216,9	1,3
51009	BERNISSART	11 458	4 342,4	263,9	0,6
51012	BRUGELETTE	3 284	2 840,3	115,6	5,4
51014	CHIEVRES	6 198	4 691,4	132,1	6,5
51017	ELLEZELLES	5 676	4 469,5	127,0	9,3
51019	FLOBECQ	3 278	2 300,1	142,5	11,5
51065	FRASNES-LEZ-ANVAING	10 967	11 244,4	97,5	4,4
<b>Arrondissement de Charleroi</b>					
52074	AISEAU-PRESLES	10 754	2 219,1	484,6	-1,2
52010	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	14 022	1 809,7	774,8	1,3
52011	CHARLEROI	201 300	10 207,7	1 972,0	-2,0
52012	CHATELET	35 621	2 703,1	1 317,8	-1,9
52015	COURCELLES	29 626	4 423,6	669,7	2,3
52018	FARCIENNES	11 099	1 038,5	1 068,7	-7,0
52021	FLEURUS	22 221	5 928,1	374,8	0,5
52022	FONTAINE-L'EVEQUE	16 687	2 840,8	587,4	-3,6
52025	GERPINNES	12 030	4 710,3	255,4	8,3

## Annexes

## Les communes wallonnes

zone	nom	Population au 01/01/2006	Superficie en Ha	Densité au Km <sup>2</sup>	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2006
52075	LES BONS VILLERS	8 860	4 255,2	208,2	11,0
52043	MANAGE	22 341	1 968,3	1 135,0	3,1
52048	MONTIGNY-LE-TILLEUL	10 205	1 509,5	676,0	3,7
52055	PONT-A-CELLES	16 292	5 573,1	292,3	8,7
52063	SENEFFE	10 743	6 276,5	171,2	8,4
<b>Arrondissement de Mons</b>					
53014	BOUSSU	20 058	2 001,4	1 002,2	-2,7
53082	COLFONTAINE	20 021	1 361,6	1 470,4	-6,5
53020	DOUR	16 810	3 331,7	504,6	-1,6
53028	FRAMERIES	20 646	2 594,9	795,6	-2,6
53039	HENSIES	6 698	2 599,4	257,7	-2,6
53083	HONNELLES	4 998	4 365,5	114,5	1,9
53044	JURBISE	9 571	5 785,8	165,4	17,0
53046	LENS	3 974	4 942,0	80,4	7,2
53053	MONS	91 221	14 656,1	622,4	0,6
53065	QUAREGNON	18 744	1 107,9	1 691,9	-3,5
53084	QUEVY	7 734	6 515,6	118,7	7,7
53068	QUIEVRAIN	6 559	2 122,4	309,0	-4,5
53070	SAINT-GHISLAIN	22 466	7 017,6	320,1	3,0
<b>Arrondissement de Mouscron</b>					
54010	COMINES-WARNETON	17 562	6 109,3	287,5	-1,4
54007	MOUSCRON	52 825	4 007,9	1 318,0	-0,1
<b>Arrondissement de Soignies</b>					
55004	BRAINE-LE-COMTE	20 305	8 468,0	239,8	18,1
55050	ECAUSSINES	9 924	3 477,2	285,4	6,8
55010	ENGHIEN	11 980	4 059,3	295,1	20,7
55022	LA LOUVIERE	77 210	6 416,1	1 203,4	2,6
55035	LE ROEULX	7 977	4 279,7	186,4	4,0
55023	LESSINES	17 848	7 228,9	246,9	13,8
55039	SILLY	7 995	6 768,1	118,1	28,9
55040	SOIGNIES	25 420	11 030,3	230,5	9,2
<b>Arrondissement de Thuin</b>					
56001	ANDERLUES	11 578	1 702,5	680,1	2,6
56005	BEAUMONT	6 698	9 297,4	72,0	11,0
56011	BINCHE	32 409	6 066,0	534,3	-0,1
56016	CHIMAY	9 774	19 710,3	49,6	3,6
56022	ERQUELINNES	9 549	4 422,8	215,9	-0,8
56085	ESTINNES	7 413	7 272,7	101,9	5,4
56029	FROID-CHAPELLE	3 626	8 602,7	42,1	33,8
56086	HAM-SUR-HEURE-NALINNES	13 396	4 567,5	293,3	11,7
56044	LOBBES	5 499	3 208,4	171,4	4,4
56049	MERBES-LE-CHATEAU	4 093	3 024,3	135,3	4,7
56051	MOMIGNIES	5 125	8 557,8	59,9	2,3
56087	MORLANWELZ	18 595	2 022,3	919,5	4,5
56088	SIVRY-RANCE	4 597	7 296,9	63,0	3,3
56078	THUIN	14 625	7 617,1	192,0	3,8
<b>Arrondissement de Tournai</b>					
57003	ANTOING	7 549	3 113,2	242,5	-1,8
57093	BRUNEHAUT	7 711	4 610,7	167,2	4,4
57018	CELLES	5 440	6 713,5	81,0	1,3

## Annexes

## Les communes wallonnes

zone	nom	Population au 01/01/2006	Superficie en Ha	Densité au Km²	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2006
57027	ESTAIMPUIS	9 643	3 175,2	303,7	2,5
57094	LEUZE-EN-HAINAUT	13 223	7 353,2	179,8	4,0
57095	MONT-DE-L'ENCLUS	3 421	2 693,0	127,0	14,4
57062	PECQ	5 272	3 290,7	160,2	4,4
57064	PERUWELZ	16 843	6 056,0	278,1	3,1
57072	RUMES	5 112	2 372,0	215,5	-0,3
57081	TOURNAI	67 534	21 375,0	315,9	0,9

## Province de Liège

## Arrondissement de Huy

61003	AMAY	13 144	2 760,8	476,1	5,0
61079	ANTHISNES	3 998	3 707,9	107,8	15,0
61010	BURDINNE	2 824	3 257,0	86,7	26,4
61012	CLAVIER	4 172	7 912,2	52,7	11,0
61080	ENGIS	5 686	2 774,2	205,0	-2,1
61019	FERRIERES	4 449	5 690,3	78,2	21,1
61024	HAMOIR	3 592	2 780,2	129,2	10,6
61028	HERON	4 534	3 831,8	118,3	25,8
61031	HUY	20 071	4 774,4	420,4	13,1
61039	MARCHIN	5 114	3 000,1	170,5	9,5
61041	MODAVE	3 722	4 037,1	92,2	14,9
61043	NANDRIN	5 539	3 589,6	154,3	33,2
61048	OUFFET	2 529	4 021,8	62,9	6,7
61081	TINLOT	2 346	3 711,6	63,2	26,2
61063	VERLAINE	3 507	2 421,2	144,8	19,7
61068	VILLERS-LE-BOUILLET	6 051	3 271,3	185,0	22,7
61072	WANZE	12 694	4 395,5	288,8	12,0

## Arrondissement de Liège

62003	ANS	27 322	2 335,2	1 170,0	1,1
62006	AWANS	8 696	2 715,7	320,2	16,1
62009	AYWAILLE	10 910	7 997,2	136,4	24,4
62011	BASSENGE	8 335	3 817,2	218,4	6,9
62015	BEYNE-HEUSAY	11 711	732,0	1 599,8	4,1
62119	BLEGNY	12 799	2 607,1	490,9	11,7
62022	CHAUDFONTAINE	21 012	2 551,6	823,5	5,5
62026	COMBLAIN-AU-PONT	5 372	2 267,8	236,9	7,0
62027	DALHEM	6 486	3 605,8	179,9	16,3
62032	ESNEUX	13 072	3 404,6	384,0	5,1
62120	FLEMALLE	25 140	3 668,1	685,4	-4,8
62038	FLERON	16 088	1 372,4	1 172,2	2,8
62118	GRACE-HOLLOGNE	21 753	3 423,8	635,3	0,1
62051	HERSTAL	37 319	2 354,2	1 585,2	4,1
62060	JUPRELLE	8 405	3 535,8	237,7	15,5
62063	LIEGE	187 086	6 939,2	2 696,1	-4,8
62121	NEUPRE	9 798	3 169,1	309,2	15,0
62079	OUPEYE	23 581	3 611,4	653,0	2,4
62093	SAINT-NICOLAS	22 666	684,2	3 312,7	-4,3
62096	SERAING	60 740	3 533,6	1 718,9	0,8
62099	SOUMAGNE	15 441	2 713,8	569,0	16,1

## Annexes

## Les communes wallonnes

zone	nom	Population au 01/01/2006	Superficie en Ha	Densité au Km <sup>2</sup>	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2006
62100	SPRIMONT	12 782	7 428,3	172,1	20,5
62122	TROOZ	7 641	2 419,5	315,8	2,0
62108	WISE	16 817	2 799,2	600,8	-1,1
<b>Arrondissement de Verviers</b>					
63001	AMBLEVE	5 282	12 514,9	42,2	11,8
63003	AUBEL	4 082	1 883,3	216,7	18,0
63004	BAELEN	4 060	8 572,6	47,4	27,6
63012	BULLANGE	5 385	15 048,6	35,8	6,0
63087	BURG-REULAND	3 903	10 896,0	35,8	7,9
63013	BUTGENBACH	5 574	9 731,4	57,3	13,0
63020	DISON	14 243	1 400,5	1 017,0	2,9
63023	EUPEN	18 248	10 374,4	175,9	9,0
63035	HERVE	16 772	5 684,0	295,1	10,1
63038	JALHAY	7 953	10 775,4	73,8	33,7
63040	LA CALAMINE	10 396	1 812,2	573,7	11,5
63045	LIERNEUX	3 367	9 207,9	36,6	10,3
63046	LIMBOURG	5 616	2 462,9	228,0	8,4
63048	LONTZEN	5 071	2 873,0	176,5	16,7
63049	MALMEDY	11 829	9 996,4	118,3	16,9
63057	OLNE	3 793	1 598,6	237,3	16,0
63058	PEPINSTER	9 560	2 479,3	385,6	8,1
63088	PLOMBIERES	9 672	5 316,8	181,9	15,4
63061	RAEREN	10 091	7 421,4	136,0	15,9
63067	SAINT-VITH	9 169	14 692,8	62,4	8,4
63072	SPA	10 543	3 984,9	264,6	7,3
63073	STAVELOT	6 671	8 507,2	78,4	8,6
63075	STOUMONT	3 006	10 844,8	27,7	21,5
63076	THEUX	11 571	8 336,1	138,8	19,5
63089	THIMISTER-CLERMONT	5 296	2 869,1	184,6	27,9
63086	TROIS-PONTS	2 445	6 889,8	35,5	14,5
63079	VERVIERS	53 597	3 307,4	1 620,5	1,0
63080	WAIMES	6 728	9 693,1	69,4	16,5
63084	WELKENRAEDT	9 163	2 446,8	374,5	13,5
<b>Arrondissement de Waremme</b>					
64008	BERLOZ	2 781	1 448,9	191,9	16,4
64015	BRAIVES	5 579	4 399,0	126,8	16,1
64021	CRISNEE	2 793	1 683,1	165,9	26,6
64023	DONCEEL	2 828	2 330,9	121,3	24,1
64076	FAIMES	3 468	2 847,8	121,8	25,0
64025	FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	3 019	1 925,3	156,8	14,3
64029	GEER	2 854	2 362,4	120,8	22,8
64034	HANNUT	14 291	8 653,2	165,2	25,0
64047	LINCENT	2 998	1 474,5	203,3	12,1
64056	OREYE	3 464	1 963,6	176,4	11,9
64063	REMICOURT	5 012	2 258,2	221,9	14,3
64065	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	6 613	2 089,6	316,5	0,6
64074	WAREMME	14 050	3 104,3	452,6	13,6
64075	WASSEIGES	2 517	2 444,7	103,0	40,0

## Annexes

## Les communes wallonnes

zone	nom	Population au 01/01/2006	Superficie en Ha	Densité au Km²	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2006
<b>Province de Luxembourg</b>					
<b>Arrondissement d'Arlon</b>					
81001	ARLON	26 367	11 863,6	222,3	14,9
81003	ATTERT	4 656	7 093,6	65,6	47,2
81004	AUBANGE	15 016	4 559,8	329,3	6,8
81013	MARTELANGE	1 567	2 967,2	52,8	8,4
81015	MESSANCY	7 305	5 243,4	139,3	19,6
<b>Arrondissement de Bastogne</b>					
82003	BASTOGNE	14 144	17 203,0	82,2	19,4
82005	BERTOGNE	2 932	9 167,2	32,0	17,5
82009	FAUVILLERS	2 004	7 411,3	27,0	21,8
82037	GOUVY	4 690	16 511,0	28,4	8,5
82014	HOUFFALIZE	4 749	16 657,7	28,5	15,0
82038	SAINTE-ODE	2 312	9 786,5	23,6	14,5
82036	VAUX-SUR-SURE	4 645	13 586,9	34,2	25,5
82032	VIELSALM	7 325	13 976,4	52,4	8,0
<b>Arrondissement de Marche-en-Famenne</b>					
83012	DURBUY	10 531	15 660,6	67,2	24,8
83013	EREZEE	2 922	7 843,6	37,3	26,4
83028	HOTTON	5 074	5 731,6	88,5	19,5
83031	LA-ROCHE-EN-ARDENNE	4 267	14 752,5	28,9	8,7
83055	MANHAY	3 195	11 980,8	26,7	22,6
83034	MARCHE-EN-FAMENNE	16 994	12 140,5	140,0	12,7
83040	NASSOGNE	4 977	11 196,0	44,5	15,6
83044	RENDEUX	2 285	6 883,2	33,2	12,8
83049	TENNEVILLE	2 561	9 180,7	27,9	14,0
<b>Arrondissement de Neufchâteau</b>					
84009	BERTRIX	8 195	13 770,0	59,5	8,5
84010	BOUILLON	5 455	14 908,6	36,6	2,5
84016	DAVERDISSE	1 353	5 640,3	24,0	-8,1
84029	HERBEUMONT	1 511	5 880,8	25,7	8,8
84033	LEGLISE	4 080	17 292,2	23,6	23,6
84035	LIBIN	4 619	13 972,4	33,1	12,0
84077	LIBRAMONT-CHEVIGNY	9 851	17 786,4	55,4	17,9
84043	NEUFCHATEAU	6 539	11 379,4	57,5	11,4
84050	PALISEUL	5 052	11 295,7	44,7	5,2
84059	SAINT-HUBERT	5 718	11 115,7	51,4	3,5
84068	TELLIN	2 346	5 663,9	41,4	14,7
84075	WELLIN	2 941	6 751,7	43,6	7,6
<b>Arrondissement de Virton</b>					
85007	CHINY	5 013	11 369,3	44,1	10,1
85009	ETALLE	5 317	7 810,4	68,1	42,0
85011	FLORENVILLE	5 449	14 691,2	37,1	-2,4
85046	HABAY	7 778	10 364,1	75,0	28,6
85024	MEIX-DEVANT-VIRTON	2 671	5 419,9	49,3	3,6
85026	MUSSON	4 174	3 481,1	119,9	14,5
85047	ROUVROY	1 983	2 767,8	71,6	5,8
85034	SAINT-LEGER	3 182	3 586,1	88,7	10,1
85039	TINTIGNY	3 637	8 179,1	44,5	11,2
85045	VIRTON	11 165	9 449,4	118,2	6,9

## Annexes

## Les communes wallonnes

zone	nom	Population au 01/01/2006	Superficie en Ha	Densité au Km²	Accroissement en % de la population entre 1988 et 2006
<b>Province de Namur</b>					
<b>Arrondissement de Dinant</b>					
91005	ANHEE	6 934	6 566,9	105,6	8,1
91013	BEAURAING	8 344	17 454,7	47,8	6,0
91015	BIEVRE	3 151	10 958,9	28,8	3,8
91030	CINEY	14 958	14 756,0	101,4	9,6
91034	DINANT	13 012	9 980,1	130,4	8,2
91054	GEDINNE	4 405	15 155,7	29,1	6,7
91059	HAMOIS	6 649	7 641,5	87,0	17,4
91142	HASTIERE	5 230	5 646,3	92,6	21,5
91064	HAVELANGE	4 844	10 473,1	46,3	14,7
91072	HOUYET	4 485	12 231,3	36,7	11,9
91103	ONHAYE	3 120	6 553,5	47,6	10,8
91114	ROCHEFORT	12 038	16 527,3	72,8	10,0
91120	SOMME-LEUZE	4 656	9 509,0	49,0	55,7
91143	VRESSE-SUR-SEMOIS	2 842	10 103,8	28,1	9,3
91141	YVOIR	8 450	5 683,9	148,7	26,5
<b>Arrondissement de Namur</b>					
92003	ANDENNE	24 407	8 617,3	283,2	8,1
92006	ASSESE	6 252	7 815,6	80,0	16,6
92035	EGHEZEE	14 347	10 280,8	139,6	25,2
92138	FERNELMONT	6 689	6 560,7	102,0	20,7
92045	FLOREFFE	7 405	3 889,0	190,4	14,2
92048	FOSSES-LA-VILLE	9 311	6 323,6	147,2	18,1
92142	GEMBLOUX	21 964	9 585,9	229,1	17,8
92054	GESVES	6 321	6 492,0	97,4	35,3
92140	JEMEPPE-SUR-SAMBRE	17 990	4 679,7	384,4	6,0
92141	LA BRUYERE	8 263	5 298,4	156,0	20,7
92087	METTET	11 977	11 678,3	102,6	19,7
92094	NAMUR	107 178	17 569,2	610,0	5,1
92097	OHEY	4 283	5 662,2	75,6	18,4
92101	PROFONDEVILLE	11 367	5 034,4	225,8	21,7
92137	SAMBREVILLE	26 949	3 419,7	788,1	0,0
92114	SOMBREFFE	7 615	3 577,9	212,8	17,3
<b>Arrondissement de Philippeville</b>					
93010	CERFONTAINE	4 546	8 345,4	54,5	12,9
93014	COUVIN	13 476	20 692,7	65,1	4,8
93018	DOISCHE	2 846	8 401,8	33,9	4,2
93022	FLORENNES	10 754	13 354,8	80,5	3,6
93056	PHILIPPEVILLE	8 320	15 671,4	53,1	19,3
93090	VIROINVAL	5 680	12 089,8	47,0	2,6
93088	WALCOURT	17 516	12 318,4	142,2	14,2
<b>Wallonie</b>		<b>3 413 978</b>	<b>1 684 429</b>	<b>202,7</b>	

## Annexes

### Abréviations

<b>AWEX-OFI</b>	Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers
<b>AWIPH</b>	Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées
<b>AWT</b>	Agence wallonne des télécommunications
<b>BIT</b>	Bureau international du travail
<b>BNB</b>	Banque nationale de Belgique
<b>CEQUAL</b>	Centre wallon de la qualité
<b>CPDT</b>	Conférence permanente de développement territorial
<b>CQHN</b>	Centre Hainaut Namur pour la gestion de la qualité
<b>DGASS</b>	Direction générale de l'Action sociale et de la Santé
<b>DGATLP</b>	Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
<b>DGEE</b>	Direction générale de l'Economie et de l'Emploi
<b>DGPL</b>	Direction générale des Pouvoirs locaux
<b>DGRNE</b>	Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b>DGTRE</b>	Direction générale des Technologies, de la Recherche et de l'Energie
<b>ICN</b>	Institut des Comptes Nationaux
<b>INAMI</b>	Institut national d'assurance maladie invalidité
<b>INASTI</b>	Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
<b>IRI</b>	Innovation et reconversion industrielle
<b>ISSP</b>	Institut scientifique de la santé publique
<b>IWEPS</b>	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
<b>MET</b>	Ministère de l'équipement et des transports
<b>MRW</b>	Ministère de la Région wallonne
<b>NACE</b>	Nomenclature des activités de la Communauté européenne
<b>ONE</b>	Office de la naissance et de l'enfance
<b>ONP</b>	Office national des pensions
<b>ONSS</b>	Office national de sécurité sociale
<b>OTW</b>	Observatoire du tourisme wallon
<b>OWD</b>	Office wallon des déchets
<b>RNOB</b>	Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique
<b>SNCB</b>	Société nationale des chemins de fer belges
<b>SPAQuE</b>	Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement
<b>SPF</b>	Service public fédéral
<b>SRWT</b>	Société régionale wallonne du transport
<b>SWL</b>	Société wallonne du logement
<b>TEC</b>	Transport et Communication

## Annexes

## Liste des tableaux

**Chapitre 1 : Société**

1	Evolution de la population en Belgique et dans ses régions	10
2	Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996=100)	10
3	La population wallonne par province en 2006	11
4	Mouvements de population en Wallonie	11
5	Répartition de la population selon la nationalité par province au 1 <sup>er</sup> janvier 2006 (en nombre d'habitants)	12
6	Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique	12
7	Indice de fécondité: évolution comparée Wallonie-Belgique	13
8	Indice de vieillissement de la population Wallonne	13
9	Indice de dépendance démographique de la population wallonne	13
10	Densité de la population dans les communes wallonnes en 2006	14
11	Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes en 2006	14
12	Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes en 2006	15
13	Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2006	15
14	Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie	16
15	Nombre de dispensateur de soins pour 10 000 habitants	16
16	Nombre de dispensateur de soins par 100 km <sup>2</sup>	17
17	Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos - ventilation par catégorie d'âge	17
18	Pensions : nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile - en 2005	18
19	Pourcentage de la population ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu - Ventilation par genre et âge	18
20	Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH: évolution de la capacité subventionnée par type de service	19
21	Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie	19
22	Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française	20
23	Répartition par province du nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance et du taux de couverture en Wallonie en 2005	21
24	Evolution de la sécurité routière en Wallonie	22
25	Répartition de la population wallonne selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, ventilation par statut BIT et catégorie d'âge, en 2005	23
26	Répartition de la population wallonne selon le statut BIT, ventilation par niveau de diplôme le plus élevé obtenu et catégorie d'âge, en 2005	23
27	Répartition, des jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté l'enseignement selon le statut BIT, ventilation par niveau de diplôme et genre, en Wallonie, 2005	24
28	Evolution du niveau d'éducation en Wallonie par catégorie d'âge, comparaison 1996-2005	25
29	Evolution du niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison en Wallonie-Belgique, 2005	26
30	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le statut BIT (25-64 ans), en Wallonie	27
31	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé (25-64 ans), en Wallonie	27
32	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et l'âge (25-64 ans), en Wallonie	28
33	Nombre de permis de bâtir octroyés en Wallonie: constructions résidentielles	29
34	Evolution de la part des dépenses occasionnées par le logement dans le revenu disponible des ménages, comparaison Wallonie-Belgique	29
35	Part des dépenses en logement (principal ou secondaire) dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible (5 groupes), comparaison Wallonie - Belgique en 2004	30
36	Répartition des logements privés loués selon la catégorie de loyer mensuel (hors charges), 2001	30
37	Nombre de logements sociaux du secteur locatif pour 100 ménages en 2004	31
38	Proportion de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes	31

## Annexes

## Liste des tableaux

**Chapitre 2 : Economie**

39	Evolution comparée du PIB à prix courants (en parité de pouvoir d'achat par habitant)	34
40	Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en euros) dans les provinces wallonnes	35
41	Evolution du PIB à prix constants	35
42	Revenu des ménages: évolution comparée du revenu primaire par habitant dans les provinces wallonnes	36
43	Revenu des ménages: évolution comparée du revenu disponible par habitant dans les provinces wallonnes	37
44	Revenu primaire par habitant et revenu disponible par habitant : écarts entre provinces wallonnes - Wallonie=100	37
45	Produit intérieur brut par habitant en 2004 et revenu disponible par habitant en 2003 (à prix courants), écarts entre régions belges - Belgique=100	38
46	Taux de risque de pauvreté des ménages en 2004: comparaison Wallonie, Flandre, Belgique	38
47	Evolution des taux d'activité, du taux d'emploi et taux de chômage, population des 15-64 ans	39
48	La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge	39
49	Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge (en pourcentage)	40
50	Evolution du taux de chômage selon le genre et l'âge (en pourcentage)	40
51	Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans	41
52	Les flux de navetteurs entre régions	42
53	Evolution de l'emploi intérieur total, comparaison régionale	43
54	Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé	44
55	Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé, 2003	45
56	Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public	46
57	Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public, 2003	47
58	Répartition des établissements selon la taille, 2003	48
59	Répartition des salariés selon la taille des établissements, 2003	48
60	Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute-technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir	49
61	Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) selon le régime d'activité et le genre	49
62	Evolution de l'emploi indépendant (indépendants et aidants), Wallonie 2000-2005	50
63	L'emploi indépendant par secteur d'activités, ventilation par statut (indépendant/aidant) et genre, 2005	51
64	Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) par secteur d'activité, 2005	51
65	Evolution comparée de l'emploi indépendant (aidants exclus), base 1996=100	52
66	Répartition des indépendants par région : comparaison 1996-2006	52
67	Création d'entreprises commerciales en Wallonie	53
68	Taux de survie des entreprises commerciales en Wallonie	53
69	Création nette d'entreprises commerciales, désagrégation sectorielle, 1997-2005	54
70	Création nette d'entreprises commerciales au cours de la période 2001-2006	55
71	Création nette d'entreprises dans les secteurs high-tech, 1997-2005	56
72	Répartition des créations nettes d'entreprises high tech par secteur, moyenne 2002-2005	56
73	Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons, situation en 2000-2001	57
74	Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons - Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois, situation en 2000-2001	57
75	Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs scientifiques wallons - Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois, situation en 2000-2001	58
76	Dépenses de R&D intra-muros des entreprises (en millions d'euros)	59
77	Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros à prix constants (indice des prix de l'OCDE, 2000=100)	59
78	Evolution comparée du nombre de demandes de brevets européens par million d'actifs	60
79	Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le pays ou la région d'origine (classement par ordre décroissant du montant d'investissement projeté pour l'année 2003)	61
80	Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le secteur (NACE)	62
81	Formation à la qualité en Wallonie : enseignement et opérateurs de formation (situation au 27/11/2006)	64

## Annexes

### Liste des tableaux

82	Formation à la qualité en Wallonie : «Chèques formation - gestion qualité» et «Aide à la création, l'extension et la reconversion d'entreprises»	65
83	Formation à la qualité en Wallonie : Crédit adaptation	66
84	Les organismes accrédités par BELAC et leurs différents certificats	67
85	Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité (normes ISO, HACCP, Emas) et des normes de sécurité (VESAC notamment) (domaine de la politique industrielle selon la définition légale) : nombre d'entreprises et d'emplois concernés	68
86	Répartition de l'offre touristique reconnue selon les types d'hébergement en Wallonie	69
87	Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province (capacité d'accueil), situation au 31/12/2004	69
88	Répartition de la fréquentation touristique par province (en nombre de nuitées), 2001-2005	70
89	Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges (en nombre de nuitées) 2005	70
90	Les touristes en Wallonie: répartition selon le pays d'origine	70
91	Les touristes en Wallonie: répartition selon le but du séjour - 2004	71
92	Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie	71

#### Chapitre 3 : Environnement

93	Assainissement des sites d'activités économiques désaffectés en Région wallonne	74
94	L'utilisation du sol en Wallonie (nouvelle nomenclature) - 2004	75
95	Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Wallonie, ventilation par taille d'exploitation (en hectares)	75
96	Nombre de sites candidats au réseau Natura 2000	76
97	La collecte des déchets ménagers en Wallonie : évolution relative (en pourcentage) des collectes brute et sélective.	77
98	La collecte des déchets en Wallonie : évolution des quantités par type de déchets	78
99	Evolution du traitement des déchets ménagers, Wallonie	78
100	Emission des gaz à effet de serre (GES) : comparaison Wallonie-Belgique (1990=100)	79
101	Emission des gaz à effet de serre : répartition par source (en pourcentage), Wallonie, 2004	80
102	Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m <sup>3</sup> )	81
103	Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie	81
104	Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunales en Wallonie	82

#### Chapitre 4 : Mobilité

105	Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en km)	84
106	Le réseau routier wallon en 2005 : ventilation par type de routes	84
107	Intensité du trafic routier	85
108	Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie	85
109	Evolution du transport en bus et métro, Wallonie, 2000-2005	86
110	Longueur des lignes SNCB en Wallonie (en km)	87
111	Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie (en millions)	87
112	Trafic de marchandises en wagons complets en 2005 (en millions)	87
113	Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie	88
114	Répartition annuelle du trafic fluvial par province	88
115	Répartition modale du transport de marchandises en Région wallonne - unité de référence : tonnes.km	89
116	Répartition modale du transport de voyageurs en Région wallonne - unité de référence : voyageurs.km	89
117	Evolution du transport aérien de personnes à Liège-Bierset et Charleroi - Bruxelles-Sud	90
118	Evolution du transport aérien de fret à Liège-Bierset et Charleroi - Bruxelles-Sud	90
119	Evolution du transport aérien cumulé (personnes et fret) à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud	91

#### Chapitre 5 : Citoyenneté

120	Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003	94
121	Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003	95
122	Valorisation des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2003	95
123	Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective en 2003	96

## Annexes

## Liste des tableaux

124	Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations en 2003	96
125	Participation à des associations en 2003 : répartition par type d'association	96
126	Aide aux familles et aux personnes âgées fournie par les organismes publics et organismes agréés par la Région wallonne (hors communauté germanophone)	97
127	Nombre de personnes disponibles en cas de besoin	98
128	Le travail bénévole en Wallonie en 2003	98
129	La confiance interpersonnelle des Wallons en 2003	99
130	Le sentiment de sécurité des Wallons en 2003	99
131	Evolution de la criminalité enregistrée en Wallonie	100
132	Nombre d'affiliés dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française, par discipline en 2004	101
133	Evolution du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes	101
134	Evolution des budgets affectés à la création et à l'entretien des infrastructures sportives en Wallonie, ventilation par article budgétaire (en milliers d'euros)	102
135	Répartition provinciale des piscines et des salles de sport en Wallonie	102
136	Nombre de piscines et de salles de sport pour 10 000 habitants et pour 100 km <sup>2</sup> , Wallonie 2003	102
137	Répartition des théâtres par statut, ventilation par province, Wallonie 2003	103
138	Répartition des théâtres par province, Wallonie 2003	103
139	Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux, Wallonie, 2003	104
140	Les musées de la Communauté française en 2000 : ventilation par province	104
141	Equipped TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus	105
142	Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages	105
143	Pénétration d'internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus	105

**Chapitre 6 : Gouvernance**

144	Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne	108
145	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes	108
146	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes	108
147	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons (service ordinaire - exercice propre)	109
148	Dépenses d'investissement	109
149	Evolution des recettes fiscales de la Région wallonne, en milliers d'euros	110
150	Evolution des recettes fiscales des provinces wallonnes	112
151	Evolution des recettes fiscales des communes wallonnes	112
152	Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales (en milliers d'euros)	113
153	Evolution de l'emploi dans l'administration publique : désagrégation par niveau de pouvoir et institution	113
154	Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2005	114
155	Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels	114
156	Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs	115
157	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par Administration et par domaine de compétence	116
158	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de la Région wallonne, répartition par Direction générale, 2004-2005	117
159	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de l'équipement et des transports, répartition par Direction générale, 2004-2005	117
160	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux Organismes d'intérêt public, répartition par organisme, 2004-2005	118
161	Bilan des réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région Wallonne (en pourcentage des dossiers clôturés), 2004-2005	118
162	Nouveau site Formulaire de la Région wallonne - Formulaire.wallonie.be - : évolution du nombre de visites et de téléchargements	119
163	Formulaire intelligents, transactionnels et intégrés : évolution de janvier 2002 à octobre 2005	120
164	Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004	121